Que.
Govt. Pubs.

Ind. & Commerce —
(Food only).

JE ME SOUVIENS

Atlas du Québec

LEGISLATIVE LIBRARY
WITHDRAWN
RECEIVED

L'AGRICULTURE

BUREAU DE RECHERCHES ÉCONOMIQUES

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

105-05599/

TABLE DES MATIÈRES

carte 1 Calque de repérage des divisions de recensement

PARTIE DESCRIPTIVE

carte 2 Vaches laitières
carte 3 Porcs
carte 4 Moutons
carte 5 Volailles
carte 6 Tracteurs
carte 7 Batteuses
carte 8 Presses ramasseuses à foin
carte 9 Superficie totale des fermes
carte 10 Superficies en culture
carte 11 Superficies en avoine
carte 12 Superficies en maïs d'ensilage
carte 13 Superficies en pommes de terre
carte 14 Grandes fermes commerciales
carte 15 Ventes totales de produits agricoles
carte 16 Ventes de lait et de crème
carte 17 Ventes de bétail
carte 18 Ventes de produits avicoles
carte 19 Ventes de fruits et légumes
carte 20 Ventes de produits forestiers
carte 21 Ventes de produits de l'érable
carte 22 Ventes de produits agricoles divers

PARTIE ANALYTIQUE

a) Caractéristiques physiques

carte 23 Importance des superficies défrichées
carte 24 Importance des superficies en culture
carte 25 Importance des superficies en foin
carte 26 Superficie moyenne en culture
carte 27 Dominantes de l'utilisation agricole du sol
carte 28 Importance de la population agricole

b) Caractéristiques sociales

carte 29 Densité de la population agricole
carte 30 Indice d'absentéisme des exploitants agricoles

c) Caractéristiques économiques

carte 31 Fermes commerciales
carte 32 Fermes vendant pour plus de $5,000
carte 33 Valeur moyenne des fermes
carte 34 Nombre d'unités mécaniques par ferme
carte 35 Nombre d'acres en culture par unité mécanique
carte 36 Mécanisation des fermes
carte 37 Nombre moyen de vaches par ferme déclarant des ventes de lait, 1961
carte 38 Rendements moyens par vache, 1962
carte 39 Revenu monétaire par vache, 1962
carte 40 Expédition de lait et de crème, 1962
carte 41 Reception de lait et de crème, 1962
carte 42 Demande effective de lait et de crème, 1962
carte 43 Bassin laitier de Montréal, 1962
carte 44 Bassin laitier de Laprairie, 1962
carte 45 Bassin laitier de Québec, 1962
carte 46 Revenu moyen par ferme déclarant des ventes de lait et de crème, 1962
carte 47 Classement des municipalités agricoles du Québec selon quatre caractéristiques

PRÉFACE

Soucieux de présenter une image aussi complète que possible de l'activité économique du Québec, le Bureau de recherches économiques du ministère de l'Industrie et du Commerce a entrepris la publication d'une documentation cartographique portant sur les différents secteurs de l'économie québecoise.

La présente section consacrée à l'agriculture constitue le premier chapitre d'un Atlas économique du Québec. D'autres sections se rapportant à la population, aux régions du Quebec, aux industries de transformation, au secteur primaire et au secteur tertiaire, au milieu physique, etc., sont en voie de réalisation et paraîtront d'ici la fin de 1967.

Cette première tranche n'a pas la pretention de fournir une image complète et détaillée du domaine agricole; elle se limite à une description, accompagnée de brefs commentaires, des principaux traits de l'activité agricole au Québec, envisagée sous l'aspect de sa répartition géographique.

La dimension espace figure de plus en plus comme élément essentiel dans la connaissance du milieu économique et social et pour l'élaboration des programmes d'action du Gouvernement et de l'entreprise privée. C'est la raison d'être de l'approche cartographique que nous avons adoptée dans cette série de travaux.

Le projet d'un Atlas économique du Québec est un travail d'envergure dont la réalisation nécessite l'aide précieuse de nombreux collaborateurs appartenant aux différents ministères du Gouvernement provincial et à l'entreprise privée.

À tous ceux qui ont travaillé à la réalisation de cette section et contribué ainsi à une meilleure connaissance du Québec agricole nous exprimons notre reconnaissance et nos remerciements.

Gilles Martin

Le directeur,

Bureau de recherches économiques.

NOTES GÉNÉRALES ET PRINCIPALES DÉFINITIONS

NOTES GÉNÉRALES ET PRINCIPALES DÉFINITIONS

Le territoire agricole a été délimité à partir du territoire organisé (municipalisé). Ce principe n'est pas toujours applicable: par exemple, quelques municipalités situées à la frontière des comtés de Labelle et de Montcalm n'ont pas été intégrées au territoire agricole parce qu'elles constituaient des ilots en territoire non organisé.

La plupart des données qui ont permis d'élaborer les cartes agricoles, proviennent du Recensement fédéral et sont disponibles par comté de recensement. Les autres données émanent du Bureau de la statistique du Québec et se réfèrent aux comtés municipaux.

Acres et arpents

Dans certaines parties du Québec, la mesure agraire est l'arpent et l'agent recenseur a inscrit les superficies suivant cette mesure. La conversion en acres a été faite au B.F.S. à raison de 1,000 arpents pour 845 acres.

B.F.S. Bureau fédéral de la statistique.

B.S.Q. Bureau de la statistique du Québec.

Comté de recensement

Les limites des comtés de recensement correspondent généralement à celles des comtés municipaux. Les limites d'un certain nombre de comtés ont changé au cours des années; ces changements sont mineurs et afin de maintenir la comparabilité avec la statistique des recensements antérieurs, il n'en est pas tenu compte dans cette étude.

RÉGIONS ÉCONOMIQUES

1. Gaspésie – Rive Sud

Bonaventure
Gaspé-Est
Gaspé-Ouest
Iles-de-la-Madeleine
Kamouraska
L'Islet
Matane
Matapédia
Montmagny
Rimouski
Rivière-du-Loup
Témiscouata

2. Saguenay – Lac-St-Jean

Chicoutimi
Lac-St-Jean-Est
Lac-St-Jean-Ouest

3. Québec

Beauce
Bellechasse
Charlevoix-Est
Charlevoix-Ouest
Dorchester
Lévis
Lotbinière
Montmorency I
Montmorency II (Ile d'Orléans)
Portneuf
Québec

4. Trois-Rivières

Berthier
Champlain
Maskinongé
Nicolet
St-Maurice

5. Cantons de l'Est

Arthabaska
Brome
Compton
Drummond
Frontenac
Mégantic
Richmond
Shefford
Sherbrooke
Stanstead
Wolfe

6. Montréal

a) Richelieu

Bagot
Iberville
Laprairie
Missisquoi
Napierville
Richelieu
Rouville
St-Hyacinthe
Saint-Jean
Verchères
Yamaska

b) Nord et Sud de Montréal

Argenteuil
Beauharnois
Châteauguay
Deux-Montagnes
Huntingdon
Joliette
Labelle
L'Assomption
Montcalm
Soulanges
Terrebonne
Vaudreuil

7. Montréal Métropolitain

Chambly
Ile-de-Montréal
Ile-Jésus

8. Outaouais

Gatineau
Hull
Papineau
Pontiac

9. Abitibi – Témiscamingue

Abitibi
Témiscamingue

10. Côte Nord – Nouveau-Québec

Saguenay

LISTE DES AUTEURS ET DES COLLABORATEURS

Responsable de la section:	M. HUGUES MORRISSETTE
Cartes:	MM. HUGUES MORRISSETTE JEAN-PAUL LADOUCEUR
Textes:	MM. HUGUES MORRISSETTE JEAN-PAUL LADOUCEUR MARC LEMIEUX
Dessin:	DIVISION DU DESSIN, ministère de l'Industrie et du Commerce
Composition typographique, réduction photographique et travail d'impression:	OFFICE D'INFORMATION ET DE PUBLICITÉ DU QUÉBEC
Collaboration:	SECTION DES STATISTIQUES AGRICOLES, Bureau de la Statistique du Québec CONSEIL DE RECHERCHES AGRICOLES, ministère de l'Agriculture et de la Colonisation M. MARCEL BÉLANGER, Université de Montréal
Consultant:	M. JEAN RAVENEAU, Université Laval

Comité inter-service de l'Atlas:

Président:	M. JACQUES GIRARD, Bureau de Recherches économiques
Secrétaire et responsable de l'Atlas:	M. MARC LEMIEUX, Bureau de Recherches économiques
Membres:	M. ROLAND BEAULIEU, Bureau de la statistique du Québec JEAN-VIANNEY FRENETTE, Bureau de Recherches économiques M. NORMAND LABOSSIÈRE, Service de développement régional M. ROLAND MAINGUY, Service du dessin M. HUGUES MORRISSETTE, Bureau de Recherches économiques

CALQUE DE REPÉRAGE DES DIVISIONS DE RECENSEMENT
REFERENCE MAP OF CENSUS DIVISIONS

VACHES LAITIÈRES

Les données statistiques qui ont permis d'élaborer cette carte sont disponibles à l'échelle de la municipalité et portent sur le 1er juin 1961.

Le recensement canadien définit une vache laitière comme suit: vache ou génisse de 2 ans et plus, en lactation ou devant être traite.

La méthode cartographique employée n'est pas absolument précise, car les points ont été répartis également à l'intérieur des municipalités. Toutefois, à cause de l'échelle utilisée et du nombre d'unités que représente chaque symbole, il n'était pas utile de rechercher une plus grande précision.

Il y a au Québec, 1,006,744 vaches laitières réparties sur 80,509 fermes de recensement.

RÉPARTITION DES VACHES LAITIÈRES
RÉGIONS ÉCONOMIQUES

Régions économiques	Nombre de vaches laitières
Montréal	278,861
Cantons de l'Est	225,728
Québec	153,933
Gaspésie-Rive Sud	123,089
Trois-Rivières	89,314
Saguenay-Lac-St-Jean	54,363
Abitibi-Témiscamingue	38,612
Outaouais	37,268
Montréal Métropolitain	3,513
Côte Nord–Nouveau-Québec	1,238

Les plus fortes densités de vaches laitières se trouvent dans la vallée du Richelieu (55 vaches laitières au mille carré) et au sud de Montréal. Des densités élevées apparaissent aussi dans les zones littorales du St-Laurent, entre Québec et Montréal, de même que dans les vallées de la Chaudière et de la St-François.

Dans le Bas-St-Laurent et en Gaspésie, le littoral est assez bien pourvu en vaches laitières, mais l'intérieur est pratiquement vide. Dans ces deux régions, l'élevage se heurte non seulement aux rigueurs climatiques, mais également au caractère montagneux du relief.

Dans l'entourage immédiat des grandes villes, les vaches laitières sont relativement peu nombreuses; ceci principalement à cause de l'empiètement des banlieues et de l'occupation du sol par des cultures spécialisées plus payantes.

Source: *Recensement du Canada, (96-535), 1961, B.F.S.*

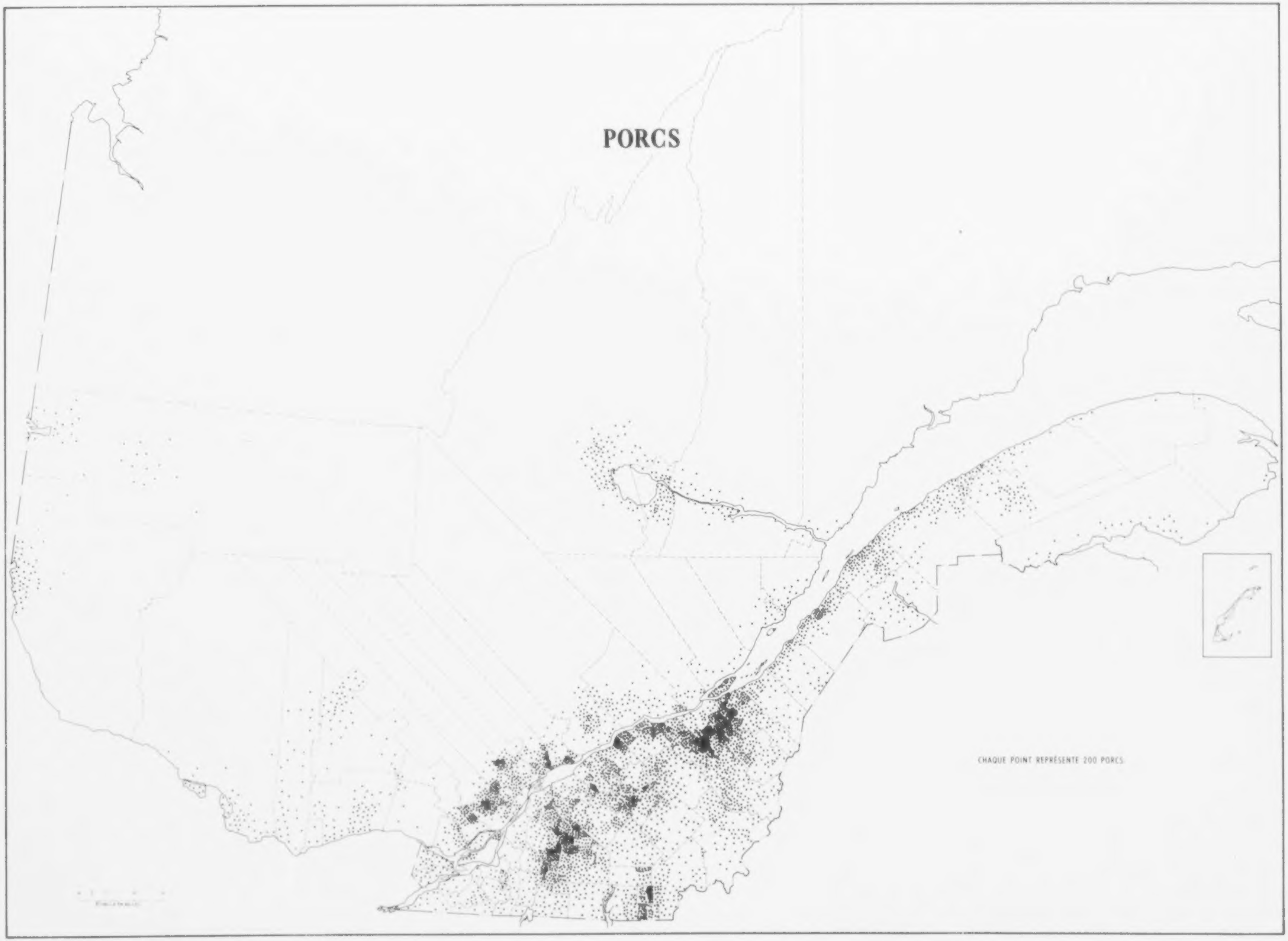
PORCS
CHAQUE POINT REPRÉSENTE 200 PORCS

PORCS

Les données statistiques qui ont permis d'élaborer cette carte sont disponibles à l'échelle de la municipalité et portent sur le 1er juin 1961.

Sont inclus dans le nombre total de porcs, tous les porcs ainsi que les truies de 6 mois et plus destinées à la reproduction.

La méthode cartographique employée n'est pas absolument précise, car les points ont été répartis également à l'interieur des municipalités. Toutefois, à cause de l'échelle utilisée et du nombre d'unités que représente chaque symbole, il n'était pas utile de rechercher une plus grande précision.

L'élevage du porc se pratique sur 47,599 fermes et représente une valeur totale de $25,172,876. Rappelons que la valeur déclarée du bétail au recensement est calculée d'après les données sur la valeur moyenne à la ferme des divers types de bétail tirée d'une enquête fragmentaire spéciale de la Division de l'Agriculture du B.F.S. À la date du recensement, un nombre total de 912,125 porcs a été recensé.

La répartition du porc est assez inégale au Québec. Le nombre de porcs varie en effet de 143 aux Iles-de-la-Madeleine à plus de 50,000 dans les comtés de recensement de Dorchester et de Lotbinière.

RÉPARTITION DU PORC
PRINCIPAUX COMTÉS DE RECENSEMENT

Divisions de recensement	Nombre de porcs	Divisions de recensement	Nombre de porcs
Dorchester	56,371	Arthabaska	34,034
Lotbinière	55,794	Shefford	31,061
Bagot	41,566	Rivière-du-Loup	24,239
Bellechasse	37,969	Joliette	21,646
Beauce	36,960	Compton	21,272
Nicolet	35,948	Mégantic	21,091

Le nombre total de porcs des 12 comtés de recensement du tableau précédent représente 45.8 pour cent du total québécois.

Par contre, le porc est à peu près absent sur la Côte Nord et en Gaspésie.

Source: *Recensement du Canada, (96-535), 1961, B.F.S.*

MOUTONS

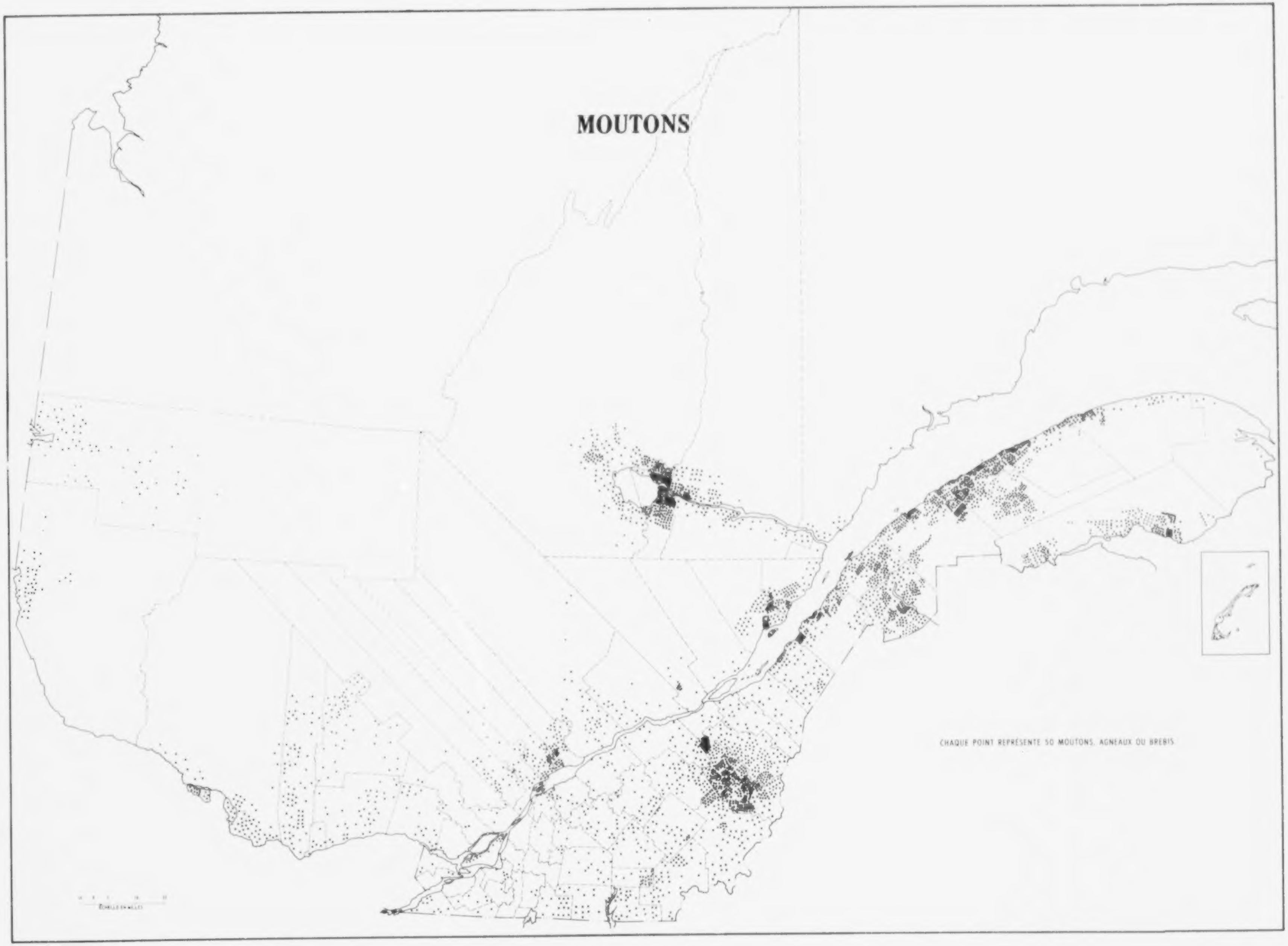

MOUTONS

Les données statistiques qui ont permis d'élaborer cette carte sont disponibles à l'échelle de la municipalité et portent sur le 1er juin 1961.

La méthode cartographique employée n'est pas absolument précise, car les points ont été répartis également à l'intérieur des municipalités. Toutefois, à cause de l'échelle utilisée et du nombre d'unités que représente chaque symbole, il n'était pas utile de rechercher une plus grande précision.

L'élevage du mouton se fait sur 12,493 fermes et représente un actif agricole de $2,575,938. Au 1er juin 1961, le Québec comptait 194,665 moutons dont la répartition se présente très inégalement. Il y a d'une part, quatre grandes concentrations qui réunissent près des trois quarts du troupeau; d'autre part, une faible ou très faible dispersion dans les autres régions.

RÉPARTITION DU MOUTON PRINCIPALES RÉGIONS ÉCONOMIQUES

Régions économiques	Nombre de moutons	Pourcentage par rapport au total québécois
Gaspésie–Rive Sud	66,378	34.1
Québec	38,552	19.8
Saguenay–Lac-St-Jean	24,024	12.3
Cantons de l'Est	16,972	8.7
Total	145,926	74.9

RÉPARTITION DU MOUTON PRINCIPAUX COMTÉS DE RECENSEMENT

Comtés de recensement	Nombre de moutons
Beauce	17,790
Rimouski	15,228
Lac-St-Jean-Est	11,109
Bonaventure	11,077
Témiscouata	10,651
Matapédia	10,497

Dans le reste du Québec, la répartition du mouton est très lâche puisque les chiffres réunis des 6 autres régions économiques du Québec ne totalisent que le quart du nombre total de moutons.

Source: *Recensement du Canada, (96-535), 1961, B.F.S.*

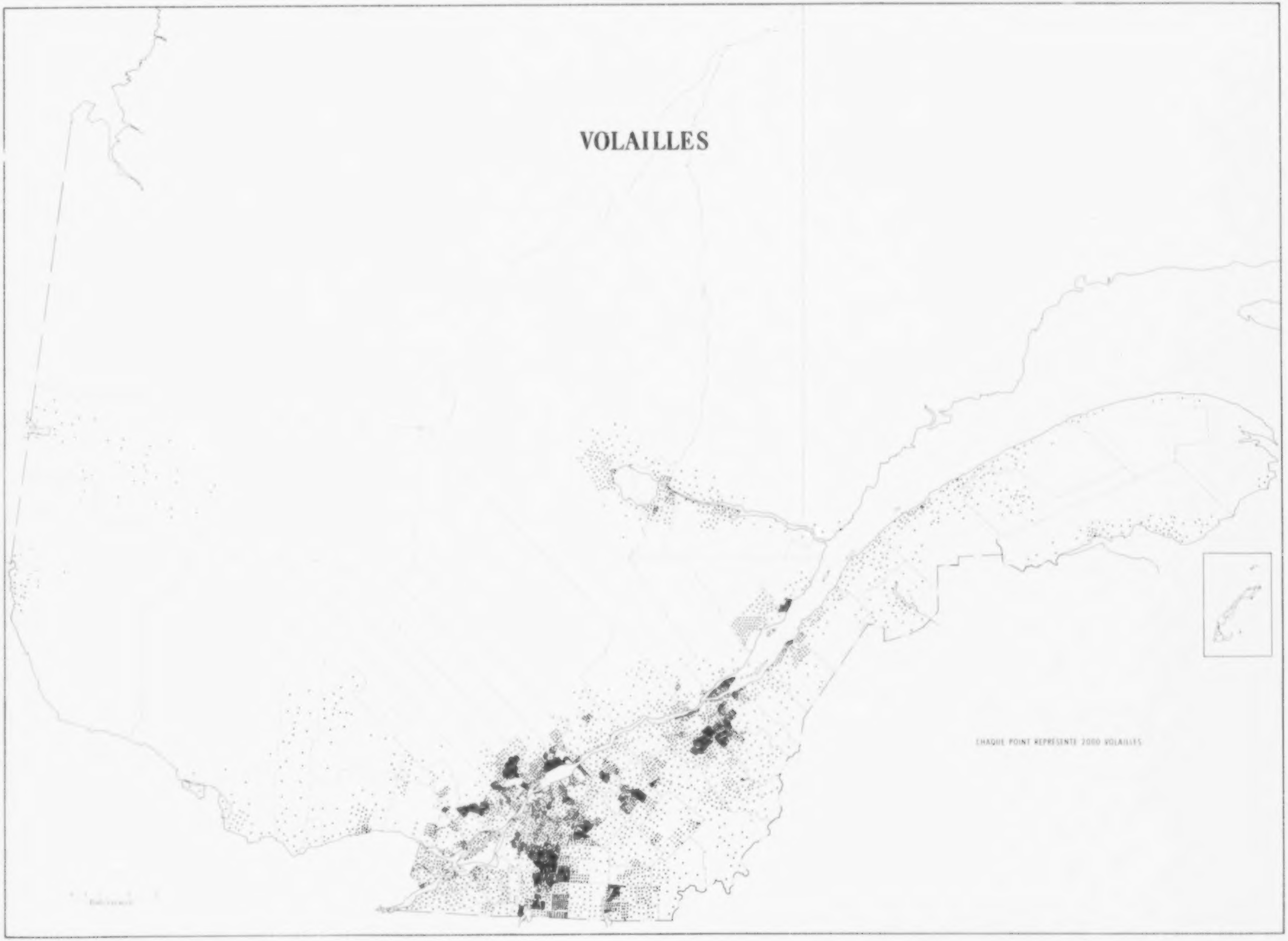
VOLAILLES
CHAQUE POINT REPRÉSENTE 2000 VOLAILLES

VOLAILLES

Les données statistiques, qui ont permis d'élaborer cette carte, sont disponibles par comtés de recensement et portent sur le 1er juin 1961.

La statistique contient les données relatives aux poules, poulets, dindons, canards et oies. Cependant, cette carte ne présente pas tous les groupes de volailles. Seule la catégorie des poules et poulets a été retenue. Chaque point, sur la carte, représente indifféremment les poules et poulettes destinées à la ponte, ainsi que tous les autres poulets et poussins.

Le nombre de poules et poulets s'établit à 12,935,030 et représente une valeur globale de $12,780,300. La valeur des autres catégories de volailles, non mentionnées sur la carte, se chiffre à $3,652,029 dont 94.0 pour cent pour la seule catégorie des dindons. A la date du recensement, l'élevage des poules et poulets se pratiquait sur 52,382 fermes.

Les principaux groupements de poules et poulets se situent près des grandes agglomérations urbaines du Québec. Ces dernières sont d'ailleurs d'importants marchés de consommation ou de transformation. Les concentrations d'éleveurs de poules et poulets au Québec dépendent également, pour une bonne part, de contrats accordés par des grandes chaînes de supermarchés.

VOLAILLES
PRINCIPALES RÉGIONS ÉCONOMIQUES

Régions économiques	Nombre
Montréal	4,883,303
Cantons de l'Est	2,228,870
Québec	2,043,856
Trois-Rivières	1,934,721

VOLAILLES
PRINCIPAUX COMTÉS DE RECENSEMENT

Comtés de recensement	Nombre	Comtés de recensement	Nombre
Joliette	732,383	Drummond	437,372
St-Maurice	565,913	Bagot	426,875
Rouville	557,332	Maskinongé	422,002
Berthier	532,720	Arthabaska	398,318
Dorchester	517,238	St-Hyacinthe	385,457
Missisquoi	502,975	Shefford	383,129

En Abitibi et dans quelques comtés gaspésiens, l'élevage des volailles est peu important.

Source: *Recensement du Canada, (96-535), 1961, B.F.S.*

TRACTEURS

TRACTEURS

Les données statistiques, qui ont permis d'élaborer cette carte, sont disponibles à l'échelle de la municipalité et portent sur le 1er juin 1961.

Le travail des agents recenseurs consistait à inscrire, sur les formules officielles du Recensement canadien, le nombre et la valeur des machines agricoles à la ferme à la date du recensement, que les machines aient appartenu à l'exploitant agricole où à toute autre personne. L'équipement possédé conjointement devait être déclaré à la ferme ou il se trouvait à la date du recensement.

La méthode cartographique employée n'est pas absolument précise, car les points ont été répartis également à l'intérieur des municipalités. Toutefois, à cause de l'échelle utilisée et du nombre d'unités que représente chaque symbole, il n'était pas utile de rechercher une plus grande précision.

Un peu plus de 63 pour cent des fermes québécoises possèdent au moins un tracteur. Le chiffre global de 70,697 tracteurs se répartit comme suit:

Toutes fermes déclarant	1 tracteur	51,643
" " "	2 tracteurs	7,786
" " "	3 tracteurs	855
" " "	4 tracteurs	139
" " "	5 tracteurs et plus	58

Le nombre de tracteurs varie énormement d'un comté de recensement à un autre. Il n'est que de 31 aux Iles-de-la-Madeleine, alors qu'on en compte 2,180 dans le seul comté de l'Abitibi. Le nombre le plus élevé de tracteurs se situe dans la plaine de Montréal et dans les comtés de recensement qui entourent la cité de Québec.

RÉPARTITION DES TRACTEURS PRINCIPAUX COMTÉS DE RECENSEMENT

Comtés de recensement	Nombre de tracteurs	Comtés de recensement	Nombre de tracteurs
Abitibi	2,180	Lotbinière	1,549
Bagot	1,760	Rouville	1,545
Nicolet	1,725	Rivière-du-Loup	1,529
St-Hyacinthe	1,616	Deux-Montagnes	1,493
Beauce	1,610	Lac-St-Jean-O.	1,480
Rimouski	1,609	Shefford	1,387

Le nombre moyen de tracteurs par ferme, pour l'ensemble du Québec est de 0.74. Les plus fortes moyennes par comté se trouvent dans la plaine de Montréal. Pour ne citer que quelques exemples, le comté de Napierville détient une moyenne de 1.38 tracteurs par ferme, l'Ile-Jésus 1.33, St-Jean 1.26, Châteauguay 1.21, Laprairie et Rouville 1.20. À l'opposé, les comtés de Gaspé-Est et des Iles-de-la-Madeleine comptent moins de 0.2 tracteur par ferme.

Source: *Recensement du Canada, (96-535), 1961, B.F.S.*

BATTEUSES

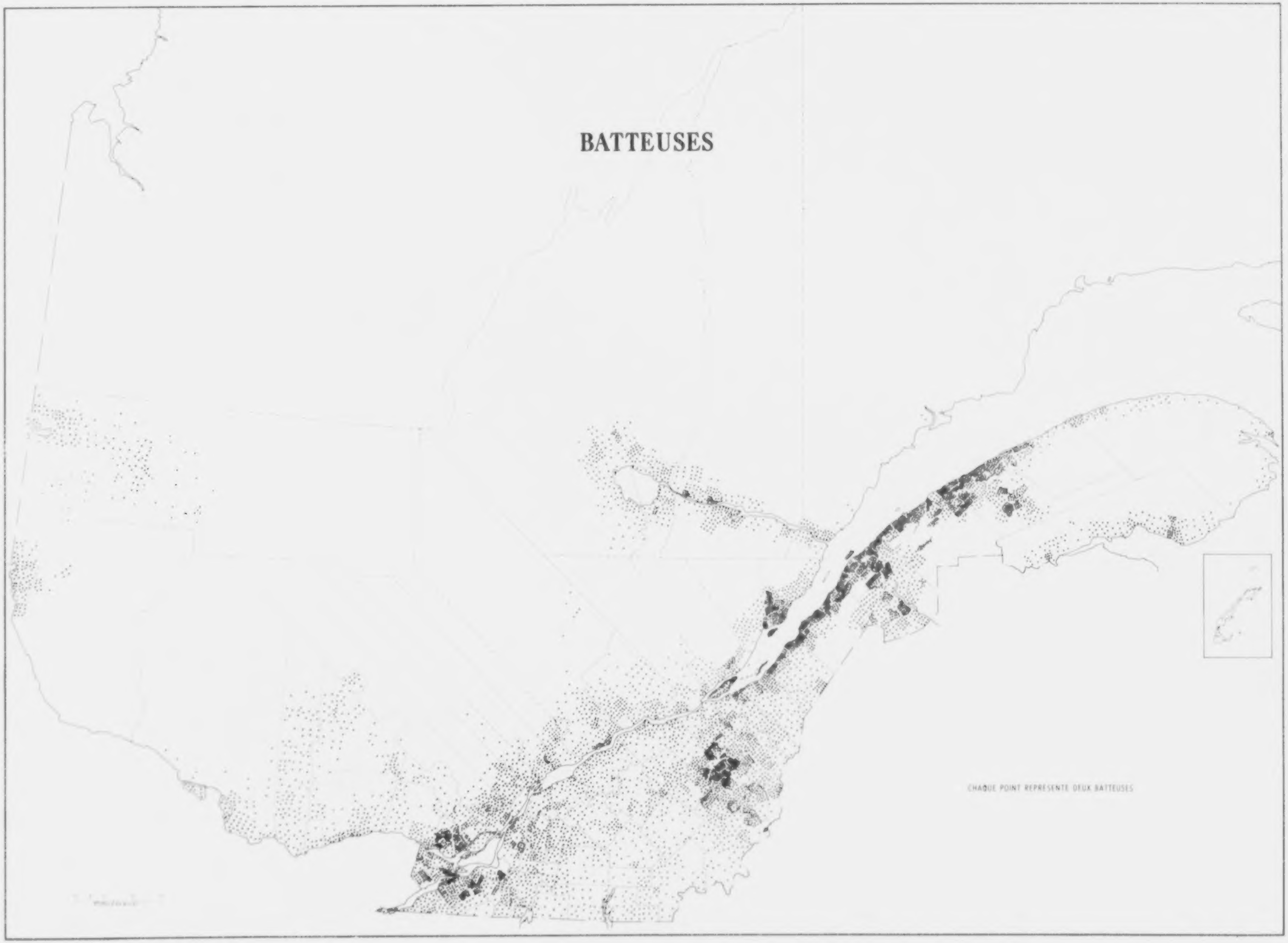

BATTEUSES

Les données statistiques, qui ont permis d'élaborer cette carte, sont disponibles à l'échelle des municipalités et des comtés de recensement, et portent sur le 1er juin 1961.

D'après le recensement agricole canadien, il est possible qu'il y ait eu des erreurs dans le dénombrement de certains instruments aratoires. Apparemment, des agents recenseurs n'ont pas saisi le sens de l'expression "moissonneuses-batteuses" et ont inscrit d'autres machines, telles que les lieuses ou les batteuses. Cette mise au point ne semble malheureusement pas expliquer en entier certaines concentrations importantes que fait ressortir cette carte.

Les batteuses sont des instruments stationnaires munis d'un tambour pour battre le grain et d'un vanneur pour séparer la paille du grain. Ces instruments peuvent être d'un modèle primitif où les diverses opérations d'alimentation, d'enlèvement du grain et de la paille sont faites à la main, ou encore peuvent être automatiques lorsque les opérations sont exécutées par la machine à l'aide d'une courroie et d'une soufflerie.

Les batteuses peu dispendieuses existaient sur presque toutes les fermes il y a une trentaine d'années. Leur répartition change rapidement et demeure soumise à l'automatisation des fermes. Les batteuses manuelles furent remplacées peu à peu par des batteuses plus perfectionnées, et partant plus coûteuses et demandant une utilisation plus intensive pour être rentable. C'est à ce moment que sont apparues des coopératives de battages et des contracteurs ambulants.

Cette transformation prit origine dans les régions agricoles les plus favorisées, là où les exploitants agricoles étaient suffisamment prospères pour se permettre de louer ou d'acheter un tel équipement. A leur tour, les batteuses automatiques ont dû céder la place aux moissonneuses-batteuses, instruments encore plus perfectionnés et plus dispendieux, exigeant des conditions de rentabilité encore plus grandes.

La carte montre des concentrations importantes de batteuses dans les régions où les moissonneuses-batteuses sont encore peu répandues parce que les conditions économiques agricoles y sont moins favorables qu'ailleurs.

BATTEUSES
PRINCIPALES RÉGIONS ÉCONOMIQUES

Régions économiques	Nombre
Gaspésie – Rive Sud	5,101
Québec	3,214
Montréal	2,659
Cantons de l'Est	1,374
Province de Québec	15,340

Ainsi, dans les régions de Montréal, des Cantons de l'Est, et sur la rive nord du St-Laurent entre Montréal et Québec, les batteuses sont relativement peu nombreuses.

Avec la rationalisation des exploitations agricoles et la disparition des fermes sous-marginales, il est à prévoir d'ici une dizaine d'années, la disparition des concentrations importantes de batteuses. Celles-ci céderont le pas, là aussi, à des machines plus modernes.

Source: *Recensement du Canada, (96-535), 1961, B.F.S.*

PRESSES RAMASSEUSES À FOIN

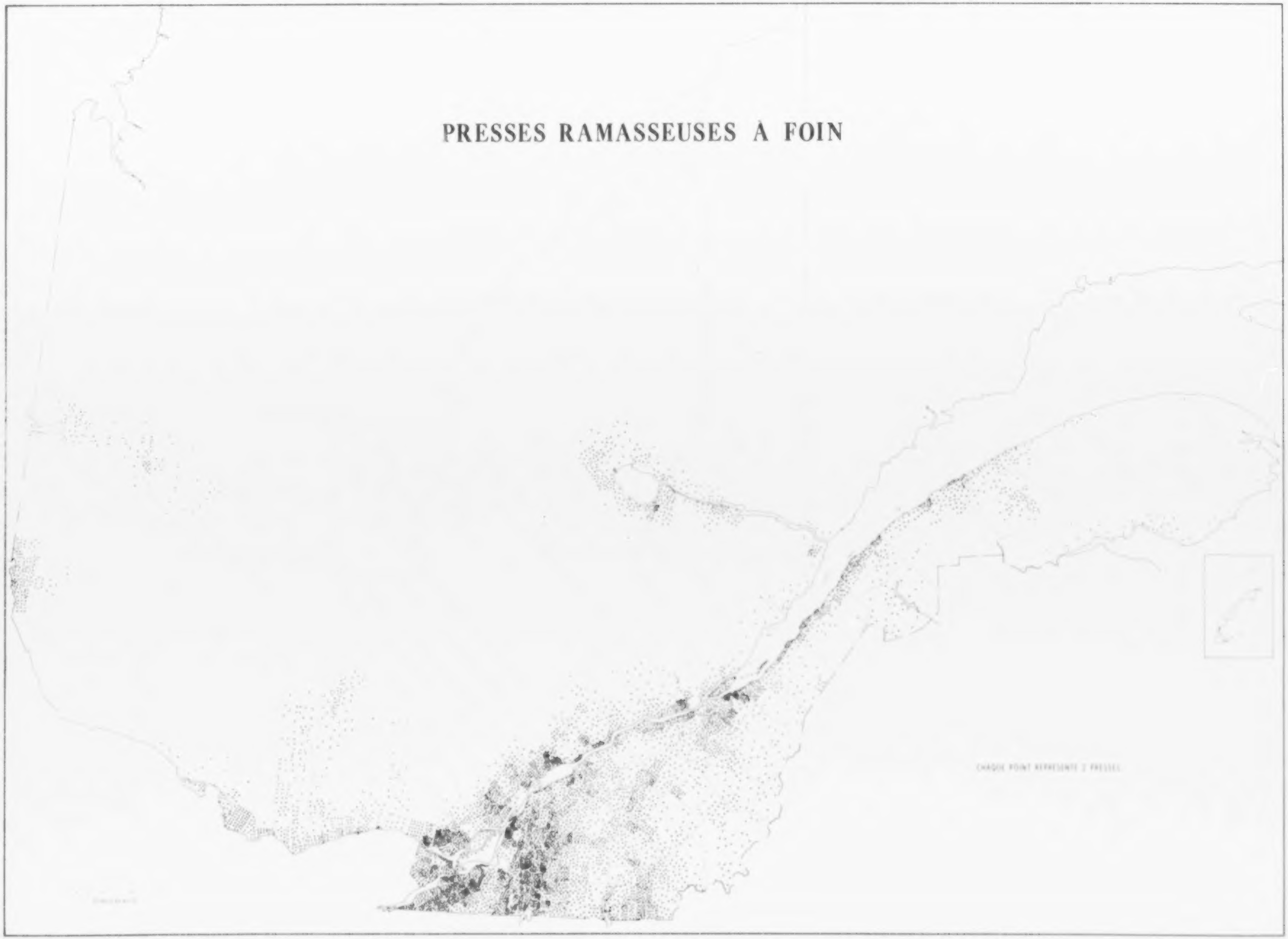

PRESSES RAMASSEUSES À FOIN

Les données statistiques, qui ont permis d'élaborer cette carte, sont disponibles à l'échelle des municipalités et des comtés de recensement, et portent sur le 1er juin 1961.

Le nombre total de presses ramasseuses à foin se chiffre à 13,212. Ces instruments aratoires sont répartis sur 13,113 fermes mais doivent certainement servir à un nombre plus élevé d'exploitations agricoles car ce chiffre ne représente que 13 pour cent du total des fermes du Québec.

Les presses ramasseuses à foin se trouvent surtout dans la région de Montréal et dans les Cantons de l'Est.

PRESSES RAMASSEUSES À FOIN
PRINCIPALES RÉGIONS ÉCONOMIQUES

Régions économiques	Nombre
Montréal	5,097
Cantons de l'Est	2,115
Québec	1,118

La répartition des presses ramasseuses à foin correspond, dans une large mesure, à la rentabilité des fermes. C'est ainsi que les groupements les plus importants correspondent à des comtés qui détiennent des avantages agricoles certains: un marché de consommation pour le lait nature à proximité, de bons sols et finalement une saison végétative permettant deux récoltes de foin par année.

Cette répartition des presses ramasseuses à foin correspond également aux superficies en culture. Aussi, la superficie des terres en culture, dans les comtés possédant le plus grand nombre de ces instruments agricoles, est-elle généralement plus étendue que partout ailleurs au Québec. Ces comtés comptent en effet une superficie en culture supérieure à la moyenne provinciale.

Le contraire est également vérifiable. Des 16 comtés de recensement qui possèdent moins de 100 presses ramasseuses à foin, deux seulement (Bonaventure 61,838 acres et Témiscouata 66,718 acres) ont des superficies en culture qui se rapprochent de la moyenne du Québec (70,000 acres); dans les autres comtés, les superficies en culture varient de 2,380 acres aux Iles-de-la-Madeleine a 31,611 acres dans Chambly.

Source: *Recensement du Canada, (96-535), 1961, B.F.S.*

SUPERFICIE TOTALE DES FERMES

SUPERFICIE TOTALE DES FERMES

Les données statistiques qui ont permis d'élaborer cette carte sont disponibles à l'échelle de la municipalité et portent sur le 1er juin 1961.

La méthode cartographique employée n'est pas absolument précise, car les points ont été répartis également à l'intérieur des municipalités. Toutefois, à cause de l'échelle utilisée et du nombre d'unités que représente chaque symbole, il n'était pas utile de rechercher une plus grande précision.

La superficie totale des fermes québécoises est de 14,198,492 acres. Cette superficie est répartie comme suit:

terres défrichées	**7,864,176**	acres
en culture	5,213,302	"
pâturages défrichés	2,312,950	"
jachères	46,344	"
autres terres défrichées	291,580	"
terres non défrichées	**6,334,316 316**	acres
terres à bois	4,501,305	"
autres terres non défrichées	1,833,011	"

SUPERFICIE TOTALE DES FERMES RÉGIONS ÉCONOMIQUES

Régions économiques	Superficie totale des fermes, en acres	% par rapport au total québécois
Montréal	2,975,842	20.95
Cántons de l'Est	2,937,049	20.68
Gaspésie – Rive-Sud	2,396,941	16.90
Québec	2,183,874	15.38
Trois-Rivières	1,034,888	7.28
Outaouais	887,961	6.25
Abitibi – Témiscamingue	884,896	6.23
Saguenay – Lac-St-Jean	771,070	5.43
Montréal Métropolitain	84,685	0.60
Côte Nord – Nouveau-Qué.	41,286	0.30

Source: *Recensement du Canada, (96-535), 1961, B.F.S.*

SUPERFICIES EN CULTURE

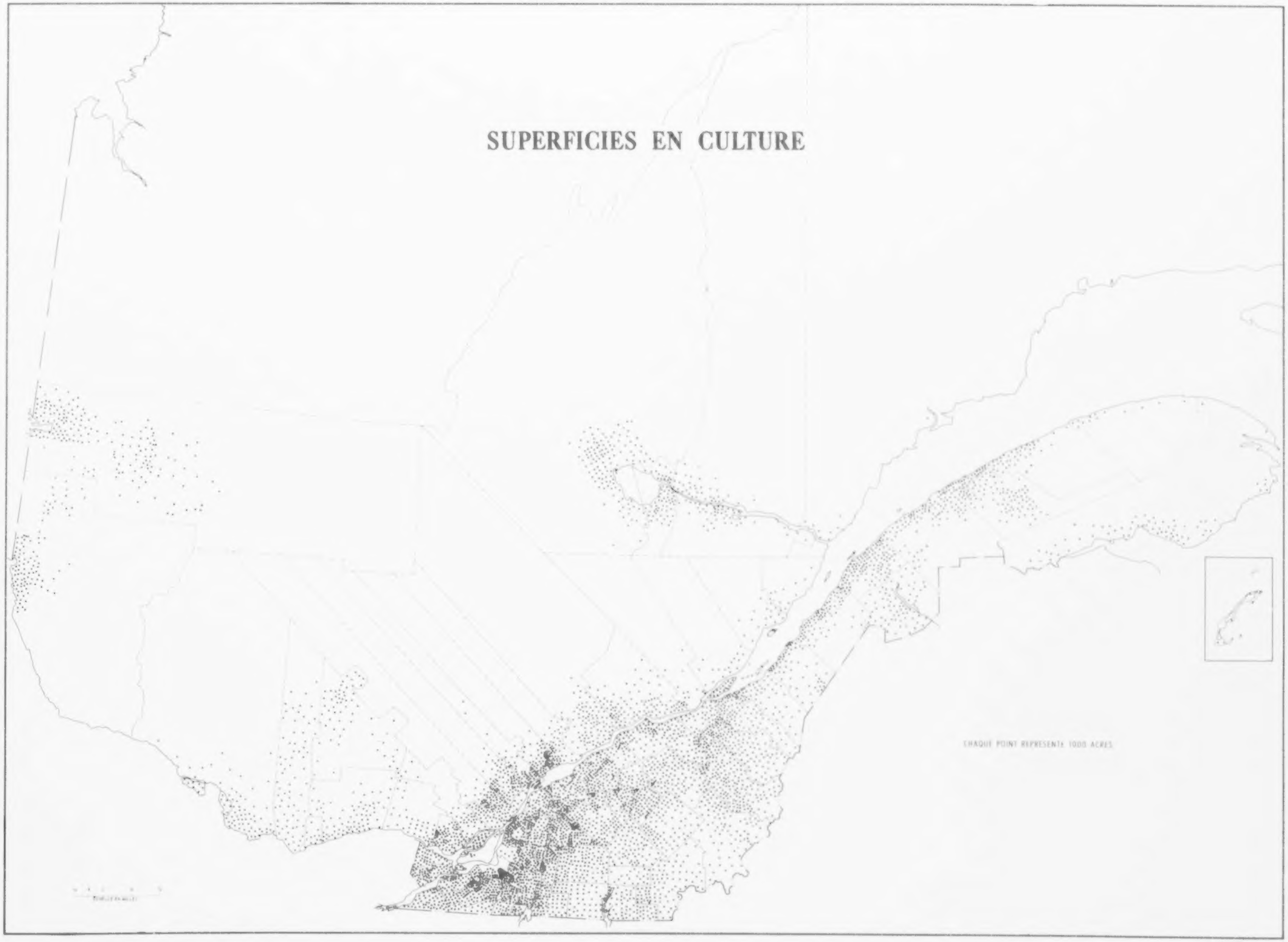

SUPERFICIES EN CULTURE

Les données statistiques qui ont permis d'élaborer cette carte sont disponibles à l'échelle de la municipalité et portent sur le 1er juin 1961.

Les superficies en culture représentent les superficies ensemencées ou à ensemencer en vue de la récolte de 1961.

La méthode cartographique employée n'est pas absolument précise, car les points ont été répartis également à l'intérieur des municipalités. Toutefois, à cause de l'échelle utilisée et du nombre d'unités que représente chaque symbole, il n'était pas utile de rechercher une plus grande précision.

Les superficies en culture représentent 5,213,302 acres réparties dans 93,586 fermes de la façon suivante:

Nombre d'acres en culture	Nombre de fermes	Pourcentage
1 – acre en culture	807	0.9
2 – 4 acres en culture	1,554	1.7
5 – 7 " " "	1,465	1.6
8 – 12 " " "	3,331	3.6
13 – 17 " " "	3,815	4.1
18 – 32 " " "	14,970	15.9
33 – 47 " " "	18,965	20.3
48 – 72 " " "	25,858	27.6
73 – 127 " " "	18,520	19.8
128 – 192 " " "	3,389	3.6
193 acres et plus" "	912	0.9
Total	93,586	100.0

Les superficies en culture comprenant:

1– **grandes cultures**

foin cultivé	3,312,197	acres
avoine à grain	1,298,550	acres
avoine coupée pour foin	117,599	acres
pommes de terre	80,319	acres
maïs d'ensilage	54,624	acres

2– **serres, fleurs à couper et pépinières** (principalement pour la vente) pour la vente) 2,479,365 pieds carrés

3– **légumes** 64,333 acres

4– **fruits de verger** (sur (sur les fermes possédant 25 arbres fruitiers et plus) 25,745 acres

5– **petits fruits** (cultivés principalement pour la vente) 6,115 acres

SUPERFICIE EN CULTURE PAR RAPPORT À LA SUPERFICIE TOTALE DES FERMES, RÉGIONS ÉCONOMIQUES

Régions économiques	Superficie en culture, en acres	Superficie totale des fermes, en acres	Pourcentage (2)
Montréal	1,528,941	2,975,842	51.4
Cantons de l'Est	949,421	2,937,049	32.3
Gaspésie – Rive Sud	721,807	2,396,941	30.1
Québec	709,905	2,183,874	32.5
Trois-Rivières	436,478	1,034,888	42.2
Abitibi – Témiscamingue	286,988	884,896	32.4
Saguenay – Lac-St-Jean	271,856	771,070	35.3
Outaouais	241,736	887,961	27.2
Montréal métropolitain	56,510	84,685	66.7
Côte Nord – Nouveau-Québec	9,660	41,286	23.4

(1) Comprennent d'autres cultures de moindre importance telles que le blé, l'orge, le sarrasin, les céréales mélangées, les betteraves à sucre, le tabac, etc.

(2) Pourcentage de la superficie en culture par rapport à la superficie totale.

Source: *Recensement du Canada, (96-535), 1961, B.F.S.*

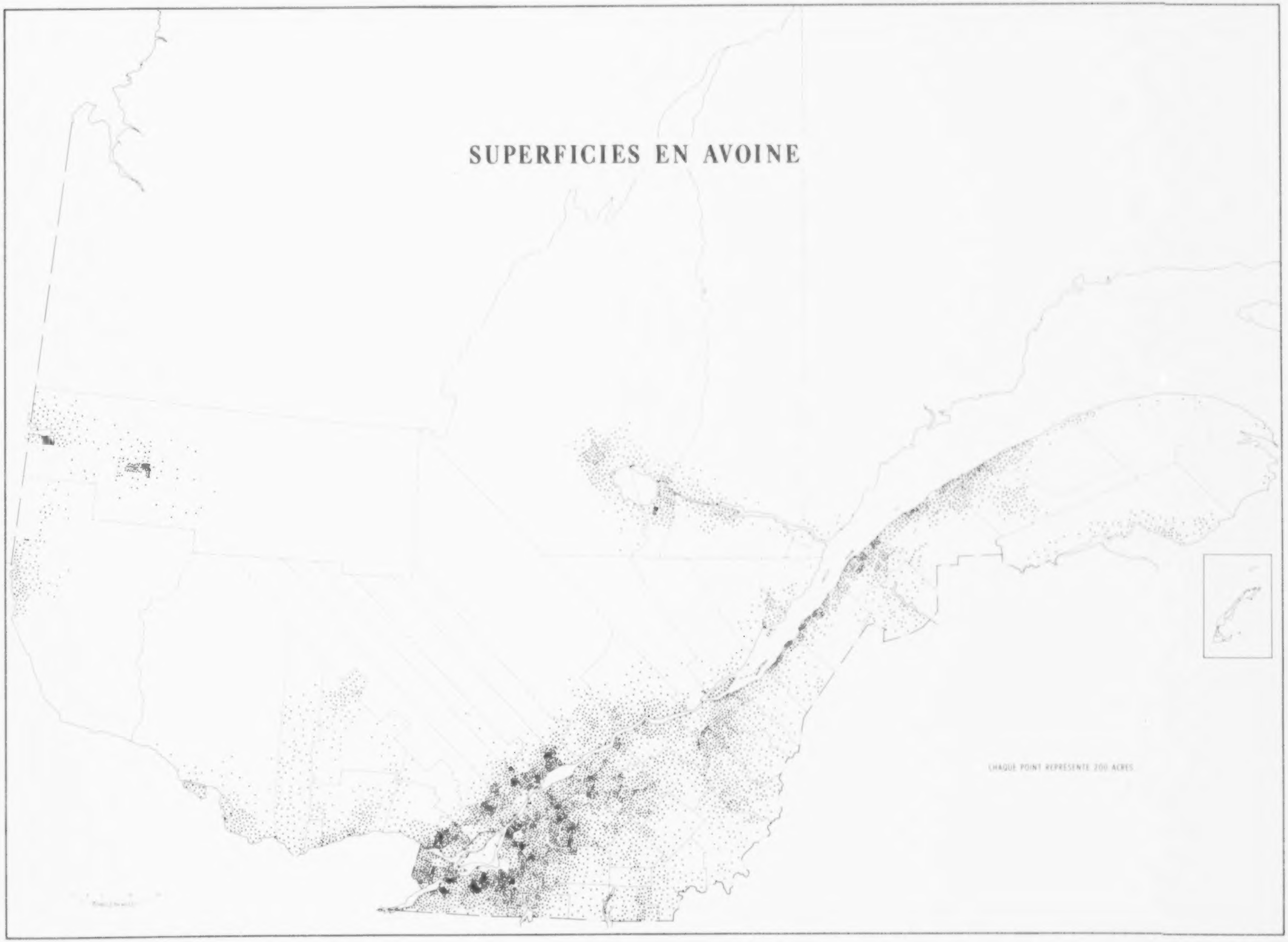
SUPERFICIES EN AVOINE
CHAQUE POINT REPRESENTE 200 ACRES

SUPERFICIE EN AVOINE

Les données statistiques, qui ont permis d'élaborer cette carte, sont disponibles à l'échelle de la municipalité et portent sur la période écoulée entre le 1er juin 1960 et le 31 mai 1961.

La méthode cartographique employée n'est pas absolument précise, car les points ont été répartis également à l'intérieur des municipalités. Toutefois, à cause de l'échelle utilisée et du nombre d'unités que représente chaque symbole, il n'était pas utile de rechercher une plus grande précision.

Les superficies en avoine ne comprennent pas l'avoine coupée pour le foin mais uniquement à grain.

L'ensemencement de l'avoine à grain se fait sur 71,632 fermes; elle occupe une superficie totale de l'ordre de 1,300,000 acres. Par contre, seulement 7,200 fermes déclarent des ventes de céréales pour un montant total de $2,600,000.

SUPERFICIES EN AVOINE PRINCIPALES RÉGIONS ÉCONOMIQUES

Régions économiques	Superficies en acres	% par rapport au total québécois
Montréal	437,541	33.7
Gaspésie – Rive-Sud	189,961	14.6
Cantons de l'Est	174,451	13.4
Québec	164,719	12.7
Trois-Rivières	119,434	9.2

SUPERFICIES EN AVOINE PRINCIPAUX COMTÉS DE RECENSEMENT

Comtés de recensement	Superficies en acres
Nicolet	43,331
Lac-St-Jean-Ouest	35,292
Rivière-du-Loup	35,265
Bagot	34,678
Rimouski	34,201
Beauce	32,338
Yamaska	30,838

Il est à noter que les superficies cultivées en avoine des 7 comtés mentionnés dans le tableau précédent totalisent près de 20 pour cent du total provincial.

En mettant en relation les superficies ensemencées en avoine à grain et les superficies en culture, on obtient des pourcentages qui varient de 11.27 dans Brome à 39.11 dans Charlevoix-Ouest.

IMPORTANCE DES SUPERFICIES EN AVOINE PRINCIPAUX COMTÉS DE RECENSEMENT

Comtés de recensement	Pourcentage	Comtés de recensement	Pourcentage
Charlevoix-O.	39.11	Laprairie	30.84
Charlevoix-E.	36.51	Montcalm	30.66
Deux-Montagnes	35.48	Lac-St-Jean-E.	30.51
Verchères	35.05	Maskinongé	30.39
Vaudreuil	32.98	Argenteuil	30.28
Soulanges	32.72	Pontiac	30.07
		Beauharnois	30.03

La majorité des comtés de recensement comptant plus de 30 pour cent de leurs superficies cultivées en avoine, est située dans la plaine de Montréal.

Les comtés de recensement ayant les plus faibles superficies en avoine sont les comtés fortement urbanisées de l'Ile-de-Montréal et de l'Ile-Jésus ou bien les comtés où l'agriculture est marginale (Abitibi, Gaspé-Est, Gaspé-Ouest, Iles-de-la-Madeleine).

Source: *Recensement du Canada, (96-535), 1961, B.F.S.*

SUPERFICIES EN MAÏS D'ENSILAGE

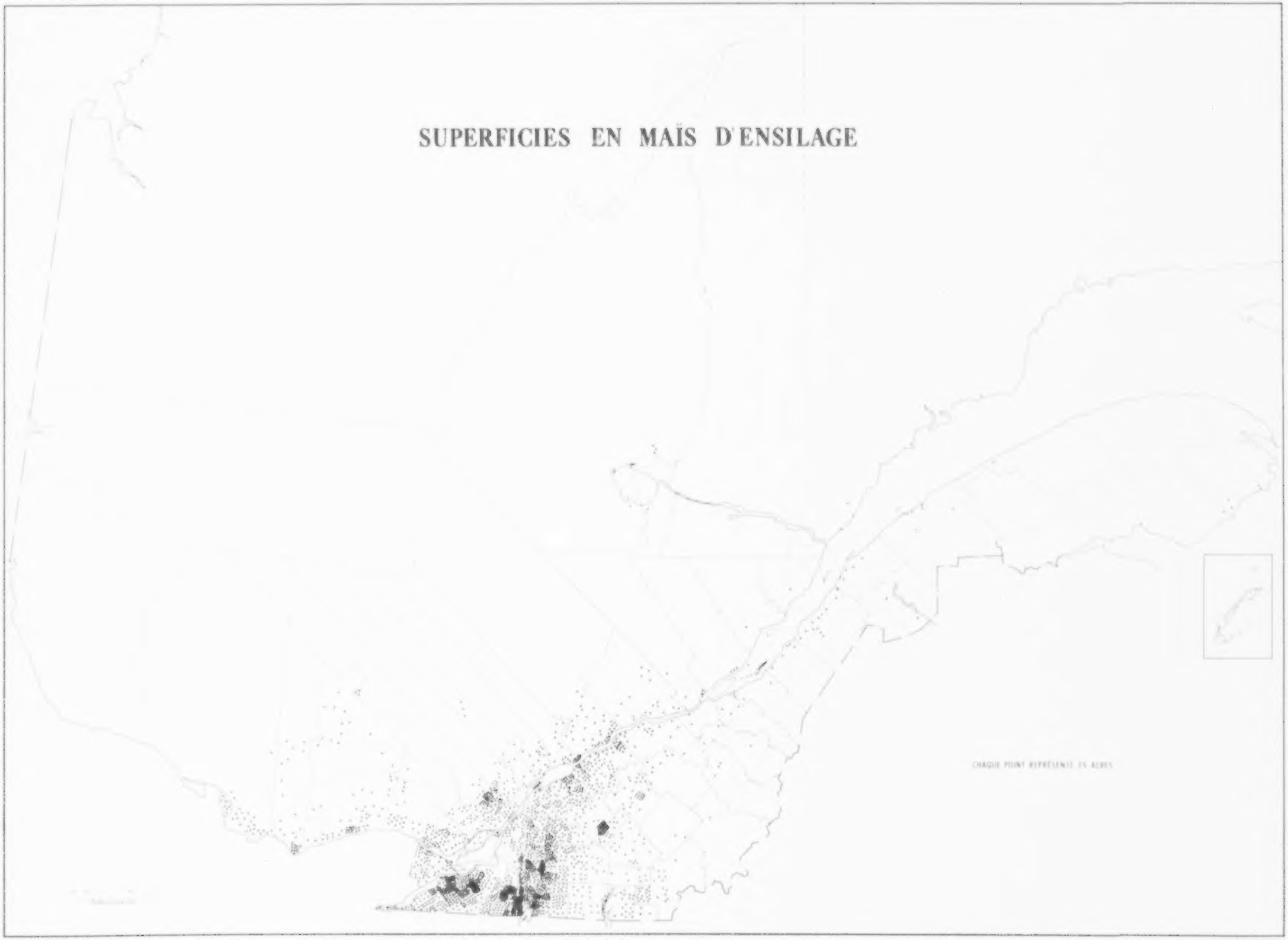

SUPERFICIES EN MAÏS D'ENSILAGE

Les données statistiques, qui ont permis d'élaborer cette carte, sont disponibles à l'échelle de la municipalité et portent sur le 1er juin 1961.

La méthode cartographique employée n'est pas absolument précise, car les points ont été répartis également à l'intérieur des municipalités. Toutefois, à cause de l'échelle utilisée et du nombre d'unités que représente chaque symbole, il n'était pas utile de rechercher une plus grande précision.

Les superficies ensemencées en maïs d'ensilage représentent 54,624 acres, soit seulement 1.05 pour cent des superficies cultivées. Un peu plus de 10,000 exploitants agricoles s'adonnent à cette culture.

La culture en maïs d'ensilage se pratique surtout dans la région de Montréal. Cette région économique totalise en effet 66 pour cent des superficies ensemencées en maïs d'ensilage.

Seulement 19 comtés sur 75 ont des superficies en maïs d'ensilage supérieures à 1,000 acres.

RÉPARTITION DES SUPERFICIES ENSEMENCÉES EN MAÏS D'ENSILAGE PRINCIPAUX COMTÉS DE RECENSEMENT

Comtés de recensement	Superficies en acres	Comtés de recensement	Superficies en acres
Missisquoi	3,779	Drummond	1,780
Châteauguay	3,299	St-Jean	1,651
Rouville	2,934	Shefford	1,612
Iberville	2,835	Napierville	1,407
Beauharnois	2,485	Papineau	1,266
Nicolet	2,231	Montcalm	1,182
Bagot	2,230	Pontiac	1,108
St-Hyacinthe	2,144	L'Assomption	1,020
Huntingdon	2,051	Champlain	1,004
Yamaska	1,912		

Il est à noter que la grande densité que l'on trouve dans la municipalité de l'Avenir, comté de Drummond, correspond à un micro-climat. La saison végétative y est plus longue de 2 semaines que celle qui prévaut dans le milieu ambiant.

En dehors des 19 comtés cités dans le tableau précédent, on rencontre peu de superficies ensemencées en maïs d'ensilage. Ceci peut tenir à un seuil climatique ou à la meilleure alimentation que reçoivent les grands troupeaux de vaches laitières de la région de Montréal.

Source: *Recensement du Canada, (96-535), 1961, B.F.S.*

SUPERFICIES EN POMMES DE TERRE

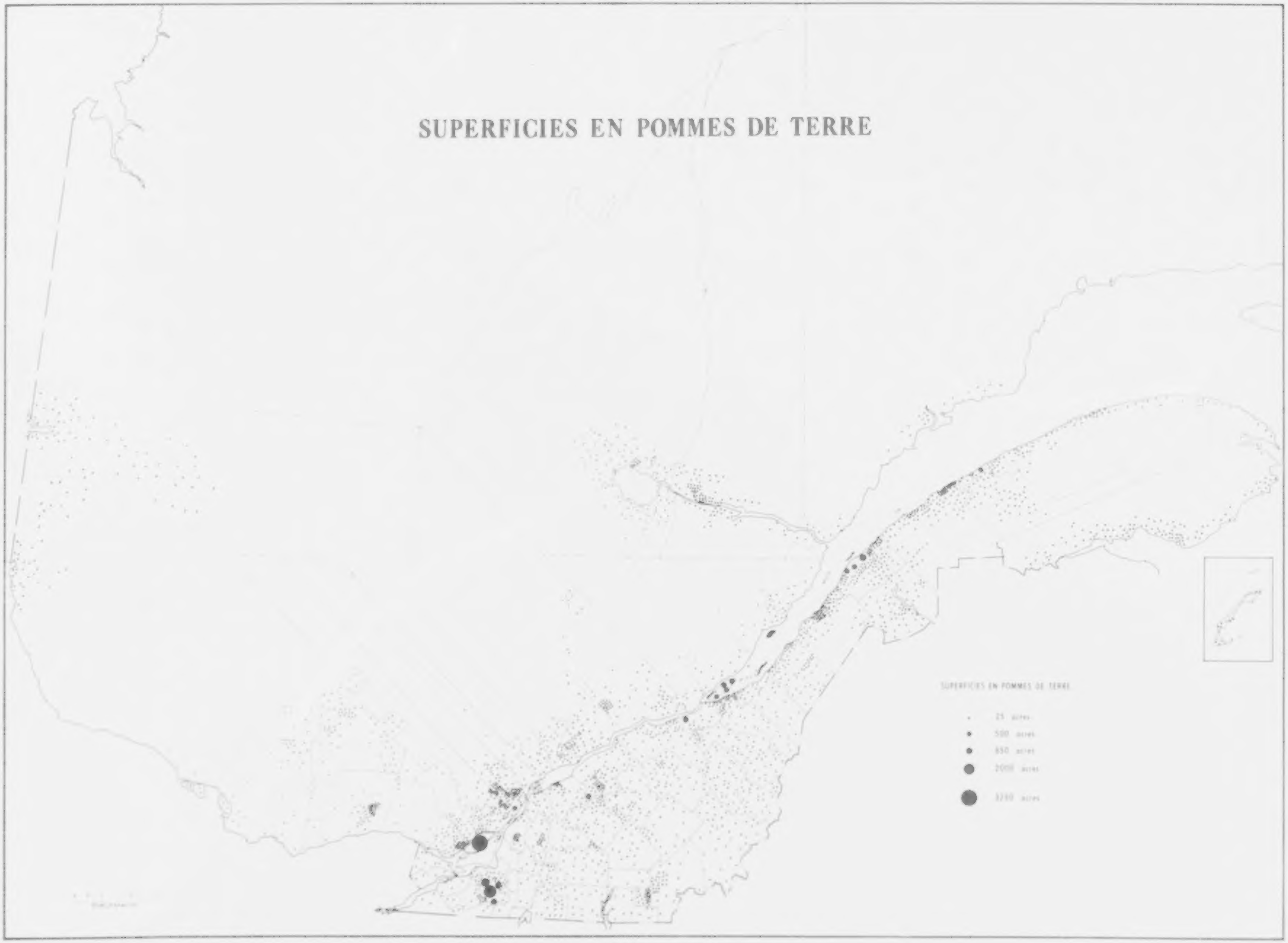

SUPERFICIES EN POMME DE TERRE

Les données statistiques, qui ont permis d'élaborer cette carte, sont disponibles à l'échelle de la municipalité et portent sur la période écoulée entre le 1er juin 1960 et le 31 mai 1961.

Des symboles proportionnels ont été utilisés afin de pallier les très grands écarts numériques qui existaient entre les diverses données.

Les superficies ensemencées en pommes de terre représentent 80.319 acres, soit 1.5 pour cent de la superficie cultivée. Cette culture se pratique sur un peu plus de 50 pour cent des fermes québécoises.

SUPERFICIES ENSEMENCÉES EN POMMES DE TERRE PRINCIPALES RÉGIONS ÉCONOMIQUES

Régions économiques	Superficies en acres
Gaspésie-Rive Sud	20.203
Montréal	19.328
Québec	12.253
Cantons de l'Est	7.834
Trois-Rivières	6.350

SUPERFICIES ENSEMENCÉES EN POMMES DE TERRE PRINCIPAUX COMTÉS DE RECENSEMENT

Comtés de recensement	Superficies en acres
Napierville	5.871
Rivière-du-Loup	4.915
Ile-Jésus	3.325
Rimouski	2.764
Montmorency 2 (Ile d'Orléans)	2,491
Nicolet	2.326
Chicoutimi	2.308

Les relations entre les superficies ensemencées en pommes de terre et les superficies cultivées permettent de déceler l'importance relative de cette culture.

IMPORTANCE DES SUPERFICIES ENSEMENCÉES EN POMMES DE TERRE PRINCIPAUX COMTÉS DE RECENSEMENT

Comtés de recensement	Pourcentage
Ile-Jésus	18.6
Montmorency 2 (Ile-d'Orléans)	15.0
Napierville	9.6
Iles-de-la-Madeleine	8.45
Gaspé-Est	6.6
Saguenay	5.5

À la date du recensement agricole, seulement 16.951 fermes (17.7 pour cent) ont déclaré des ventes de pommes de terre, plantes-racines, tabac, betteraves à sucre et autres grandes cultures. Ces ventes ont rapporté une valeur globale de $13.295.720.

Source: *Recensement du Canada, (96-535), 1961, B.F.S.*

GRANDES FERMES COMMERCIALES

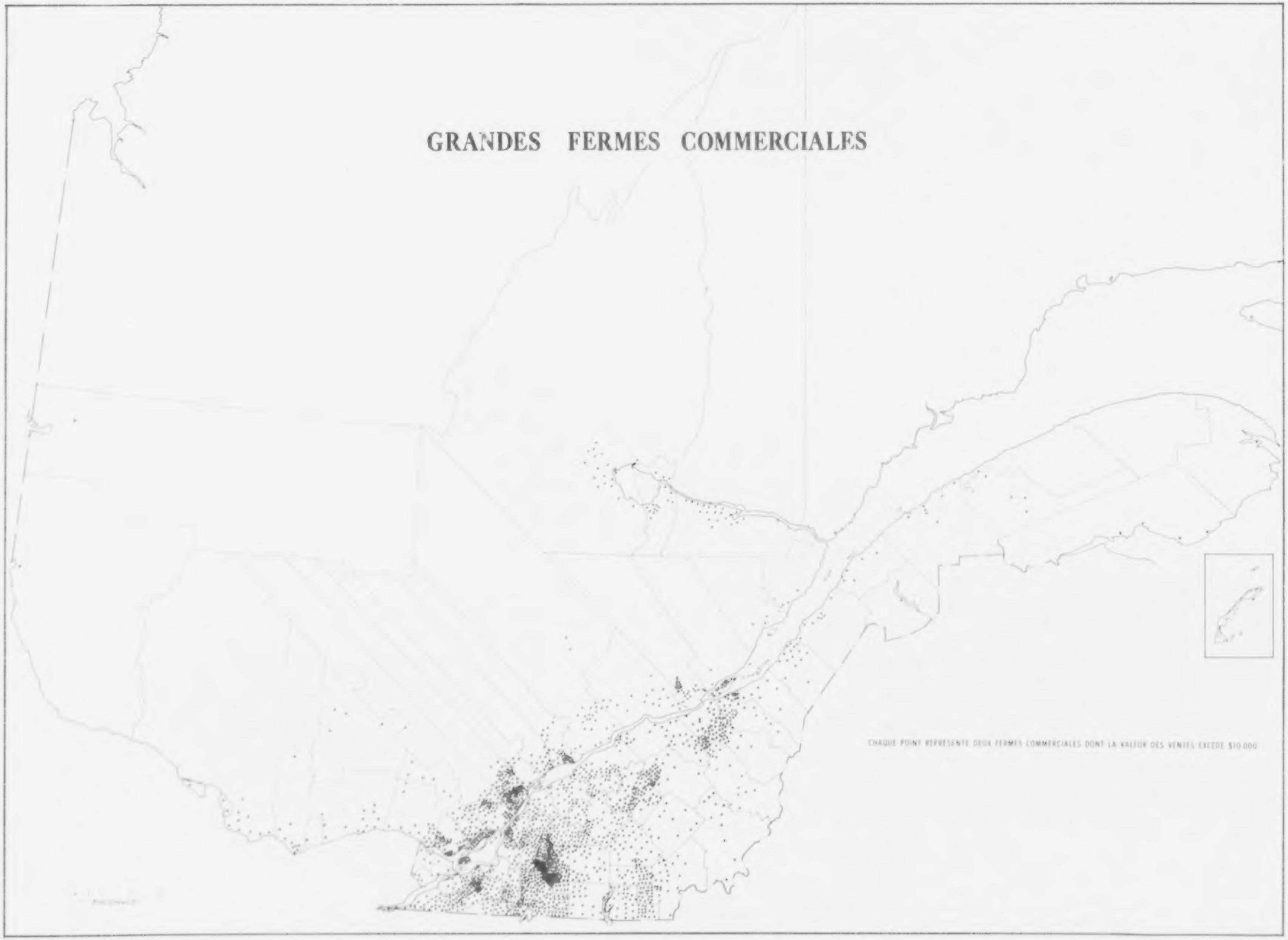

GRANDES FERMES COMMERCIALES

Les données statistiques, qui ont permis d'élaborer cette carte, sont disponibles par comté de recensement et portent sur la période écoulée entre le 1er juin 1960 et le 31 mai 1961.

Par grande ferme commerciale, on entend ici toute ferme commerciale dont la valeur des produits vendus excède $10,000. Théoriquement, ces fermes correspondent à une exploitation agricole possédant au moins 28 vaches qui produisent chacune annuellement 8,000 livres de lait écoulées dans les conditions presqu'optimales de $4.50 les 100 livres.

Les grandes fermes commerciales sont au nombre de 3,871 et représentent 6.2 pour cent du nombre total de fermes commerciales. Celles-ci se répartissent selon les catégories suivantes:

Valeur des produits vendus	Nombre de fermes	Pourcentage
$10,000 à $14,999	2,369	61.2
$15,000 à $24,999	952	24.6
$25,000 et plus	550	14.2
Total	3,871	100%

Les grandes fermes commerciales sont très inégalement réparties dans le Québec. On trouve d'une part des concentrations très fortes dans la plaine de Montréal et les Cantons de l'Est, et d'autre part, une absence presque totale dans les régions de l'Abitibi et de la Côte Nord — Nouveau-Québec.

GRANDES FERMES COMMERCIALES PRINCIPAUX COMTÉS DE RECENSEMENT

Comtés de recensement	Nombre	Comtés de recensement	Nombre
Rouville	226	Shefford	130
Joliette	159	Châteauguay	124
Bagot	154	Iberville	120
St-Hyacinthe	145	Nicolet	111
Arthabaska	140	Drummond	108
Missisquoi	138	Deux-Montagnes	105

IMPORTANCE DES GRANDES FERMES COMMERCIALES(1) PRINCIPAUX COMTÉS DE RECENSEMENT

Comtés de recensement	Pourcentage	Comtés de recensement	Pourcentage
Ile-de-Montréal	22.8	Ile-Jésus	14.7
Iberville	18.7	Joliette	14.0
Sherbrooke	16.8	St-Hyacinthe	12.1
Québec	15.9	Verchères	11.9
Missisquoi	14.7	Terrebonne	11.6
		St-Jean	11.1

Les comtés de recensement comptant les plus forts pourcentages de grandes fermes commerciales par rapport au nombre total de fermes commerciales, sont situés très près des grands marchés de consommation.

(1) Par rapport au nombre total de fermes commerciales.

Source: *Recensement du Canada, (96-535), 1961, B.F.S.*

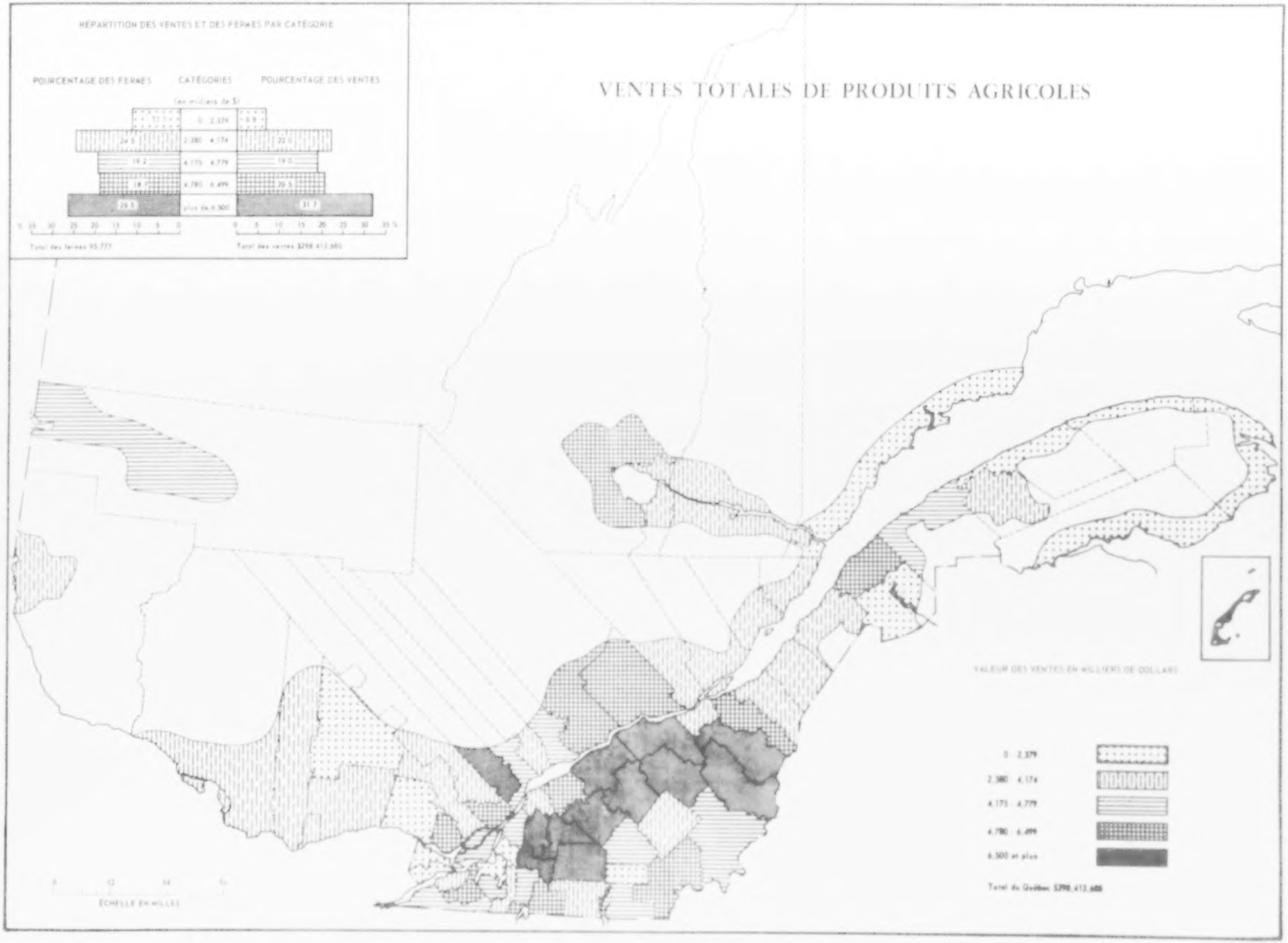
VENTES TOTALES DE PRODUITS AGRICOLES
RÉPARTITION DES VENTES ET DES FERMES PAR CATÉGORIE
POURCENTAGE DES FERMES
CATÉGORIES
(en milliers de $)
POURCENTAGE DES VENTES
11.1
0 2.379
6.8
24.5
2.380 4.174
22.0
19.2
4.175 4.779
19.0
18.7
4.780 6.499
20.5
26.5
plus de 6.500
31.7
% 35 30 25 20 15 10 5 0
0 5 10 15 20 25 30 35 %
Total des fermes 95.777
Total des ventes $298.413.680
ÉCHELLE EN MILLES
VALEUR DES VENTES EN MILLIERS DE DOLLARS
0 - 2,379
2,380 - 4,174
4,175 - 4,779
4,780 - 6,499
6,500 et plus
Total du Québec $298,413,680

VENTES TOTALES DE PRODUITS AGRICOLES

Les données statistiques, qui ont permis d'élaborer cette carte, sont disponibles par comtés de recensement et portent sur la période écoulée entre le 1er juin 1960 et le 31 mai 1961. Il était permis à l'exploitant d'indiquer les chiffres de l'année civile 1960 plutôt que ceux de la période ci-haut mentionnée.

Dans ces ventes sont compris les produits échangés. Les produits d'une ferme d'institution consommés par les personnes appartenant à l'institution sont considérés comme vendus. Dans le cas des fermes louées, la part du propriétaire est incluse.

Pour cette période, selon le Recensement du Canada, les ventes s'élevaient à $298,413,680 pour le Québec. Ce montant est inférieur à la réalité. En effet, le Bureau de la statistique du Québec estimait à $475,663,000 la valeur de ces ventes pour l'année 1961. La sous-estimation provient du fait que les enquêteurs fédéraux ont demandé aux exploitants agricoles d'évaluer leur production de l'année.

La valeur des ventes des produits agricoles se répartit comme suit:

Produits laitiers	$132,348,970	14.3
Bestiaux	$ 75,090,020	25.2
Volailles et oeufs	$ 35,032,230	11.7
Grandes cultures	$ 21,221,120	7.1
Légumes, fruits et produits de serre et de pépinière	$ 17,228,940	5.8
Autres	$ 17,492,400	5.9
Total	$298,413,680	100.0

Près du tiers des revenus agricoles est concentré dans 11 comtés de recensement qui réunissent 26.5 pour cent des fermes du Québec. Ces comtés affectent la forme d'un croissant convexe qui s'étend de la vallée du Richelieu à Dorchester au sud-est de la cité de Québec. Les ventes de lait et de crème de ces fermes représentent 29.6 pour cent du total québécois, les ventes de bétail 36.0 pour cent et les ventes de produits avicoles 35.5 pour cent.

Source: *Recensement du Canada, (96-535), 1961, B.F.S.*

VENTES DE LAIT ET DE CRÈME

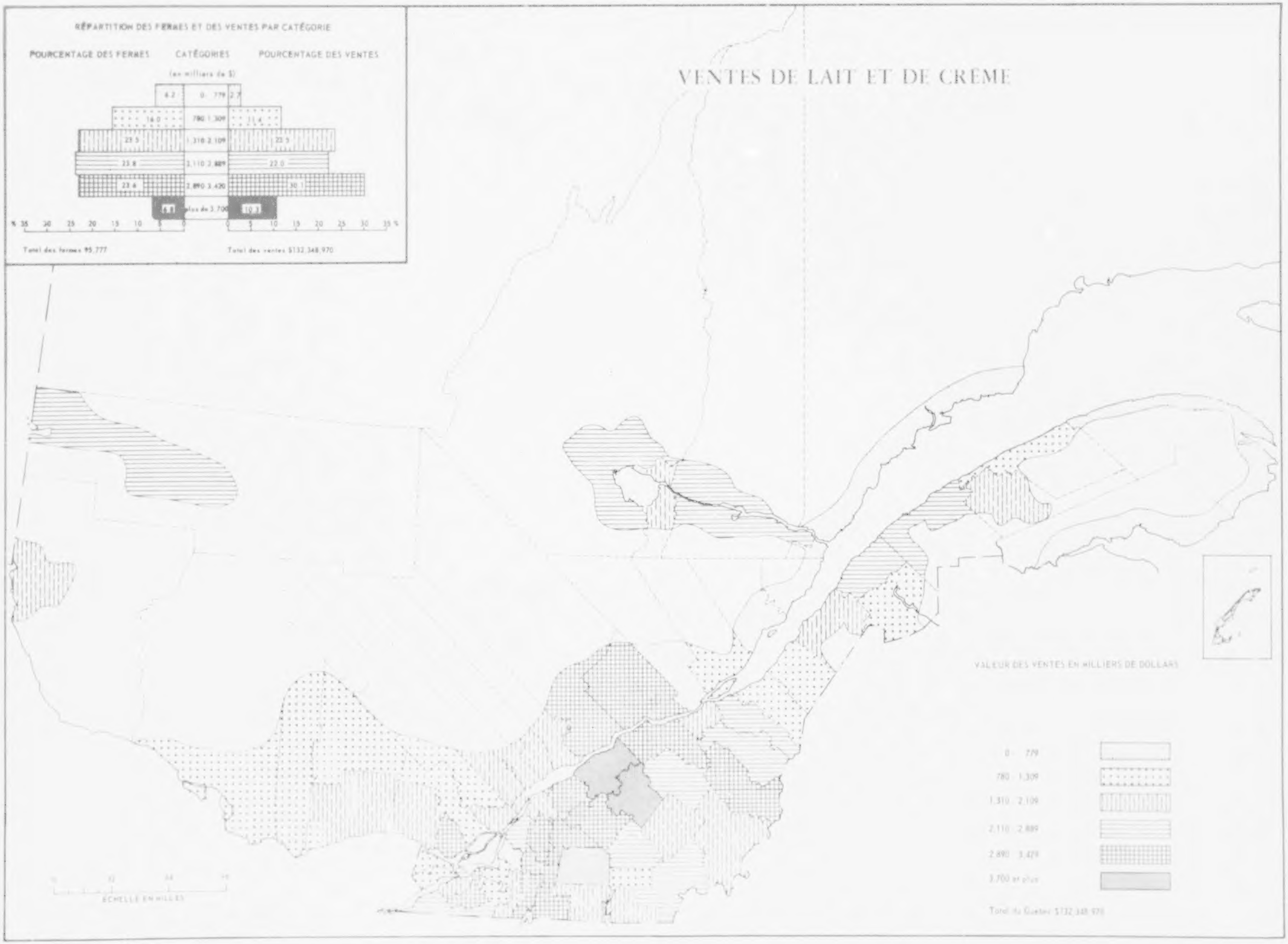

VENTES DE LAIT ET DE CRÈME

Les données statistiques qui ont permis d'élaborer cette carte sont disponibles par comté de recensement et portent sur la période écoulée entre le 1er juin 1960 et le 31 mai 1961. Les exploitants agricoles pouvaient donner les renseignements des 12 mois antérieurs au 1er juin 1960.

À la date du recensement, 70,729 exploitants de ferme ont déclaré des ventes de lait et de crème pour une valeur globale de $132,348,970, soit 44.3 pour cent de la valeur des produits agricoles vendus au Québec.

Les ventes de produits laitiers proviennent surtout des régions économiques suivantes:

Régions économiques	Ventes de produits laitiers en dollars	% par rapport au total québécois
Montréal	46,140,820	34.9
Cantons de l'Est	27,657,920	20.9
Québec	17,461,960	13.2
Trois-Rivières	12,747,170	9.6

À l'échelle des comtés de recensement, les ventes de produits laitiers varient de $5,660 aux Iles-de-la-Madeleine à $5,130,550 dans Nicolet.

VENTES DE PRODUITS LAITIERS
PRINCIPAUX COMTÉS DE RECENSEMENT

Comtés de recensement	Ventes en dollars	Comtés de recensement	Ventes en dollars
Nicolet	5,130,550	Missisquoi	3,185,340
Arthabaska	4,597,310	Châteauguay	3,125,150
Shefford	3,814,130	Drummond	3,074,390
Yamaska	3,311,810	Rouville	3,021,650
St-Hyacinthe	3,203,980	Beauce	3,009,170
Lotbinière	3,186,910		

Les comtés de recensement qui comptent les plus faibles revenus provenant de la vente des produits laitiers se localisent surtout en Gaspésie, sur la rive nord de l'estuaire, de même que dans les comtés à forte proportion urbaine de Ile-de-Montréal, Ile-Jésus, Québec, et Chambly. Ces comtés ont d'ailleurs un nombre de fermes relativement peu élevé.

Source: *Recensement du Canada, (96-535), 1961, B.F.S.*

VENTES DE BÉTAIL

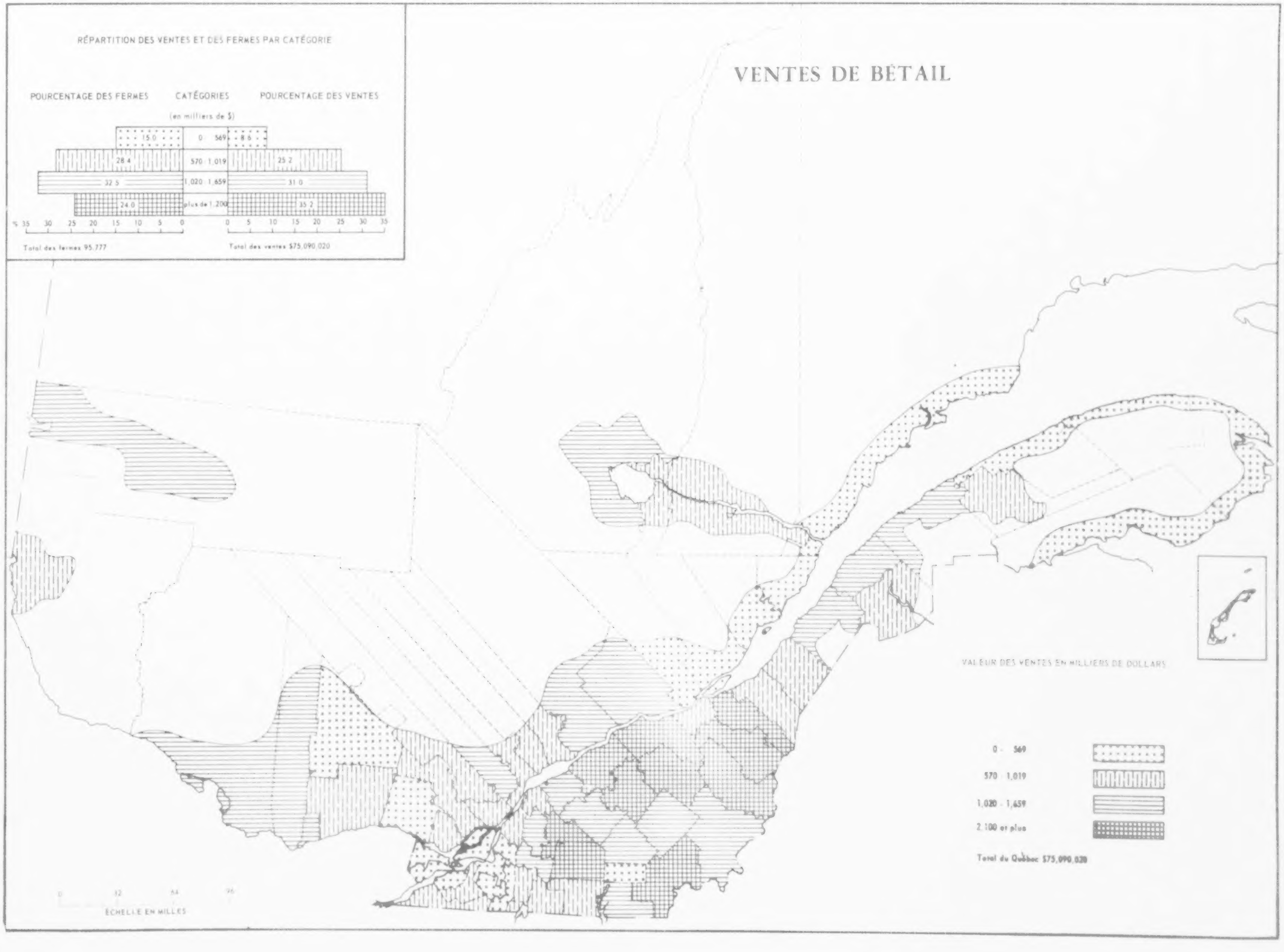

VENTES DE BÉTAIL

Les données statistiques qui ont permis d'élaborer cette carte sont disponibles par comté de recensement et portent sur la période écoulée entre le 1er juin 1960 et le 31 mai 1961.

Par bétail, on entend ici les bovins, les porcs, les moutons et les chevaux.

Les animaux, sauf ceux qui sont placés dans des pâturages en commun, sont attribués à la ferme où ils se trouvent, quel qu'en soit le propriétaire.

La valeur déclarée du bétail au recensement est calculée d'après les données sur la valeur moyenne à la ferme des divers types de bétail, tirée d'une enquête fragmentaire spéciale de la Division de l'Agriculture du B.F.S.

La valeur des ventes de bétail représente une une somme de $75,090,020, soit 25.1 pour cent de la valeur des produits agricoles vendus. La vente de bétail se répartit comme suit:

Porcs	$37,706,200	50.2
Bovins	$35,055,580	46.7
Moutons	$ 1,200,280	1.6
Chevaux	$ 1,127,960	1.5
Total	$75,090,020	100.0%

Les comtés de recensement, dont les ventes de bétail sont supérieures à $2,100,000, sont situés principalement aux environs de la cité de Québec et dans les Cantons de l'Est.

VENTES DE BÉTAIL
PRINCIPAUX COMTÉS DE RECENSEMENT

Comtés de recensement	Ventes en dollars	Comtés de recensement	Ventes en dollars
Dorchester	3,436,390	Bagot	2,560,590
Lotbinière	3,303,680	Bellechasse	2,348,900
Arthabaska	2,754,600	Mégantic	2,376,770
Beauce	2,658,670	Shefford	2,096,160
Nicolet	2,638,680		

VENTES DE BÉTAIL PAR CATÉGORIE
PRINCIPAUX COMTÉS DE RECENSEMENT

Bovins:		
	Mégantic	$1,182,610
	Compton	$1,104,930
Porcs:		
	Dorchester	$2,426,460
	Lotbinière	$ 926,600
Moutons:		
	Beauce	$ 111,020
	Rimouski	$ 100,050
Chevaux:		
	Compton	$ 89,410
	Argenteuil	$ 79,660

Source: *Recensement du Canada, (96-535), 1961, B.F.S.*

VENTES DES PRODUITS AVICOLES

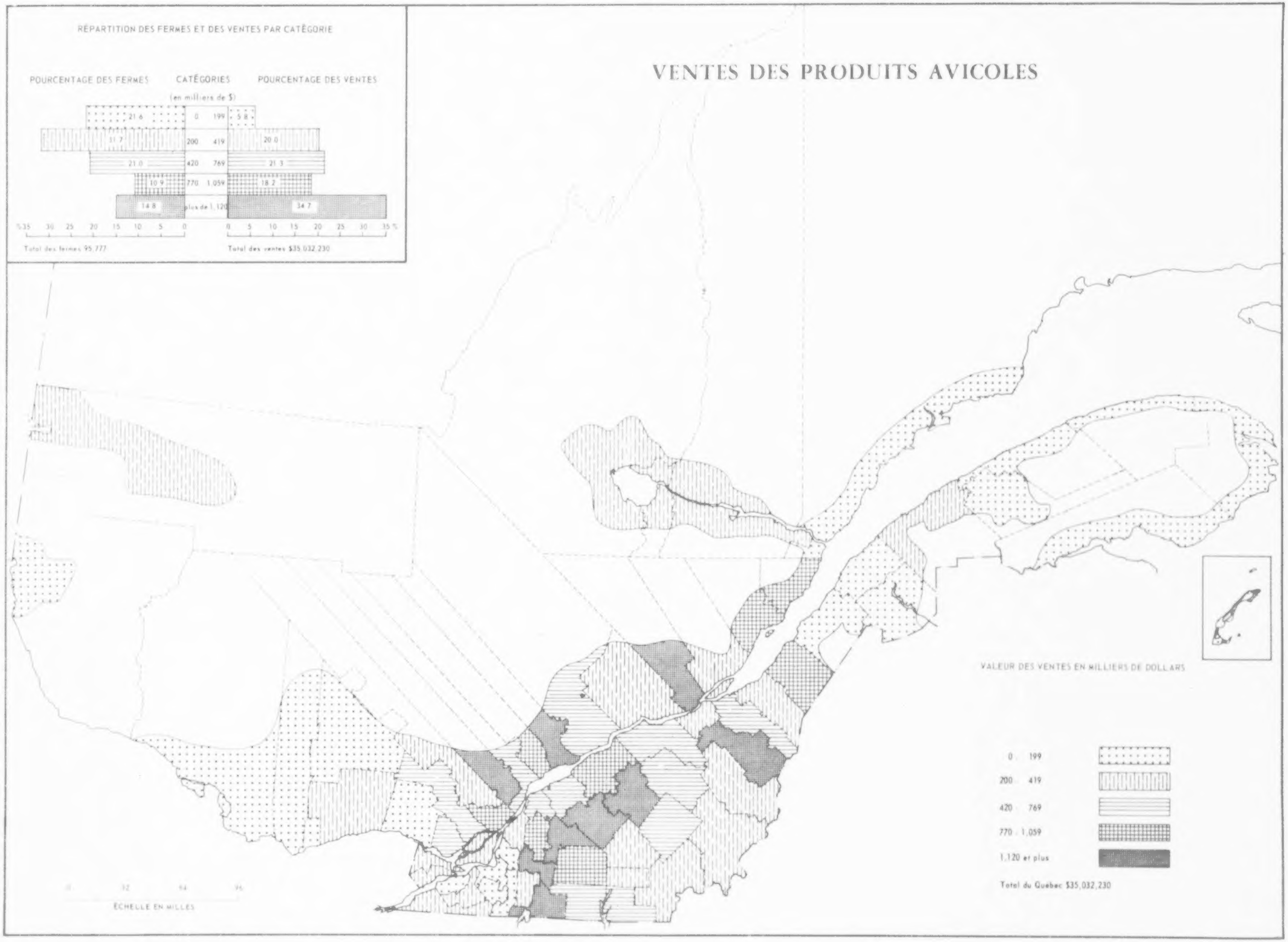

VENTES DE PRODUITS AVICOLES

Les données statistiques qui ont permis d'élaborer cette carte sont disponibles par comté de recensement et portent sur la période écoulée entre le 1er juin 1960 et le 31 mai 1961.

La valeur des ventes de produits avicoles comprend: les ventes de volailles, les ventes de dindons, les ventes d'autres volailles (canards et oies) et les ventes d'oeufs.

La valeur des ventes de produits avicoles s'élève à $35,032,230. Cette somme représente 11.7 pour cent de la valeur des ventes des produits avicoles. Dans le détail, ces ventes se présentent de la façon suivante:

Poules et poulets	$16,515,820	47.1
Oeufs	$13,397,890	38.2
Dindons	$ 4,565,650	13.0
Autres volailles	$ 552,870	1.6
Total:	35,032,230	100%

Les comtés de recensement vendant des produits avicoles pour une valeur supérieure à $1,100,000 se situent dans les Cantons de l'Est, la Mauricie et la région de Québec.

VENTES DE PRODUITS AVICOLES PRINCIPAUX COMTÉS DE RECENSEMENT

Comtés de recensement	Ventes en dollars	Comtés de recensement	Ventes en dollars
Joliette	1,517,410	Dorchester	1,310,900
Bagot	1,502,010	Rouville	1,230,000
St-Maurice	1,487,650	Missisquoi	1,224,670
Québec	1,483,200	Arthabaska	1,173,600
Drummond	1,376,690		

La valeur totale des ventes de produits avicoles des 9 comtés de recensement réunis ci-haut totalise un peu plus de 35 pour cent du total du Québec.

VENTES DE PRODUITS AVICOLES PAR CATÉGORIE PRINCIPAUX COMTÉS DE RECENSEMENT

Poules et poulets:		
	St-Maurice	$1,067,300
	Missisquoi	$ 929,210
	Drummond	$ 922,150
Oeufs:		
	Dorchester	$ 629,190
	Bagot	$ 530,650
Dindons:		
	Québec	$1,091,700
	Bagot	$ 560,970
Autres volailles: (canards surtout)		
	Brome	$ 350,270

Source: *Recensement du Canada, (96-535), 1961, B.F.S.*

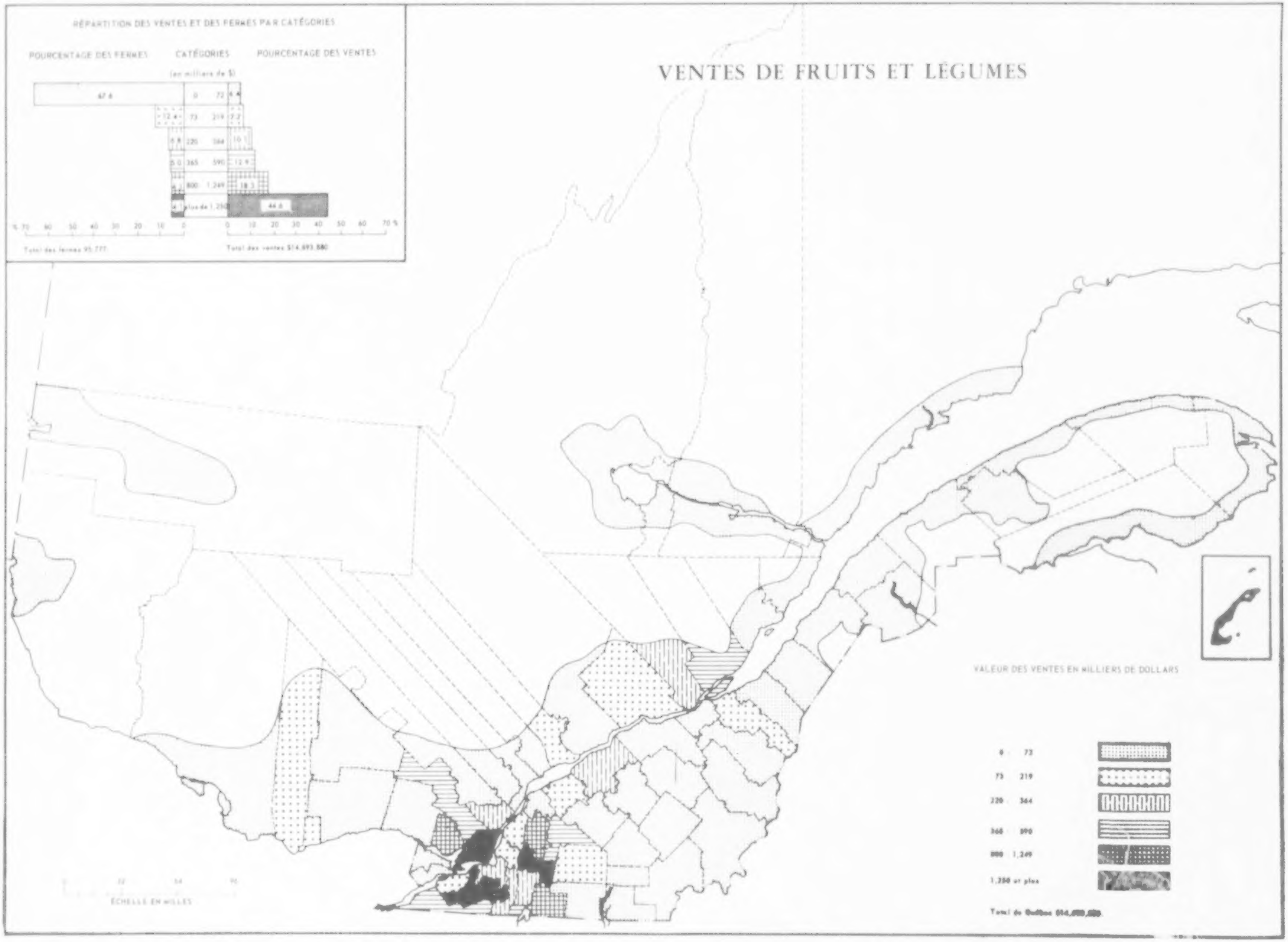
VENTES DE FRUITS ET LÉGUMES
RÉPARTITION DES VENTES ET DES FERMES PAR CATÉGORIES
POURCENTAGE DES FERMES
CATÉGORIES
POURCENTAGE DES VENTES
(en milliers de $)
Total des fermes 95,777
Total des ventes $14,893,880
VALEUR DES VENTES EN MILLIERS DE DOLLARS
0 72
73 219
220 364
1,250 et plus
ÉCHELLE EN MILLES

VENTES DE FRUITS ET LÉGUMES

Les données statistiques qui ont permis d'élaborer cette carte sont disponibles par comté de recensement et portent sur la période écoulée entre le 1er juin 1960 et le 31 mai 1961. Il était permis à l'exploitant d'indiquer les chiffres de l'année civile 1960 plutôt que ceux de la période ci-haut mentionnée.

Dans le total des ventes de légumes, sont exclues les ventes de pommes de terre et de plantes-racines. Les fruits comprennent les fruits de vergers et les petits fruits cultivés surtout pour la vente.

Les ventes de fruits et légumes s'élèvent à $14,693,880, soit seulement 4.9 pour cent des ventes de produits agricoles du Québec. Cette somme est partagée entre les trois catégories suivantes:

		%
Ventes de légumes	$9,046,770	61.6
Ventes de fruits de vergers	$4,485,250	30.5
Ventes de petits fruits	$1,161,860	7.9
Total	14,693,880	100.0%

La production des fruits et légumes pour la vente est localisée essentiellement dans quelques comtés des régions de Montréal et de Québec.

VENTES DE FRUITS ET LÉGUMES PRINCIPAUX COMTÉS DE RECENSEMENT

Comtés de recensement	Ventes en dollars	Pourcentage par rapport au total québécois
Rouville	$2,060,540	14.0
Ile-de-Montréal et Ile-Jésus	$1,659,510	11.3
Napierville	$1,527,270	10.4
Châteauguay	$1,312,830	8.9
Montmorency I et Ile d'Orléans	$ 471,260	3.2

VENTES DE PRODUITS ET LÉGUMES PAR CATÉGORIE PRINCIPAUX COMTÉS DE RECENSEMENT

Légumes:	
Ile-de-Montréal et Ile-Jésus	$1,638,140
Napierville	$1,459,700
Fruits de vergers:	
Rouville	$1,618,340
Missisquoi	$ 655,290
Deux-Montagnes	$ 615,240
Petits fruits:	
Montmorency II (Ile d'Orléans)	$ 239,260
Deux-Montagnes	$ 116,210

Source: *Recensement du Canada, (96-535), 1961, B.F.S.*

VENTES DES PRODUITS FORESTIERS

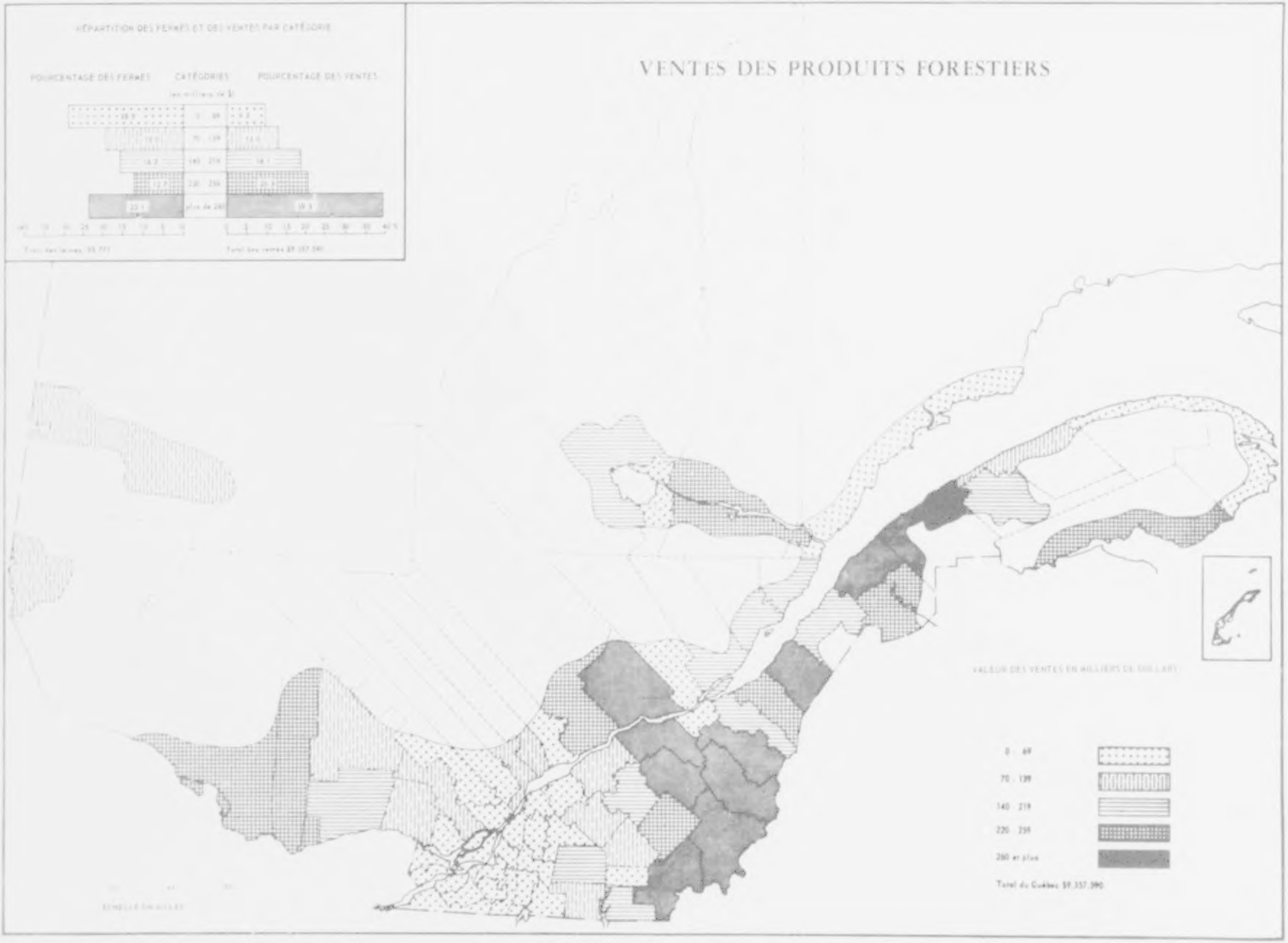

VENTES DE PRODUITS FORESTIERS

Les données statistiques, qui ont permis d'élaborer cette carte, sont disponibles par comté de recensement et portent sur la période écoulée entre le 1er juin 1960 et le 31 mai 1961.

Les produits forestiers coupés sur les terres de la Couronne ont été exclus. En outre, les grandes étendues boisées exploitées distinctement de l'exploitation agricole, louées à bail ou occupées en vertu d'un permis aux seules fins de la coupe de produits forestiers, ont également été exclues. Les quantités de produits forestiers vendus ou utilisés dans l'exploitation au cours de la même période ont été dénombrées. Toutefois, les produits utilisés ou vendus ne devaient pas nécessairement avoir été coupés au cours de cette période de 12 mois; ils pouvaient l'avoir été l'année précédente ou même antérieurement, pourvu que ce fut dans les boisés de la ferme.

La valeur des ventes de produits forestiers provenant des boisés de ferme s'élève à $9,357,590. Cette somme ne représente que 3.2 pour cent de la valeur des ventes des produits agricoles.

Les comtés de recensement, dont les ventes de produits forestiers excèdent $260,000, se trouvent principalement dans la région de Québec, dans la partie orientale des Cantons de l'Est et dans le Bas-St-Laurent.

VENTES DE PRODUITS FORESTIERS PRINCIPAUX COMTÉS DE RECENSEMENT

Comtés de recensement	Ventes en dollars	Comtés de recensement	Ventes en dollars
Dorchester	556,006	Montmagny	334,945
Beauce	523,157	Témiscouata	325,036
Compton	503,678	Champlain	317,574
Rimouski	491,158	Chicoutimi	301,939
Mégantic	456,513	Bellechasse	296,534
L'Islet	448,335	Bonaventure	294,800
Frontenac	435,093	Pontiac	290,834
Portneuf	417,652	Wolfe	279,229
Rivière-du-Loup	401,502	Matapédia	269,306
Gatineau	398,694	Kamouraska	261,995

La plupart des comtés ci-haut mentionnés ont un relief tourmenté où les pentes sont défrichées graduellement pour la coupe du bois. Par contre, les boisés de ferme sont à peu près inexistants dans les comtés dans lesquels les ventes de produits forestiers sont inférieures à $70,000. Ceci tient à l'exploitation radicale des boisés de ferme dans les régions marginales et dans les zones suburbaines à caractère fortement urbanisé.

Source: *Recensement du Canada, (96-535), 1961, B.F.S.*

VENTES DES PRODUITS DE L'ÉRABLE

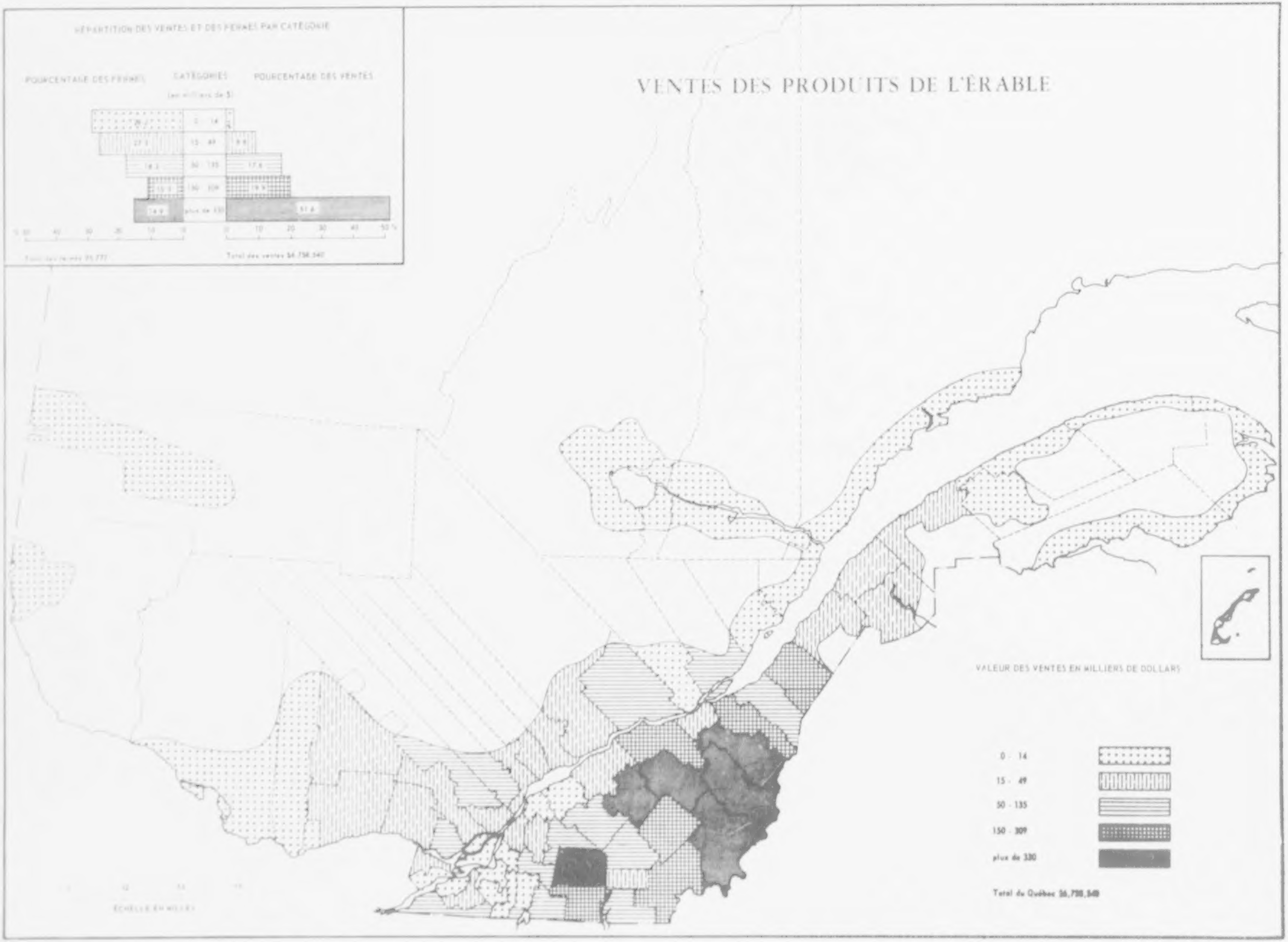

VENTES DE PRODUITS DE L'ÉRABLE

Les données statistiques, qui ont permis d'élaborer cette carte, sont disponibles par comté de recensement et se rapportent à la saison 1961.

La valeur des ventes de produits de l'érable ne représente que 2.3 pour cent de la valeur des produits agricoles vendus. En 1961, 14,772 exploitants ont declaré des ventes de produits de l'érable pour un montant global de $6,758,540.

La production des divers produits de l'érable pour la vente est concentrée dans quelques comtés de recensement des Cantons de l'Est et de la région québécoise.

VENTES DE PRODUITS DE L'ÉRABLE PRINCIPAUX COMTÉS DE RECENSEMENT

Comtés de recensement	Ventes en dollars	Comtés de recensement	Ventes en dollars
Beauce	976,810	Arthabaska	346,870
Mégantic	712,340	L'Islet	292,320
Frontenac	552,250	Bellechasse	271,170
Shefford	465,510	Brome	218,360

Le graphique accompagnant cette carte montre bien le déséquilibre dans la production des produits de l'érable. On constate en effet que 2 pour cent seulement de la production commercialisée provient de 30 pour cent des fermes qui en font la vente. Il s'agit ici surtout de comtés où le climat est un obstacle au développement des érables: pourtour gaspésien, Côte Nord et Abitibi.

On retrouve quelques érablières en Gaspésie mais celles-ci sont, pour la plupart, minuscules et situées dans le fond de vallées où on est en présence d'un micro-climat.

Source: *Recensement du Canada*, (96-535), 1961, B.F.S.

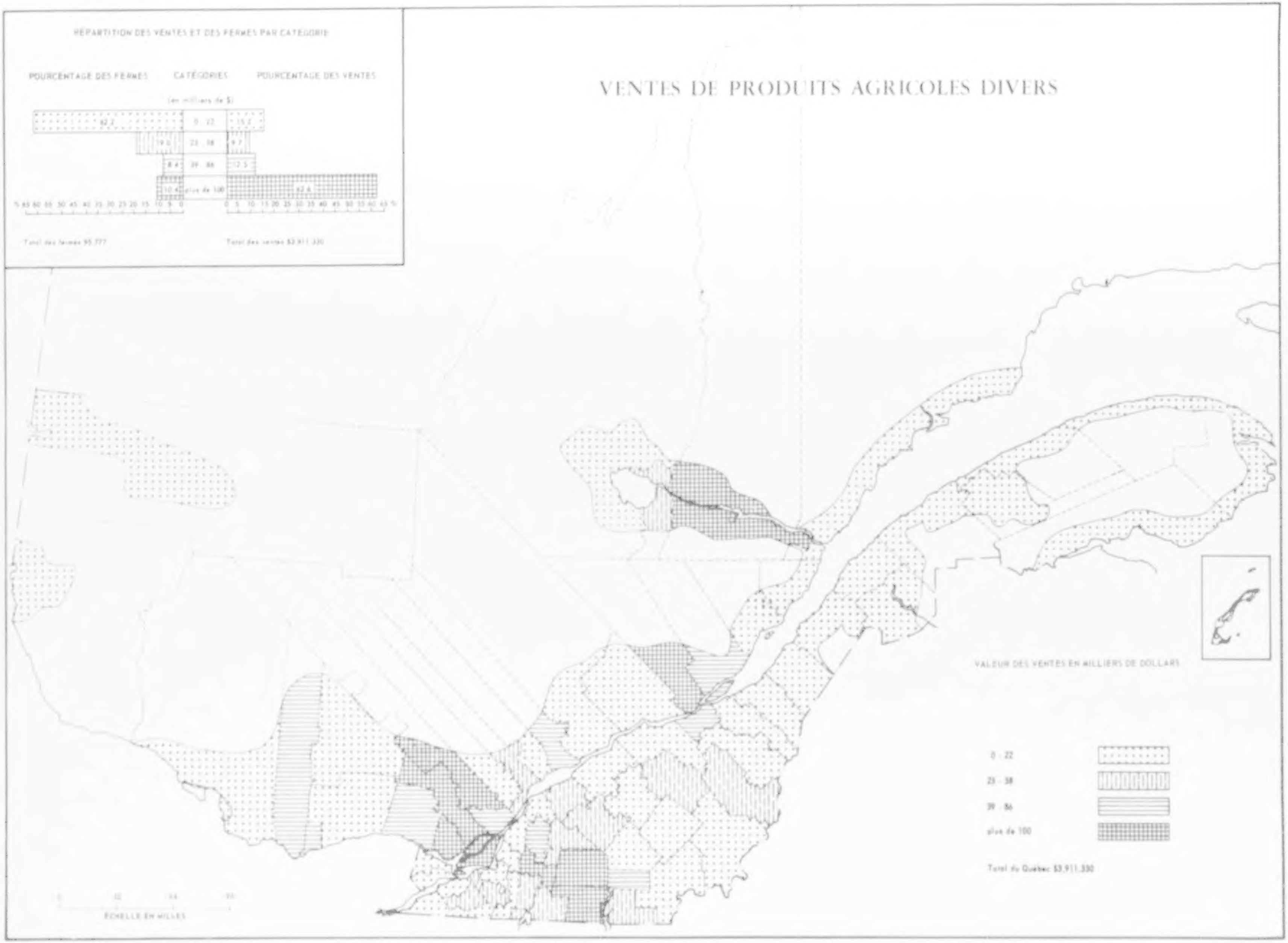
VENTES DE PRODUITS AGRICOLES DIVERS
RÉPARTITION DES VENTES ET DES FERMES PAR CATÉGORIE
POURCENTAGE DES FERMES
CATÉGORIES
POURCENTAGE DES VENTES
(en milliers de $)
62.2
0 - 22
15.2
19.0
23 - 38
9.7
8.4
39 - 86
12.5
10.4
plus de 100
62.6
Total des fermes 95.777
Total des ventes $3.911.330
VALEUR DES VENTES EN MILLIERS DE DOLLARS
0 - 22
23 - 38
39 - 86
plus de 100
Total du Québec $3,911,330
ÉCHELLE EN MILLES

VENTES DE PRODUITS AGRICOLES DIVERS

Les données statistiques, qui ont permis d'élaborer cette carte, sont disponibles par comté de recensement et ont trait aux 12 mois écoulés entre le 1er juin 1960 et le 31 mai 1961. Il était permis à l'exploitant d'indiquer les chiffres de l'année civile 1960 plutôt que ceux de la période ci-haut mentionnée.

Sous le titre "divers produits agricoles" sont groupés les produits de serre et de pépinière, la laine, le miel et la cire d'abeille, les animaux à fourrure et d'autres produits agricoles de faible importance.

Les ventes de produits agricoles divers se chiffrent à $3,911,330 et ne représentent que 1.3 pour cent des ventes agricoles au Québec. Ces ventes se répartissent comme suit:

Ventes de produits de serres et de pépinières	$2,535,060	64.8
Ventes d'animaux à fourrure	618,510	15.8
Ventes de laine	217,530	5.5
Ventes de miel et de cire d'abeille	204,860	5.2
Ventes d'autres produits agricoles	335,370	8.5
Total	$3,911,330	100%

Les comtés de recensement vendant des produits agricoles divers pour une valeur supérieure à $100,000 se situent principalement près des grands centres urbains du Québec. Ces comtés ne comptent que 10.4 pour cent des fermes déclarant des ventes de produits agricoles divers mais totalisent 62.6 pour cent de la valeur totale de ces ventes.

À l'opposé, les comtés dont la valeur des ventes de produits agricoles divers est inférieure à $23,000 ne vendent qu'une proportion de 15.2 pour cent de la valeur totale mais comptent 62.2 pour cent du nombre de fermes.

VENTES DE PRODUITS AGRICOLES DIVERS PAR CATÉGORIE, PRINCIPAUX COMTÉS DE RECENSEMENT

Produits de serres et de pépinières:	
Ile-de-Montréal	$655,890
Ile-Jésus	$423,340
Rouville	$302,940
Animaux à fourrure:	
Brôme	$148,460
Chicoutimi	$121,050
Montcalm	$105,570
Laine:	
Bagot	$ 14,940
Lac-St-Jean-Est	$ 13,240
Rimouski	$ 13,080
Miel et cire d'abeille:	
Bagot	$ 24,290
Vaudreuil	$ 10,110
Autres produits agricoles:	
Ile-de-Montréal et Ile-Jésus	$ 32,220
Iberville	$ 17,230

Source: *Recensement du Canada, (96-535), 1961, B.F.S.*

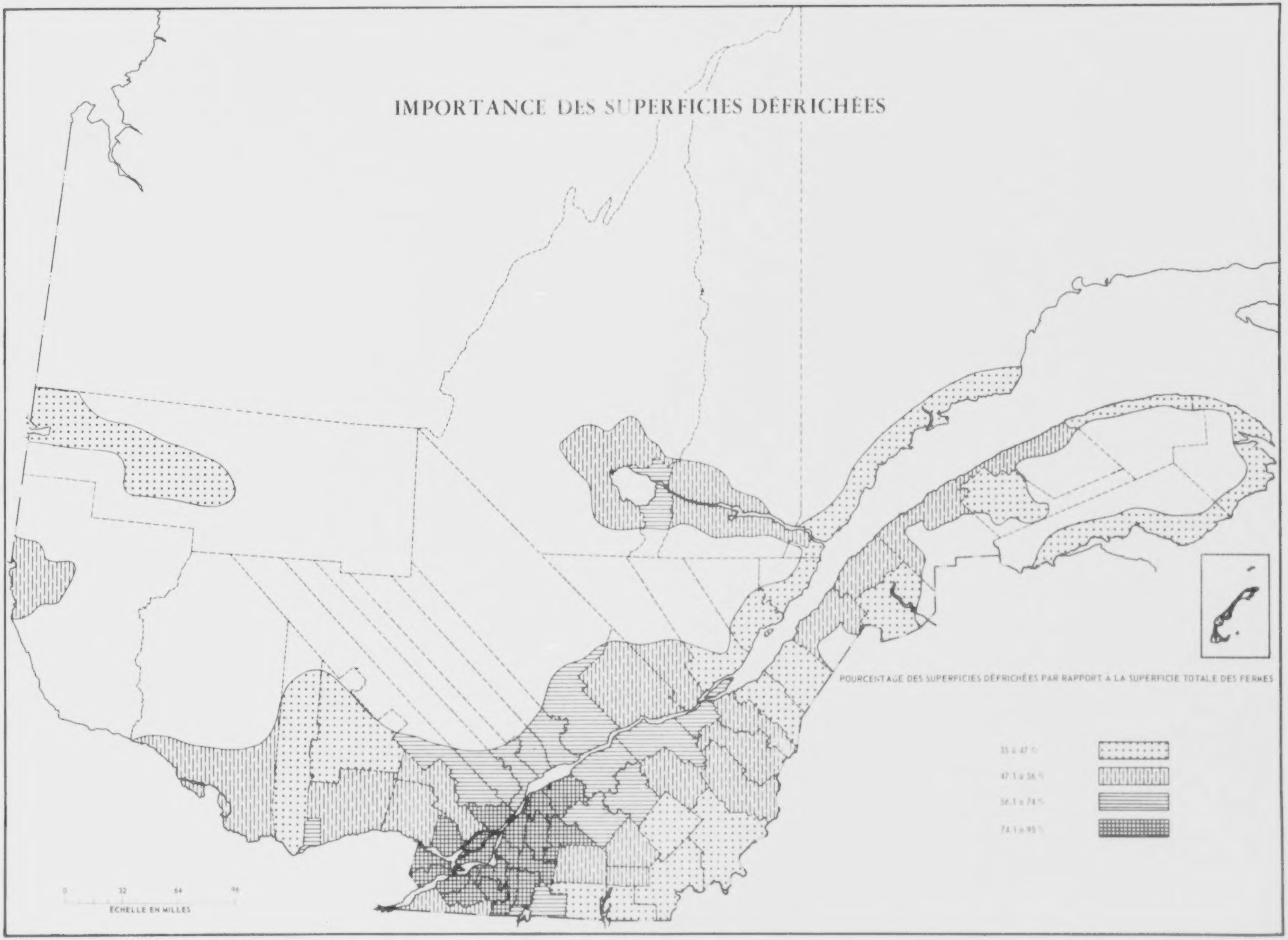
IMPORTANCE DES SUPERFICIES DÉFRICHÉES
POURCENTAGE DES SUPERFICIES DÉFRICHÉES PAR RAPPORT À LA SUPERFICIE TOTALE DES FERMES
35 à 47 %
47.1 à 56 %
56.1 à 74 %
74.1 à 95 %
0
32
64
96
ÉCHELLE EN MILLES

IMPORTANCE DES SUPERFICIES DÉFRICHÉES

Les données statistiques, qui ont permis d'élaborer cette carte, sont disponibles par comté de recensement et portent sur le 1er juin 1961.

La superficie défrichée comprend les terres en culture, les pâturages défrichés, les jachères et les autres terres défrichées.

Cette carte montre, en quelque sorte, le degré d'occupation ou d'utilisation du territoire agricole.

Les superficies défrichées représentent 7,864,176 acres réparties de la façon suivante:

En culture	5,213,302	acres	66.3
Pâturage défriché	2,312,950	"	29.4
Jachère	46,344	"	0.6
Autre terre défrichée	291,580	"	3.7
Total	7,864,176		100%

Au Québec, 55.4 pour cent de la superficie totale des fermes sont défrichées. L'importance des superficies défrichées varie de 38.9 pour cent dans la région de la Côte Nord – Nouveau-Québec à 87.1 pour cent dans Montréal Métropolitain.

IMPORTANCE DES SUPERFICIES DÉFRICHÉES PAR RAPPORT AUX SUPERFICIES TOTALES DES FERMES

Régions économiques	Pourcentage
Montréal Métropolitain	87.1
Montréal	72.2
Trois-Rivières	64.8
Saguenay – Lac-St-Jean	56.4
Québec	52.4
Cantons de l'Est	48.9
Abitibi – Témiscamingue	47.9
Outaouais	47.2
Gaspésie – Rive Sud	45.7
Côte Nord – Nouveau-Québec	38.9

Les comtés de recensement de colonisation, ceux dont le relief est accidenté et ceux dont les conditions climatiques et pédologiques sont peu favorables à l'agriculture, détiennent les plus faibles superficies défrichées par rapport aux superficies totales des fermes.

Source: *Recensement du Canada, (96-535), 1961, B.F.S.*

IMPORTANCE DES SUPERFICIES EN CULTURE

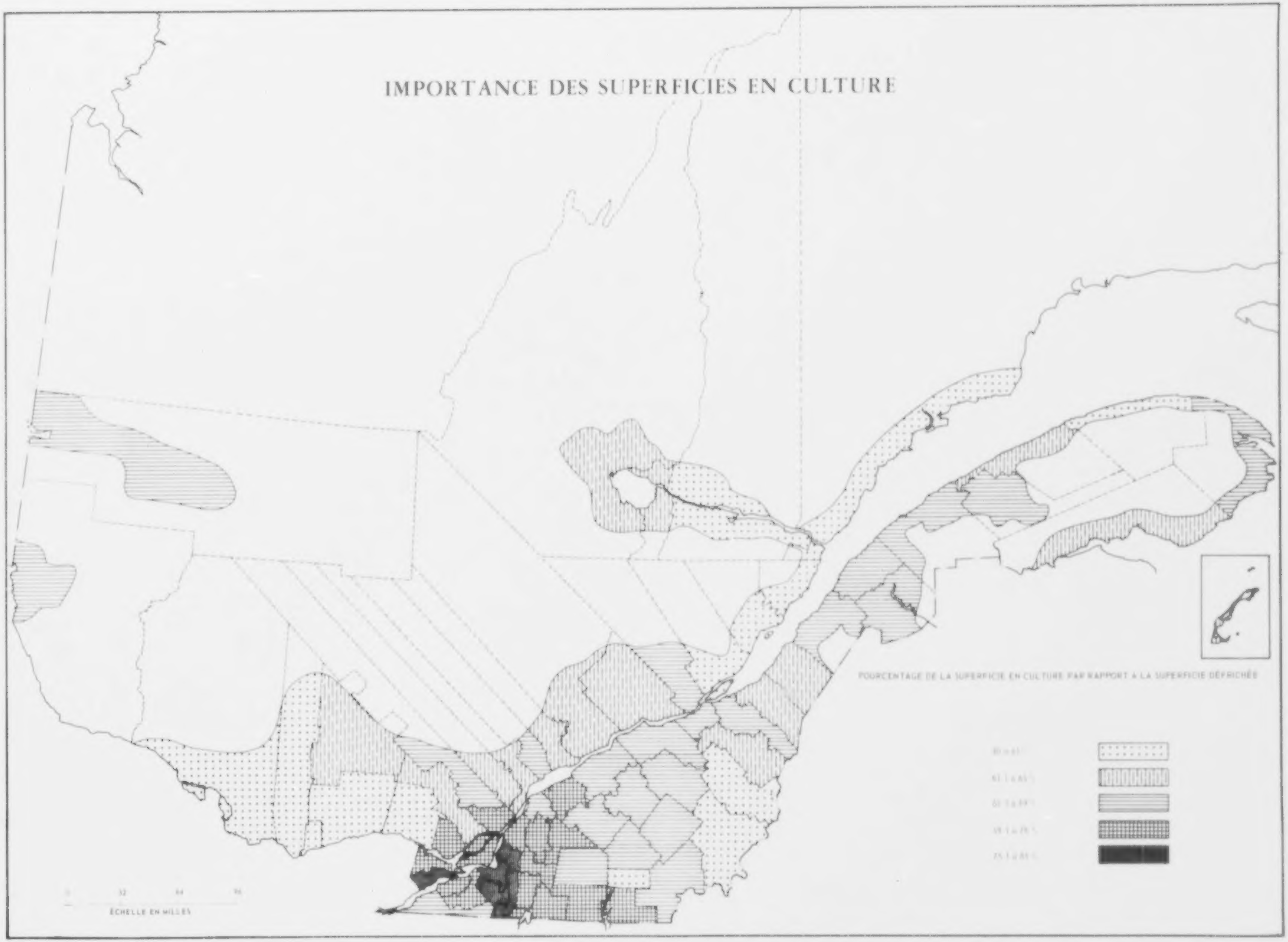

IMPORTANCE DES SUPERFICIES EN CULTURE

Les données statistiques qui ont permis d'élaborer cette carte sont disponibles par comté de recensement et portent sur le 1er juin 1961.

On entend par superficie en culture la superficie totale de la terre ensemencée ou devant l'être en vue d'une récolte en 1961. Elle comprend la superficie totale de toutes les grandes cultures, des cultures de fruits, de légumes et des produits de serre et de pépinière.

Les superficies en culture se chiffrent à 5,213,302 acres, soit 2/3 des superficies défrichées. En principe, lorsqu'un comté de recensement détient une forte proportion de sa superficie défrichée en culture, on a de fortes chances d'y retrouver de bonnes conditions agricoles alors que le contraire laisse supposer un relief accidenté, des sols et un climat peu propices à l'agriculture.

IMPORTANCE DES SUPERFICIES EN CULTURE RÉGIONS ÉCONOMIQUES

Régions économiques	Pourcentage (1)
Montréal Métropolitain	76.6
Montréal	71.2
Abitibi – Témiscamingue	67.6
Cantons de l'Est	66.0
Gaspésie – Rive Sud	65.9
Trois-Rivières	65.0
Saguenay – Lac-St-Jean	62.5
Québec	62.0
Côte Nord – Nouveau-Québec	60.1
Outaouais	57.7

Les comtés de recensement de Soulanges, St-Jean, Napierville, Laprairie et Chambly ont des superficies en culture par rapport aux superficies défrichées dans une proportion variant de 75.1 a 85 pour cent. Ces comtés tirent donc le maximum de profit des sols, surtout si l'on considère qu'il ne reste que 25 a 15 pour cent des sols défrichés pour les superficies en jachère, basses-cours, jardins potagers, chemins, etc.

Les comtés où la proportion des superficies en culture par rapport aux superficies défrichées est peu élevée, se retrouvent dans la basse vallée de l'Outaouais, sur la rive nord de l'estuaire du St-Laurent, le long de la rivière Saguenay et et dans une partie des Appalaches (Frontenac et Beauce).

Les zones agricoles où l'importance des superficies en culture est la plus grande se localisent dans les Basses-Terres du St-Laurent et plus particulierement dans la plaine de Montréal.

(1) Pourcentage des superficies en culture par rapport aux superficies défrichées.

Source: *Recensement du Canada, (96-535), 1961, B.F.S.*

IMPORTANCE DES SUPERFICIES EN FOIN

IMPORTANCE DES SUPERFICIES EN FOIN

Les données statistiques, qui ont permis d'élaborer cette carte, sont disponibles par comté de recensement et portent sur le 1er juin 1961.

Dans le cas de la terre à foin qui a donné deux récoltes, la superficie n'est indiquée qu'une fois.

Le foin comprend tout le foin cultivé ainsi que la luzerne et les mélanges à la luzerne.

La culture du foin se pratique sur 85,179 fermes et les superficies ensemencées sont de l'ordre de 3,312,000 acres.

L'importance des superficies en foin, par rapport aux superficies en culture, varie de 44.9 pour cent dans la région économique de Montréal Métropolitain à 74.4 pour cent dans l'Abitibi – Témiscamingue.

Les comtés de recensement, dans lesquels le pourcentage des superficies en foin est élevé, se localisent surtout dans les Cantons de l'Est et dans l'Abitibi.

IMPORTANCE DES SUPERFICIES EN FOIN PRINCIPAUX COMTÉS DE RECENSEMENT

Comtés de recensement	Pourcentage (1)	Comtés de recensement	Pourcentage (1)
Stanstead	77.6	Dorchester	74.3
Wolfe	77.6	Brome	74.1
Abitibi	76.6	Frontenac	73.0
Mégantic	75.7	Richmond	73.0
Beauce	75.0	Sherbrooke	71.9

Les comtés du tableau précédent détiennent les plus fortes superficies en foin cultivé. Pour la plupart, ce sont également ceux qui font les ventes les plus importantes de produits laitiers.

Les comtés qui comptent les plus faibles superficies en foin par rapport aux superficies en culture sont groupés autour de la métropole. Ce sont plus précisément: L'Assomption, Napierville, Rouville, St-Hyacinthe, Terrebonne, Ile-de-Montréal et Ile-Jésus. Il s'agit, dans la plupart des cas, de comtés qui présentent une grande diversité de culture. Il serait faux de prétendre que l'industrie laitière y est absente. A titre d'exemple, il suffit de mentionner que Rouville et St-Hyacinthe ont les plus fortes densités de vaches laitières.

Les superficies ensemencées en foin cultivé représentent 63.5 pour cent des superficies en culture. Par vocation, à cause de la faible qualité et de l'étendue restreinte des sols et également à cause des rudes conditions climatiques, l'industrie laitière ainsi que l'élevage en général ne sont pas près de disparaître au Québec.

(1) Pourcentage des superficies en foin par rapport aux superficies en culture.

Source: *Recensement du Canada, (96-535), 1961, B.F.S.*

SUPERFICIE MOYENNE EN CULTURE

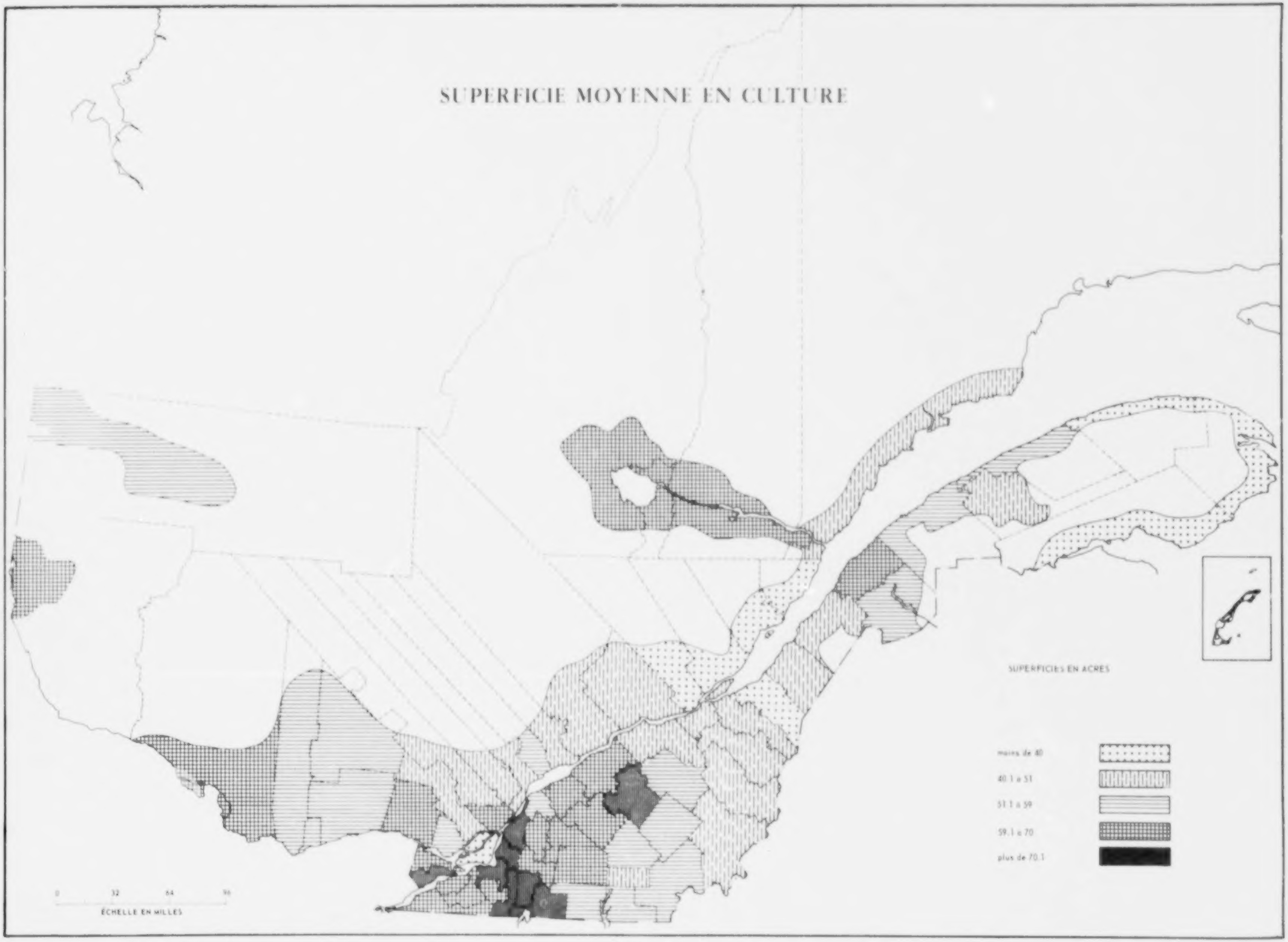

SUPERFICIE MOYENNE EN CULTURE

Les statistiques des cultures portent sur le 1er juin 1961.

La superficie en culture comprend la terre à grande culture, à légumes, à fruits et à pépinière.

La superficie moyenne en culture par ferme est obtenue en divisant la superficie totale en culture d'un comté de recensement par le nombre de fermes de ce même comté.

La superficie moyenne en culture par ferme varie de 10.7 acres dans le comté de recensement des Iles-de-la-Madeleine à 98.2 dans Chambly. La moyenne provinciale est de 54.3 acres.

SUPERFICIE MOYENNE EN CULTURE RÉGIONS ÉCONOMIQUES

Régions économiques	Superficies en culture, en acres	Nombre de fermes	Superficies moyennes en culture, en acres
Montréal métropolitain	38,598	531	72.7
Montréal	1,528,941	23,923	63.9
Saguenay – Lac-St-Jean	271,869	4,349	62.5
Outaouais	241,736	4,130	58.5
Cantons de l'Est	949,421	16,593	57.2
Abitibi – Témiscamingue	286,988	5,230	54.9
Trois-Rivières	436,478	8,197	53.2
Gaspésie – Rive Sud	721,807	15,908	45.4
Côte Nord – Nouveau-Québec	9,660	219	44.1
Québec	**709,905**	**16,236**	43.7

On constate que les plus fortes superficies moyennes en culture se retrouvent principalement dans la plaine de Montréal, la plaine du Saguenay – Lac-St-Jean et dans la vallée de l'Outaouais où les sols argileux sont propices à l'agriculture.

FAIBLES SUPERFICIES MOYENNES EN CULTURE PRINCIPAUX COMTÉS DE RECENSEMENT

Comtés de recensement	Superficies en culture, en acres	Nombre de fermes	Superficies moyennes en culture, en acres
Iles-de-la-Madeleine	2,380	222	10.7
Gaspé-Est	11,266	670	16.8
Charlevoix-Ouest	18,764	638	29.4
Québec	15,894	517	30.7
Argenteuil	39,824	635	31.5
Bonaventure	61,838	1,909	32.4
Gaspé-Ouest	12,684	392	32.4
Charlevoix-Est	13,532	413	32.8
Ile-de-Montréal	6,987	209	33.5
Ile-Jésus	17,912	502	35.7

Dans la Gaspésie et sur la rive nord de l'estuaire, l'agriculture a tendance à être marginale et par conséquent la moyenne de la superficie cultivée par ferme est peu élevée. Dans les régions fortement urbanisées, ce fait dépend des faibles superficies requises pour les cultures maraîchères et de l'extension progressive des banlieues.

Source: *Recensement du Canada, (96-535), 1961, B.F.S.*

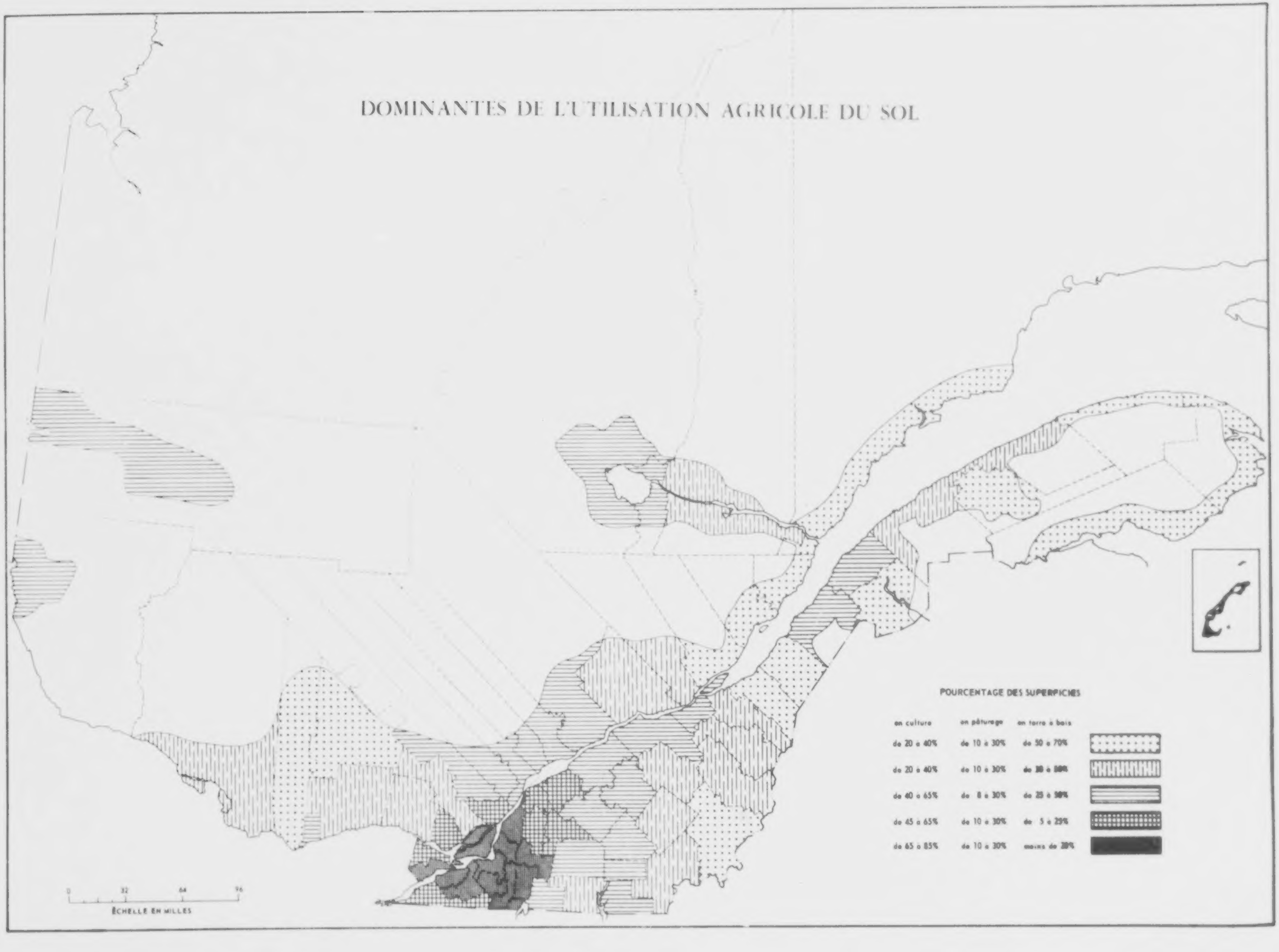
DOMINANTES DE L'UTILISATION AGRICOLE DU SOL
POURCENTAGE DES SUPERFICIES
en culture
en pâturage
en terre à bois
de 20 à 40%
de 10 à 30%
de 50 à 70%
de 20 à 40%
de 10 à 30%
de 30 à 50%
de 40 à 65%
de 8 à 30%
de 25 à 50%
de 45 à 65%
de 10 à 30%
de 5 à 25%
de 65 à 85%
de 10 à 30%
moins de 20%
0
32
64
96
ÉCHELLE EN MILLES

DOMINANTES DE L'UTILISATION AGRICOLE DU SOL

Les superficies en culture, en pâturage défriché et en terre à bois, ont été calculées pour chacun des comtés de recensement. Après avoir calculé les pourcentages de chaque groupe, on a reporté les résultats sur un graphique triangulaire. L'analyse de ce dernier a permis d'établir les catégories de la présente carte.

Afin de faciliter l'interprétation de la carte, les définitions suivantes peuvent être utiles:

Par superficie en culture, on entend la superficie totale de la terre ensemencée ou devant l'être en vue d'une récolte en 1961;

Les pâturages défrichés comprennent toute la terre qui a été cultivée et ensemencée en pâturage et qui sert de pacage. Les prairies naturelles et les terres à foin devant servir de pacage après la récolte ont été exclues;

La terre à bois comprend les boisés de ferme, la terre affermée pour la coupe du bois, les érablières recouvertes de jeunes pousses qui ont ou auront une valeur de bois d'oeuvre, de bois de chauffage ou d'arbres de Noël. La terre à bois comprend aussi la superficie d'arbres plantés comme brise-vent mais ne comprend pas les grandes étendues boisées qui sont exploitées distinctement de la ferme.

Les comtés de recensement, qui correspondent au grisé le plus foncé, appartiennent à la meilleure zone agricole du Québec. On retrouve ces comtés essentiellement au sud de Montréal et dans la vallée du Richelieu. Les conditions physiques pour l'agriculture y sont excellentes: bonnes qualités du sol, relief relativement plat et climat plus favorable que partout ailleurs au Québec.

À mesure que les superficies en culture diminuent et que les superficies en terre à bois augmentent proportionnellement (les superficies en pâturage défriché demeurant stables), les comtés de recensement sont de plus en plus éloignés de la plaine de Montréal. Ainsi, dans les Appalaches, où les reliefs sont plus accidentés, les superficies en boisé de ferme augmentent. Celles-ci représentent également jusqu'à 70 pour cent des superficies défrichées dans la région de l'Outaouais, et sur la rive nord de l'estuaire du St-Laurent, où l'agriculture a tendance à être marginale

Source: *Recensement du Canada, (96-535), 1961, B.F.S.*

IMPORTANCE DE LA POPULATION AGRICOLE

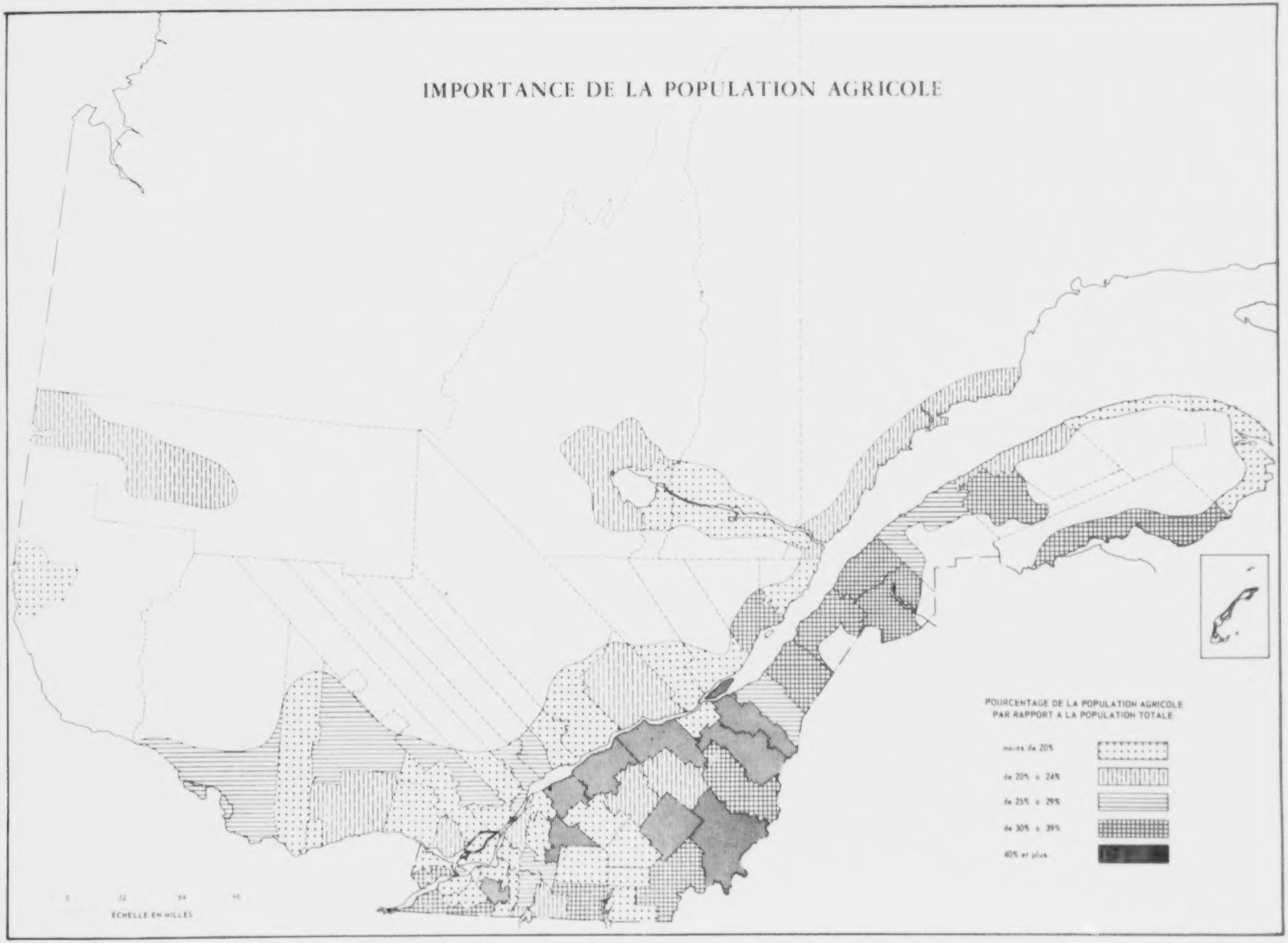

IMPORTANCE DE LA POPULATION AGRICOLE

Les données statistiques, qui ont permis d'élaborer cette carte, sont disponibles à l'échelle des municipalités et des comtés de recensement, et portent sur le 1er juin 1961.

Toutes les personnes demeurant dans un logement situé dans une ferme, constituent la population agricole, quelle que soit leur profession. Dans le cas des institutions situées dans une ferme, seuls le gérant, la main-d'oeuvre engagée et les membres de leur ménage sont comptés parmi la population agricole.

Au recensement de 1961, une ferme est une exploitation agricole de 1 acre ou plus qui a vendu, au cours des 12 mois antérieurs, pour $50 ou plus de produits agricoles.

La population agricole se chiffre à 585,485. Cette population vivant sur les fermes compte pour 11.1 pour cent de la population du Québec mais ne rapporte que 5.7 pour cent de la valeur nette de la production provinciale. Le nombre de travailleurs recensés comme agriculteurs ne représente que 7.5 pour cent de la population active du Québec.

A l'échelle des régions économiques, l'importance de la population agricole, par rapport à la population totale de la région, varie de 0.3 pour cent dans Montréal Métropolitain à 28.0 pour cent dans la Gaspésie – Rive Sud.

IMPORTANCE DE LA POPULATION AGRICOLE
RÉGIONS ÉCONOMIQUES

Régions économiques	Pourcentage de la population agricole par rapport à la population totale de la région
Gaspésie – Rive Sud	28.0
Cantons de l'Est	20.8
Abitibi – Témiscamingue	20.1
Montréal	17.8
Trois-Rivières	16.0
Québec	15.8
Saguenay – Lac-St-Jean	12.6
Outaouais	11.9
Côte Nord – Nouveau-Québec	2.2
Montréal Métropolitain	0.3

Les comtés de recensement, où l'importance de la population agricole est supérieure à 40 pour cent, sont concentrés dans la région de Québec, dans la vallée du Richelieu et dans les Cantons de l'Est. Ces comtés comptent, pour la plupart, un nombre de fermes supérieur à la moyenne provinciale. Leur pourcentage de fermes commerciales, par rapport au nombre total des fermes, est supérieur a 64.0 pour cent. D'après ces chiffres, on peut déduire que l'agriculture joue un rôle très important dans l'économie de ces comtés.

Carte fournie par le Conseil de Recherche agricole et établie par monsieur Marcel Bélanger, professeur à l'Université de Montréal.

Source: *Recensement du Canada, (96-535), 1961, B.F.S.*

DENSITÉ DE LA POPULATION AGRICOLE

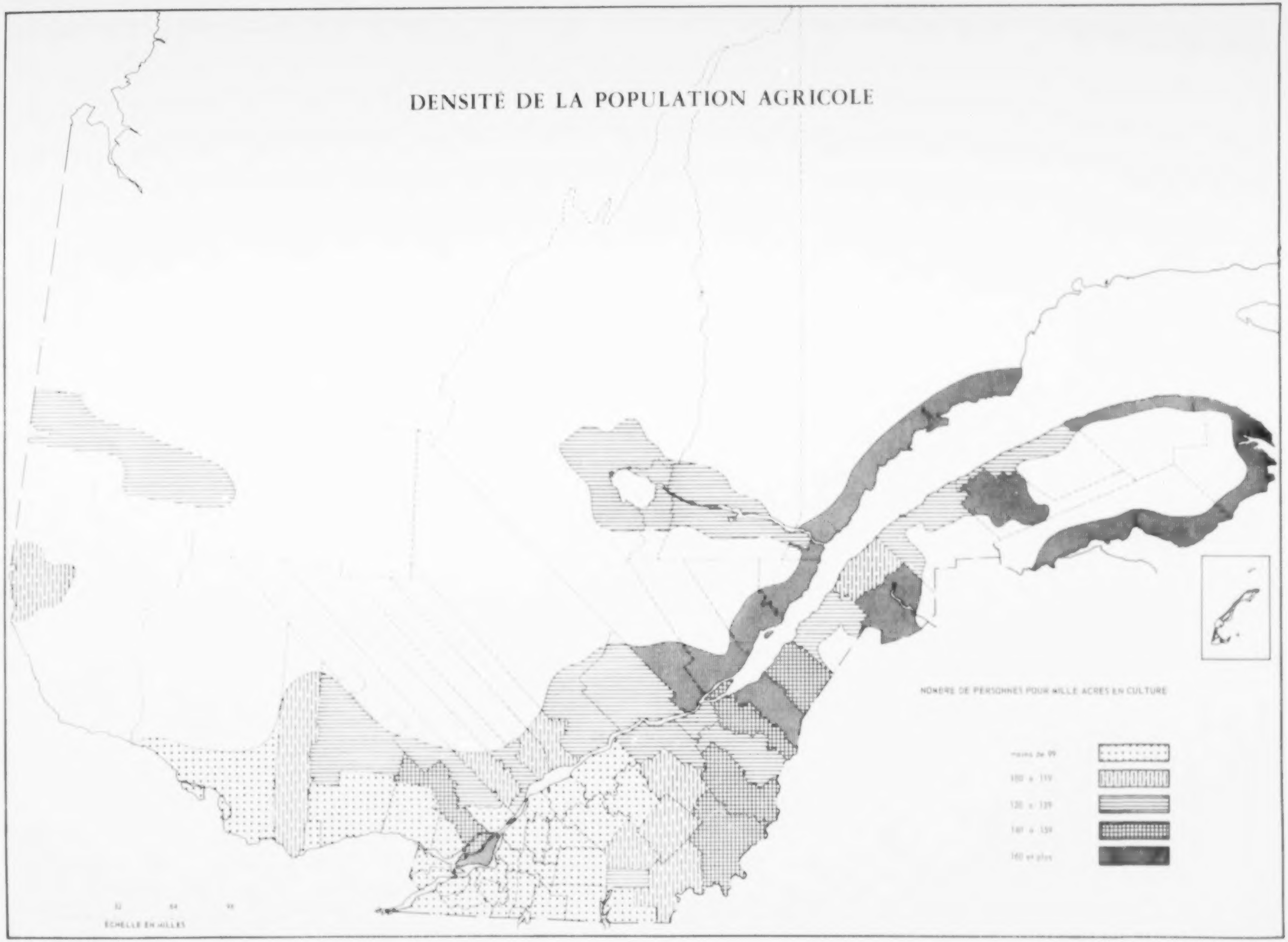

DENSITÉ DE LA POPULATION AGRICOLE

Les données statistiques qui ont permis d'élaborer cette carte sont disponibles à l'échelle des municipalités et des comtés de recensement, et portent sur le 1er juin 1961.

La densité de la population agricole a été établie de la façon suivante: le nombre de la population agricole d'un comté de recensement a été divisé par le nombre de milliers d'acres en culture dans ce même comté.

Les plus fortes densités de la population agricole se retrouvent principalement dans les zones où les superficies en culture sont faibles.

DENSITÉ DE LA POPULATION AGRICOLE PRINCIPAUX COMTÉS DE RECENSEMENT

Comtés de recensement	Superficies en culture, en acres	Densité de la population agricole
Gaspé-Est	11,266	456.0
Charlevois-Ouest	18,764	236.5
Gaspé-Ouest	12,684	221.4
Bonaventure	61,838	211.7
Charlevoix-Est	13,532	208.1
Montmorency 1	16,555	179.5
Ile-de-Montréal	6,987	174.7
Montmagny	47,277	161.3
Matapédia	83,672	160.7

Exception faite de Matapédia, les superficies en culture de ces comtés sont toutes inferieures à la moyenne provinciale. Il y a donc des possibilités de surpeuplement agricole dans ces comtés. Ceci est dû non seulement à l'exiguïté des superficies en culture, mais également au nombre relativement élevé de personnes vivant dans la majorité de ces fermes.

Les faibles densités de la population agricole – moins de 99 personnes par 1,000 acres en culture – sont, pour leur part, groupées dans la plaine de Montréal et dans la région de l'Outaouais. Dans les comtés de Nicolet, Arthabaska, Bagot, Drummond, Shefford et Yamaska, les faibles densités s'expliquent par les fortes superficies en culture. Par contre, le nombre restreint de personnes vivant sur les fermes est responsable de la faible densité des comtés de Hull, Chambly, Argenteuil, Soulanges, Beauharnois, Laprairie, St-Jean et Vaudreuil.

La zone de faible densité de la population agricole coïncide avec les zones agricoles les plus facilement mécanisables, lesquelles demandent par le fait même une main-d'oeuvre de moindre importance.

Source: *Recensement du Canada, (96-535), 1961, B.F.S.*

INDICE D'ABSENTÉISME DES EXPLOITANTS AGRICOLES

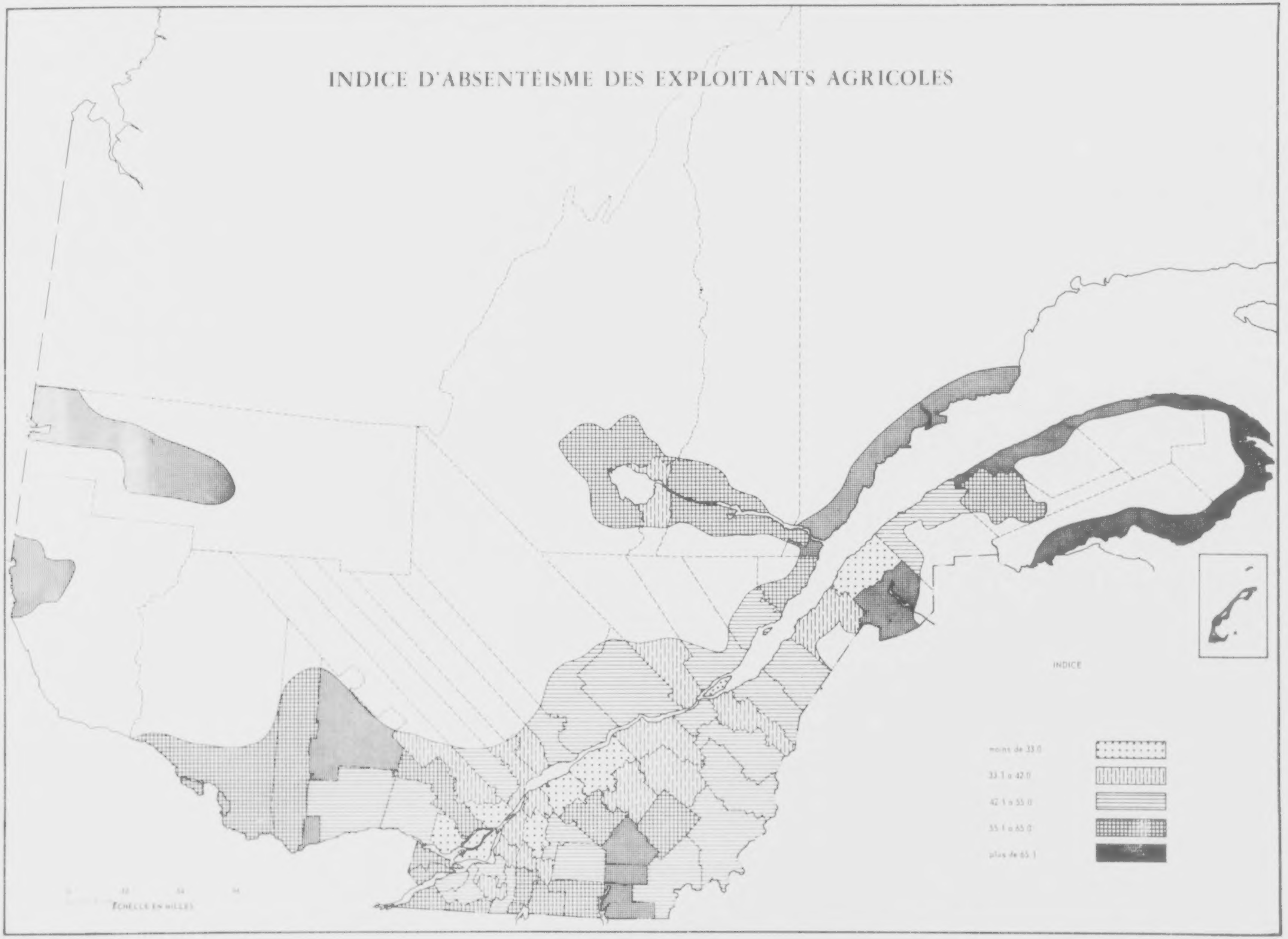

INDICE D'ABSENTÉISME DES EXPLOITANTS AGRICOLES

Un exploitant agricole est une personne directement responsable des travaux agricoles d'une ferme, soit à titre de propriétaire, de locataire ou de gérant. Étant donné qu'un seul exploitant a été attribué à chaque ferme, le nombre d'exploitants est le même que le nombre de fermes. Dans le cas d'une ferme exploitée en société, un seul des associés est considéré comme exploitant de la ferme.

Le travail fait en dehors de la ferme peut être d'une nature se rapportant à des tâches agricoles et non agricoles. Le travail non agricole comprend des activités comme la pêche, le piégeage, l'abattage, l'extraction minière, les travaux de voirie et de menuiserie, le camionnage, la construction, le travail dans les manufactures, les bureaux ou les agences de vente, etc. Le travail agricole hors de la ferme, comme le labourage, le battage, les tâches ordinaires de la ferme, etc. n'est inclus que s'il est rémunéré.

La statistique se rapportant au travail à temps partiel porte sur la période écoulée entre le 1er juin 1960 et le 31 mai 1961.

Pour établir l'indice d'absentéisme des exploitants agricoles, on se sert de la formule suivante: $\frac{N \times P}{100}$

N = Nombre moyen de jours de travail hors de la ferme effectué par les exploitants agricoles du comté.

P = Pourcentage des exploitants ayant travaillé hors de la ferme, par rapport au nombre total des exploitants agricoles du comté de recensement.

Ainsi, un comté ayant un indice d'absentéisme de 56,0 peut avoir 56 pour cent de ses exploitants qui travaillent hors de la ferme pendant 100 jours ou 28 pour cent pendant 200 jours, etc.

L'indice d'absentéisme moyen du Québec est de 50,9 pour cent. Les indices les plus élevés se rencontrent dans les régions agricoles marginales, notamment en Abitibi, sur la Côte Nord, en Gaspésie, et dans les comtés de Stanstead, Sherbrooke et Richmond dans les Cantons de l'Est.

Pour l'ensemble du Québec, le principal travail hors de la ferme est sans aucun doute le travail en forêt puis la construction. Ceci vaut également pour l'Abitibi et la Gaspésie. Dans les Cantons de l'Est, c'est le travail dans les manufactures qui prévaut.

Les comtés de recensement qui détiennent les plus faibles indices sont situés dans les régions fortement urbanisées ou généralement les cultures spécialisées, comme les cultures maraîchères, de fruits de vergers et de petits fruits, permettent aux exploitants agricoles de travailler à plein temps sur la ferme.

Source: *Recensement du Canada, (96-535), 1961, B F S*

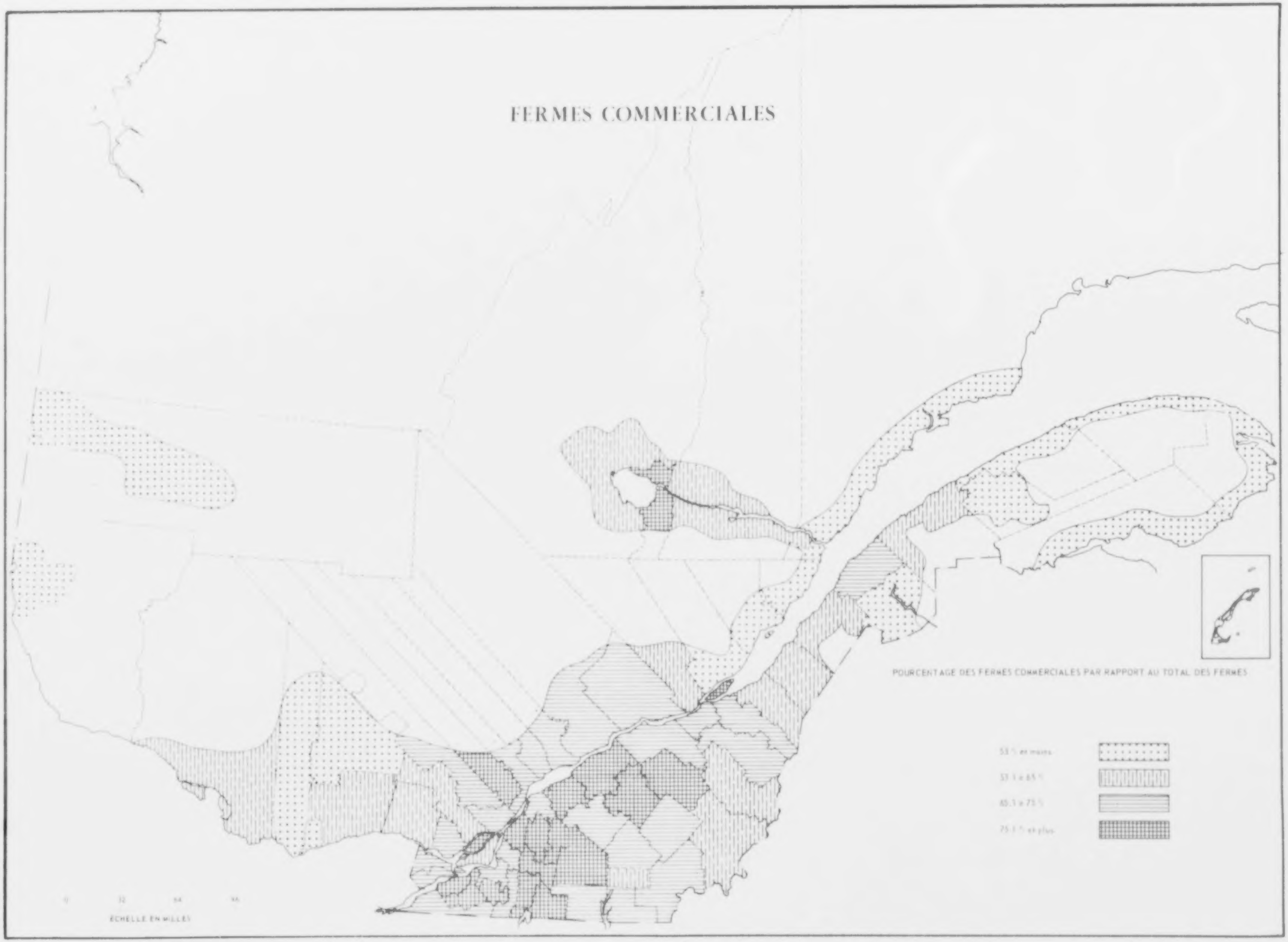
FERMES COMMERCIALES
POURCENTAGE DES FERMES COMMERCIALES PAR RAPPORT AU TOTAL DES FERMES
53 % et moins
53.1 à 65 %
65.1 à 75 %
75.1 % et plus
0
32
64
ÉCHELLE EN MILLES

FERMES COMMERCIALES

Les données statistiques, qui ont permis d'élaborer cette carte, sont disponibles par comté de recensement et portent sur la période écoulée entre le 1er juin 1960 et le 31 mai 1961.

Une ferme commerciale est une exploitation agricole dont la valeur des produits vendus excède $1.200.

Il y a au Québec 62.497 fermes commerciales réparties de la manière suivante:

Valeur des produits vendus	Nombre de fermes commerciales	(1) Pourcentage
$ 1.200 – $ 2.499	23.570	37.7
$ 2.500 – $ 3.749	14.553	23.3
$ 3.750 – $ 4.999	8.652	18.8
$ 5.000 – $ 9.999	11.851	19.0
$10.000 – $14.999	2.369	3.8
$15.000 – $24.999	952	1.5
$25.000 et plus	550	0.9
Total	62.497	100.0

Il semble que le seuil de $1.200, pour définir une ferme commerciale, soit aujourd'hui périmé. Ce montant fournit quand même une idée de la prospérité relative de l'ensemble des fermes et permet de faire des comparaisons entre les 75 comtés du Québec.

Les fermes commerciales représentent 65.2 pour cent du nombre total de fermes de recensement. Les comtés de recensement qui comptent plus de 75 pourcent de fermes commerciales, sont situées dans la partie sud de la plaine de Montréal et dans le piedmont appalachien. On retrouve également deux îlots à l'Ile d'Orléans et au Lac-St-Jean-Est. L'activité économique prédominante dans ces comtés est sans aucun doute l'industrie laitière, exception faite de l'Ile-de-Montréal, où la spécialité provient des ventes de fruits et légumes, et l'Ile d'Orléans où les ventes de petits fruits et de bétail sont les plus importantes.

Les comtés dont l'importance des fermes commerciales est faible – 53 pour cent et moins – sont localisés en Abitibi, en Gaspésie et sur la rive nord de l'estuaire du St-Laurent de Montmorency à la Côte Nord. Il ne s'agit pas nécessairement de comtés où le nombre de fermes est très limité, car par exemple l'Abitibi en compte 1.279, le Témiscamingue 898, Matapédia 875. Plusieurs de ces comtés détiennent les chiffres les plus élevés de travailleurs hors de la ferme.

(1) Pourcentage par rapport au total québécois.

Source: *Recensement du Canada, (96-535), 1961, B.F.S.*

FERMES VENDANT POUR PLUS DE $5,000.

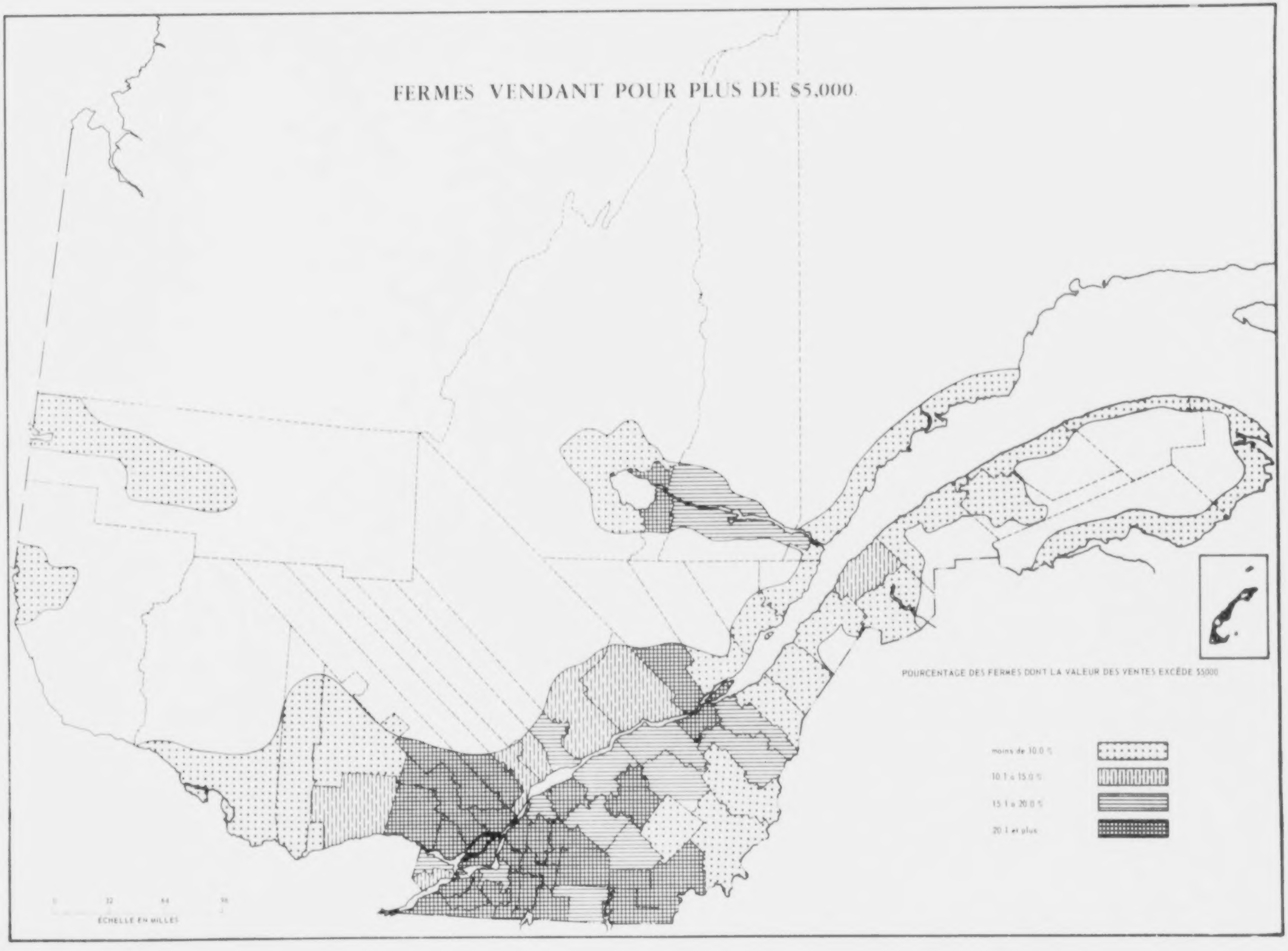

FERMES VENDANT POUR PLUS DE $5,000

Les données statistiques qui ont permis d'élaborer cette carte, sont disponibles par comté de recensement et portent sur la période écoulée entre le 1er juin 1960 et le 31 mai 1961.

Il s'agit ici de fermes dont la valeur de la production commercialisée excède $5,000.

La notion de fermes commerciales vendant pour une valeur excédant $5,000 semble être un critère valable pour montrer la répartition des meilleures zones agricoles du Québec. Les comtés de recensement qui en comptent le plus grand nombre correspondent assez justement aux zones qui détiennent les meilleures conditions physiques agricoles.

Le contraire est également vérifiable. Sauf quelques rares exceptions (Beauce, Lac-St-Jean-Ouest et Frontenac), les comtés qui comptent peu de telles fermes, sont situés dans les zones marginales.

Les fermes commerciales vendant des produits agricoles pour une valeur supérieure à $5,000 sont au nombre de 15,722. Elles se répartissent comme suit:

Valeur des ventes de produits agricoles	Nombre de fermes	Pourcentage
$ 5,000 – $ 9,999	11,851	75.4
$10,000 – $14,999	2,369	15.1
$15,000 – $24,999	952	6.1
$25,000 et plus	550	3.5
Total	15,722	100.0%

Les plus fortes proportions de ces fermes commerciales sont localisées principalement dans les comtés de recensement situés autour de Montréal. On remarque d'autres concentrations de moindre importance près des autres grandes villes du Québec.

À l'exception de quelques comtés ou les principales ventes proviennent du tabac, de la volaille ou du bétail, on peut affirmer que les fermes vendant pour plus de $5,000 sont presque toujours de type laitier.

Source: *Recensement du Canada, (96-535), 1961, B.F.S.*

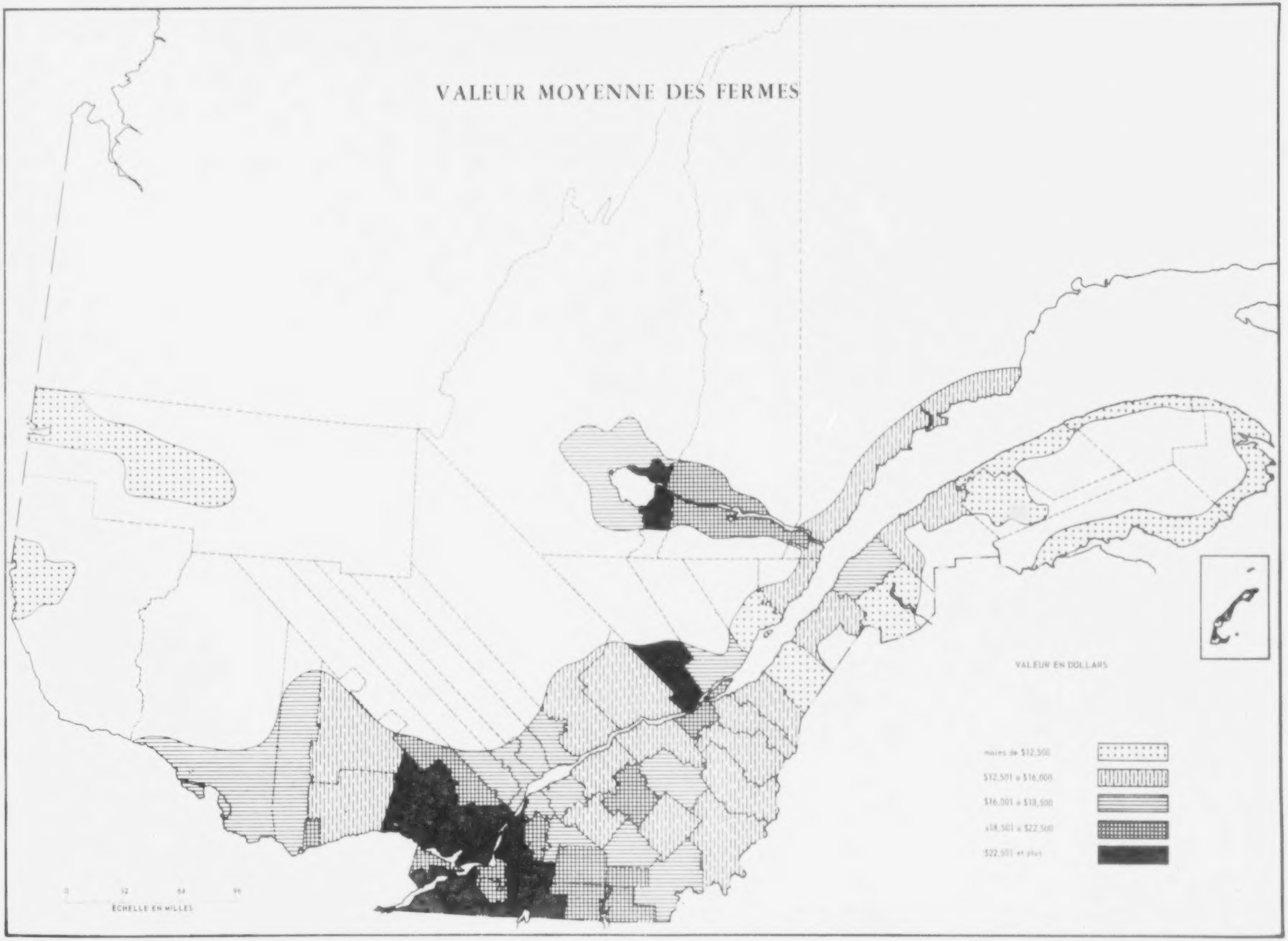
VALEUR MOYENNE DES FERMES
VALEUR EN DOLLARS
moins de $12,500
$12,501 à $16,000
$16,001 à $18,500
$18,501 à $22,500
$22,501 et plus
0
32
64
96
ÉCHELLE EN MILLES

VALEUR MOYENNE DES FERMES

Les données statistiques, qui ont permis d'élaborer cette carte, sont disponibles par comtés de recensement et portent sur le 1er juin 1961.

On obtient la valeur moyenne des fermes en divisant la valeur agricole totale d'un comté de recensement par le nombre de fermes de ce même comté. La valeur agricole comprend: la valeur de la terre et des bâtiments, la valeur des machines et de l'outillage, et la valeur du bétail et de la volaille. Les exploitants agricoles devaient déclarer la valeur des différents articles sans tenir compte du mode d'utilisation de ceux-ci. La valeur déclarée devait être l'estimation de la valeur marchande et non de la valeur initiale, de remplacement ou cotée.

La valeur de la terre et des bâtiments a trait à la valeur de la propriété servant à des fins agricoles. La valeur des machines agricoles est la valeur marchande actuelle ou le prix que la machine serait payée, dans son état actuel, dans une vente à l'enchère.

La valeur déclarée du bétail et de la volaille est calculée d'après les données sur la valeur moyenne à la ferme des divers types de bétail et de volaille, tirée d'une enquête fragmentaire spéciale de la Division de l'agriculture du B.F.S.

La valeur totale des biens des fermes du Québec s'établit à $1,624,879,600 et se répartit comme suit:

Valeur de la terre et des bâtiments	$1,014,681,500	62.5
Valeur du bétail et de la volaille	$ 308,941,100	19.0
Valeur des machines et de l'outillage	$ 301,257,000	18.5
Total	$1,624,879,600	100%

La valeur moyenne des fermes québécoises se chiffre à $16,965.24. Les comtés de recensement, dans lesquels la valeur moyenne des fermes est supérieure à la moyenne provinciale se retrouvent essentiellement près des grandes agglomérations du Québec.

En ce qui concerne les comtés de recensement où la valeur moyenne des fermes est inférieure à $12,500, il s'agit, dans la plupart des cas, de petites fermes peu mécanisées, où les troupeaux sont peu importants, situés loin des grands marchés de consommation et où les conditions physiques de l'agriculture sont peu favorables.

Source: *Recensement du Canada, (96-535), 1961,* B.F.S.

NOMBRE D'UNITÉS MÉCANIQUES PAR FERME

NOMBRE D'UNITÉS MÉCANIQUES PAR FERME

Les données statistiques qui ont permis d'élaborer cette carte, sont disponibles à l'échelle des municipalités et des comtés de recensement, et portent sur le 1er juin 1961.

L'équipement mécanique pour chaque comté de recensement a été pondéré afin d'en permettre l'addition. Les valeurs suivantes ont été accordées aux machines agricoles correspondantes:

Machines agricoles	Valeurs relatives
Automobile	0.3
Batteuse	0.5
Presse ramasseuse à foin	0.5
Camion	0.8
Moissonneuse-batteuse	0.8
Tracteur	1.5

La carte a ensuite été élaborée à partir des indices obtenus pour chaque comté de recensement.

Cette pondération est arbitraire car il est difficile de connaître avec exactitude le nombre de chevaux-vapeur des camions et tracteurs. De plus, le recensement n'indique pas la dimension ou le degré d'utilisation de chaque machine ou instrument aratoire sur les fermes.

La carte indique la mécanisation brute moyenne des fermes.

Les comtés présentant les indices bruts de mécanisation les plus élevés (2.70 à 3.23) sont concentrés aux abords de Montréal. Il s'agit des comtés de l'Ile-Jésus, Ile-de-Montréal, Châteauguay, Napierville et Chambly. Ceux-ci sont, comme on l'a vu sur les cartes précédentes, parmi les plus favorisés dans le domaine agricole.

La catégorie qui suit (2.05 à 2.69) se rapporte aux comtés de recensement qui se situent autour de la zone précédente et également dans Stanstead et Chicoutimi. De bonnes conditions physiques pour la culture et l'élevage, ainsi que la proximité de grands marchés de consommation, font que la majorité des fermes de ces comtés sont très rentables. Les exploitants de ces fermes peuvent donc se permettre une forte mécanisation qui en retour favorise des rendements agricoles élevés.

La zone, s'étendant de Wolfe dans les Cantons-de-l'Est à Kamouraska sur la rive sud de l'estuaire, est la plus faiblement mécanisée. La mécanisation brute y varie de 0.39 à 1.35. Le relief accidenté ainsi que les sols trop souvent rocailleux rendent la mécanisation des fermes souvent difficile. C'est dans cette zone agricole que l'on trouve le plus grand nombre de chevaux. Les caractéristiques agricoles de cette zone valent également pour la plupart des fermes situées dans la partie est de la péninsule gaspésienne.

Source: *Recensement du Canada, (96-535), 1961*, B.F.S.

NOMBRE D'ACRES EN CULTURE PAR UNITE MECANIQUE

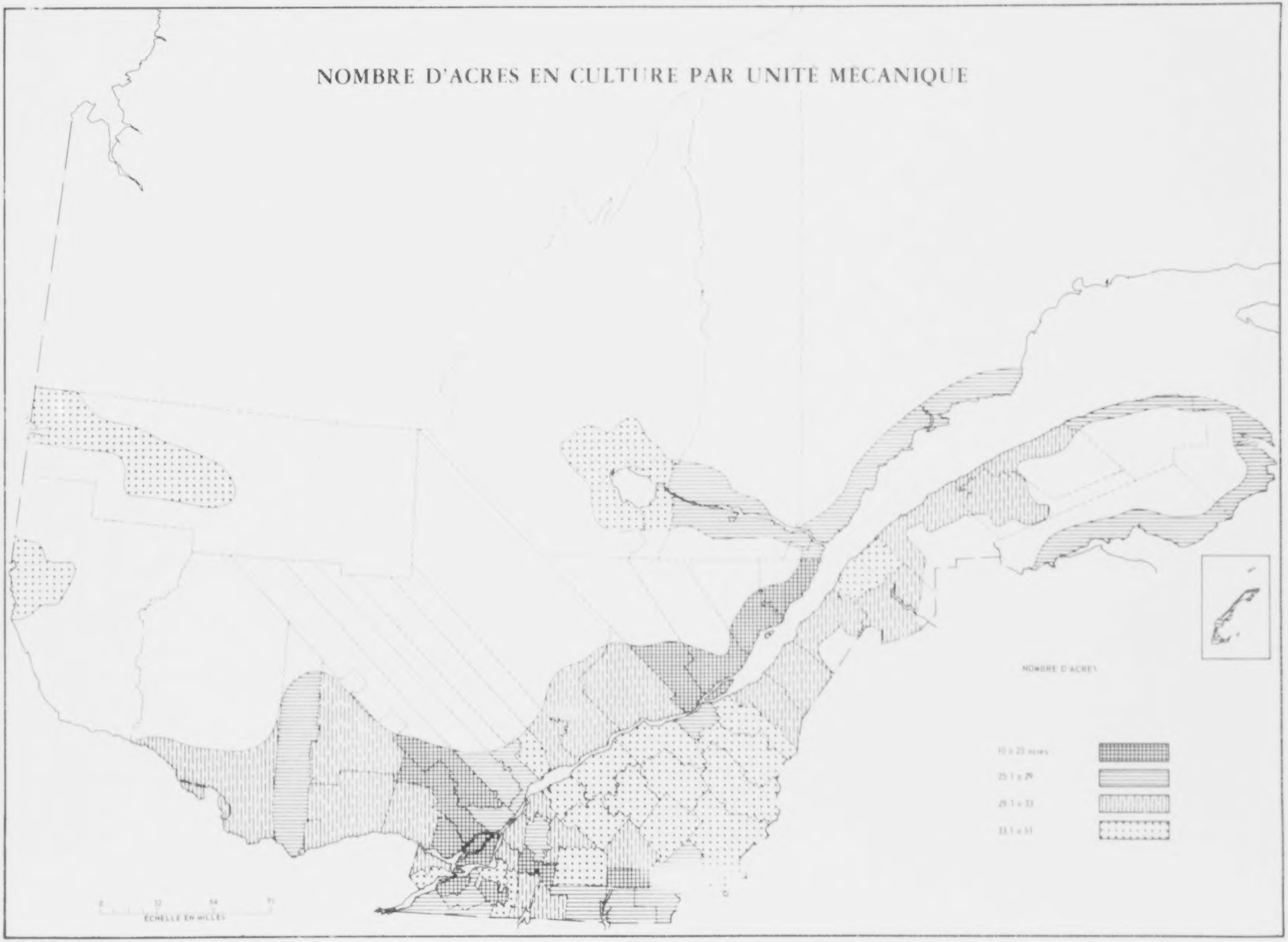

NOMBRE D'ACRES EN CULTURE PAR UNITÉ MÉCANIQUE

Les indices qui ont été calculés pour élaborer la carte du nombre d'unités mécaniques par ferme, ont servi pour diviser le nombre d'acres en culture dans chaque comté de recensement.

Les comtés, où le nombre d'acres en culture par unité mécanique est supérieur à 33, se retrouvent principalement sur la rive sud du St-Laurent entre Yamaska et Bellechasse, en Abitibi et au Lac-St-Jean.

On est en présence d'une mécanisation inférieure à la moyenne provinciale dans les comtés de Soulanges, Laprairie, St-Jean, Témiscouata, Maskinongé, Wolfe, Frontenac et Lac-St-Jean-Est, mais les superficies en culture y étant réduites, le nombre d'acres en culture par unité mécanique en est par le fait même augmenté. D'autre part, la mécanisation est très importante notamment dans quelques comtés des Cantons de l'Est et, dans la région de Québec, mais les superficies en culture y étant très supérieures à la moyenne du Québec, il en résulte un sous-équipement par rapport aux superficies en culture.

Concernant les comtés où la superficie en culture par unité mécanique est inférieure à 29 acres, on peut distinguer deux concentrations. La plaine de Montréal est, en grande partie, fortement mécanisée et ceci s'explique par une haute spécialisation des culture et de l'élevage. L'autre concentration d'importance se situe sur la rive nord du St-Laurent, de Québec à Charlevoix-Est inclusivement. Ces comtés, pris individuellement, ne comptent pas un nombre très élevé de machines agricoles mais leurs superficies en culture étant réduites, on retrouve un nombre d'acres en culture par unité mécanique très élevé. Il est à noter que ces comtés, ainsi que ceux de la péninsule gaspésienne, utilisent des instruments aratoires, tels que le camion et le tracteur pour effectuer des travaux hors de la ferme (travaux de voirie, travaux en forêt).

Source: *Recensement du Canada, (96-535), 1961, B.F.S.*

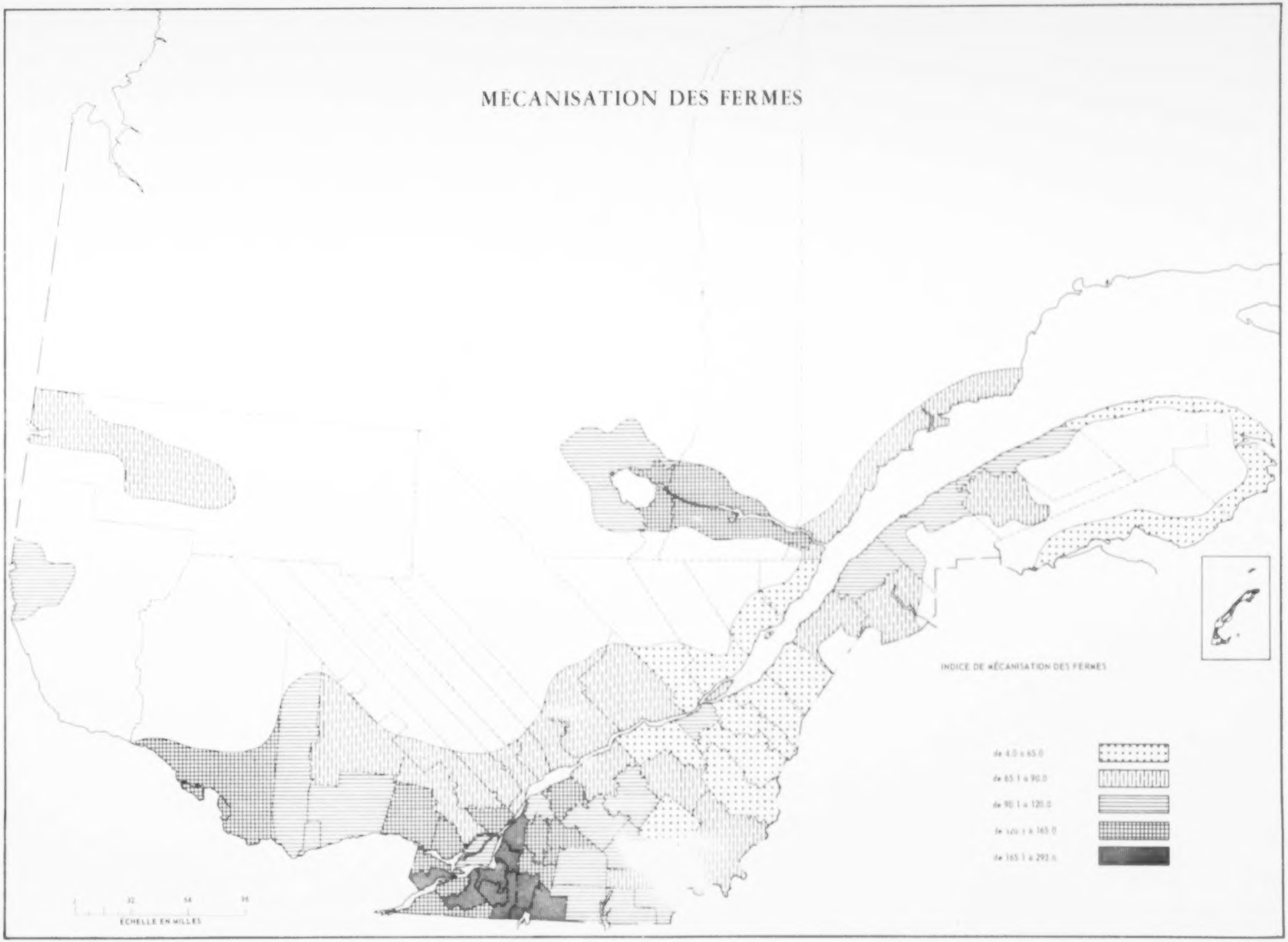
MÉCANISATION DES FERMES
INDICE DE MÉCANISATION DES FERMES
de 4.0 à 65.0
de 65.1 à 90.0
de 90.1 à 120.0
ÉCHELLE EN MILLES

MÉCANISATION DES FERMES

L'indice de mécanisation des fermes a été établi selon la formule suivante: $N \times S$.

N = nombre d'unités mécaniques

S = superficie moyenne en culture par ferme.

Un comté de recensement, dont le nombre moyen d'unités mécaniques serait de 1.5 et dont la superficie moyenne en culture par ferme serait de 50 acres, obtiendrait un indice de mécanisation de 75. Ceci permet de faire la synthèse entre les deux notions de mécanisation absolue et de mécanisation relative. Cet indice fournit en outre une information sur le degré "souhaitable" de mécanisation des fermes.

Les comtés de recensement, dont l'indice de mécanisation est élevé, (120.1 à 293.6) sont situés pour la plupart, dans la plaine de Montréal. Pour la grande majorité de ces comtés, il s'agit de grandes superficies en culture et d'un nombre important d'unités mécaniques.

Dans les comtés à faible indice (4.0 à 65.0), il s'agit, le plus souvent, de faibles superficies en culture et d'un nombre moyen d'unités mécaniques. Ces comtés se rencontrent sur la rive nord du St-Laurent, de Québec au Saguenay; sur la rive sud du fleuve, de Lotbinière à l'Islet, et aussi dans la partie est de la Gaspésie. Il se peut également qu'il s'agisse de la résultante de la combinaison suivante, comme c'est le cas dans Charlevoix-Est: faibles superficies en culture et nombre d'unités mécaniques restreint.

Source: *Recensement du Canada, (96-535), 1961, B.F.S.*

NOMBRE MOYEN DE VACHES PAR FERME DECLARANT DES VENTES DE LAIT, 1961

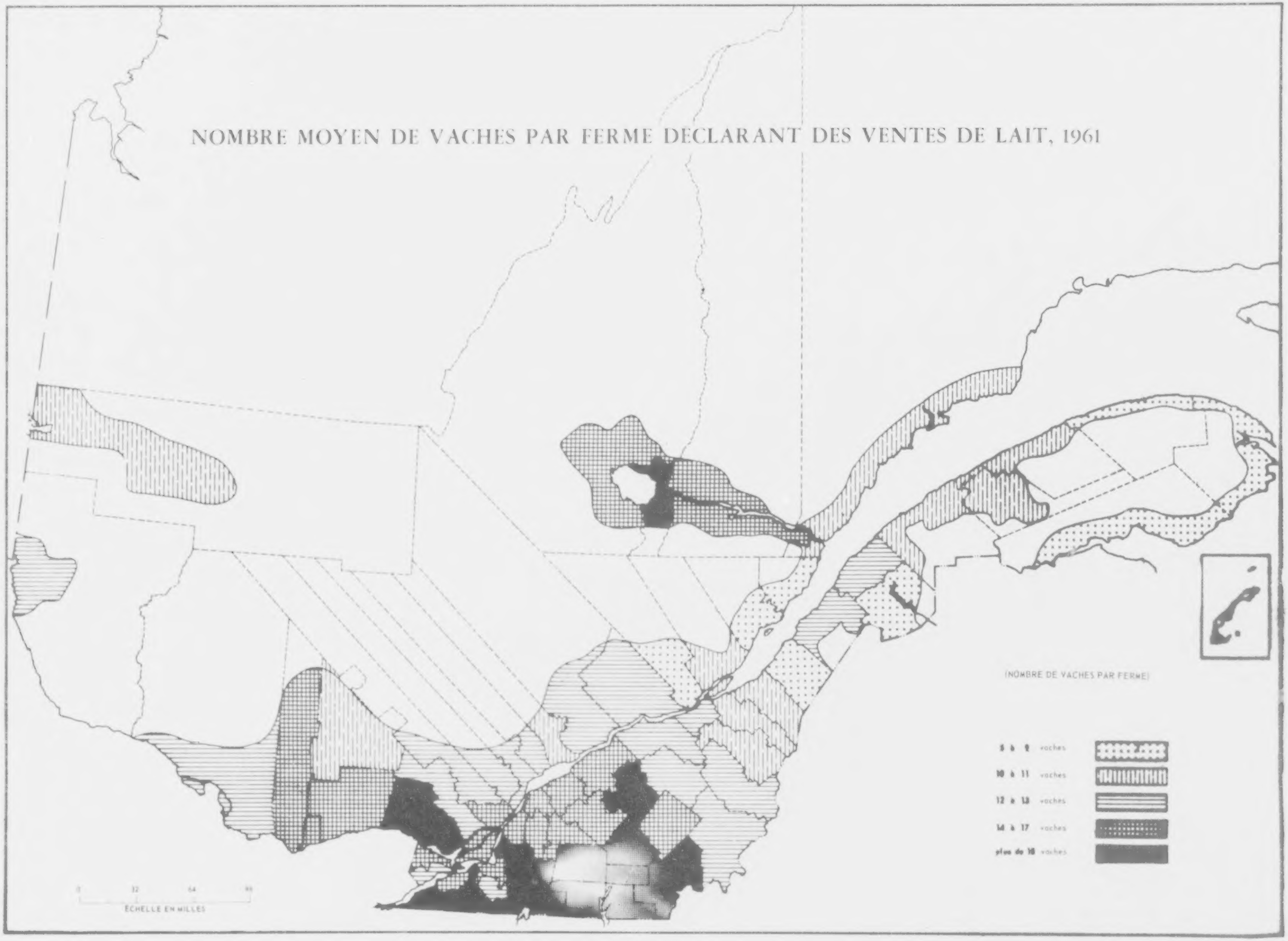

NOMBRE MOYEN DE VACHES PAR FERME DÉCLARANT DES VENTES DE LAIT, 1961

Au recensement de 1961, 70,720 fermes ont déclaré des ventes de lait au Québec; ceci sur un total de 80,509 fermes gardant des vaches laitières. Prenant pour acquis que les fermes ne gardant qu'une ou deux vaches peuvent être considérées comme n'étant pas engagées dans la mise en marche du lait pour fins commerciales, celles-ci furent soustraites du total. La plupart des fermes (6,529) et des vaches (9,643) ne produisant pas pour la vente furent ainsi éliminées et il devint possible d'établir avec assez de précision le nombre moyen de vaches par ferme déclarant des ventes de lait.

La moyenne québécoise de 14 vaches laitières par ferme déclarant des ventes de lait est susceptible de fortes variations régionales qui sont souvent l'indice de médiocrité ou de prospérité agraire. L'ensemble de la Gaspésie et du Bas-St-Laurent ne possède que 9.4 têtes par ferme. Au contraire, les comtés orientaux de la plaine de Montréal, axés sur le Richelieu, sont affectés de l'indice 18 et les Cantons de l'Est atteignent 16.3. Les comtés les mieux pourvus sont: Iberville 21.1, Missisquoi 20.8, Shefford 19.9, Stanstead 19.9, Châteauguay 19.7 et Huntingdon 19.1. Tous ces comtés, à l'exception d'Iberville, comptèrent autrefois une forte proportion de personnes d'origine Britanique. Il est à souligner que dans 52 comtés québécois, il existe une forte corrélation (0.93) entre le nombre moyen de vaches laitières par ferme et le rendement annuel par vache.

Source: *Recensement du Canada, (96-535), 1961, B.F.S.*

Compilation spéciale du B.F.S. sur le nombre de fermes déclarant des vaches laitières de 2 ans et plus en 1961, classées selon le nombre d'animaux.

RENDEMENTS MOYENS PAR VACHE, 1962

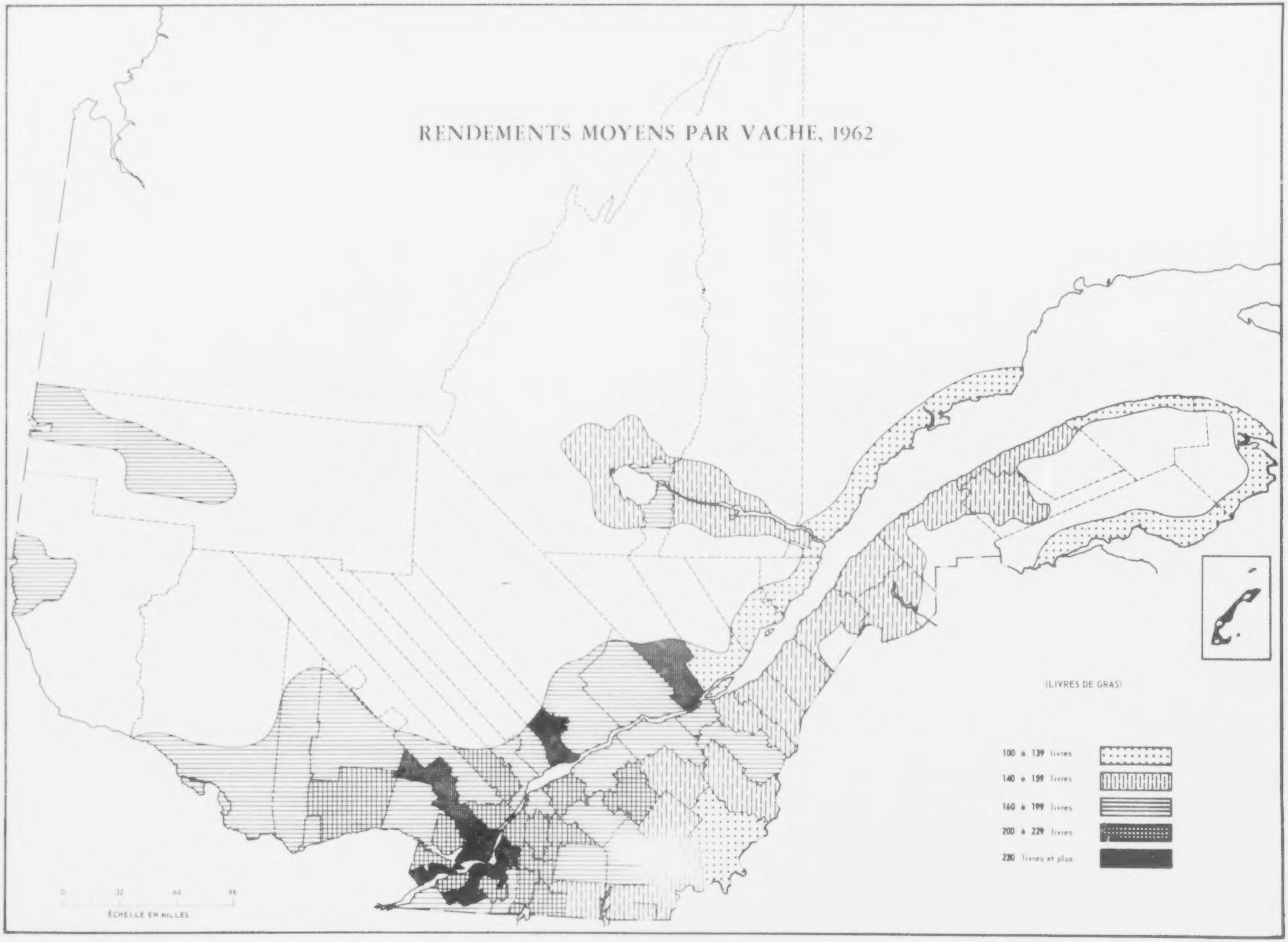

RENDEMENTS MOYENS PAR VACHE, 1962

Prenant pour acquis que le nombre de vaches sur les fermes déclarant des ventes de lait en 1961 ne peut avoir tellement varié en 1962, on a divisé ce nombre par la production laitière vendue en 1962. Les rendements ainsi obtenus sont inférieurs à la réalité puisqu'on ne tient pas compte du lait consommé sur les fermes (1). En outre, les données disponibles ne permettent pas de déduire avec exactitude le nombre de vaches dont la production entre dans le circuit commercial. Le rendement de certaines régions s'en trouve ainsi légèrement diminué.

Les comtés voisins des centres urbains importants de Montréal, Québec et Trois-Rivières sont affectés des plus forts rendements. Les producteurs de ces régions vendent leur lait nature et obtiennent le prix le plus élevé payé sur le marché. Les comtés qui jouissent de bonnes conditions naturelles et qui sont situés près des centres de transformation importants, comme par exemple Drummond, Shefford et Sherbrooke, ont aussi des rendements très élevés.

Il est à noter que la plupart des grosses et moyennes usines de transformation achètent surtout le lait entier et pas seulement la crème. Les faibles rendements se retrouvent dans les régions défavorisées par le climat, la nature des sols et l'éloignement des marchés. Les producteurs de ces régions ne vendent le plus souvent que la crème et utilisent le petit lait sur la ferme.

(1) Le B.S.Q. estime que 9.7 pour cent de la production laitière du Québec fut consommé sur les fermes en 1962.

Source: *Recensement du Canada, (96-535), 1961, B.F.S.*

Compilations spéciales du B.F.S. sur le nombre de fermes déclarant des vaches laitières de 2 ans et plus en 1961, classées selon le nombre d'animaux.

Répartition géographique de la production laitière du Québec en 1962, publication spéciale numéro 10, 1964 B.S.Q.

REVENU MONETAIRE PAR VACHE, 1962

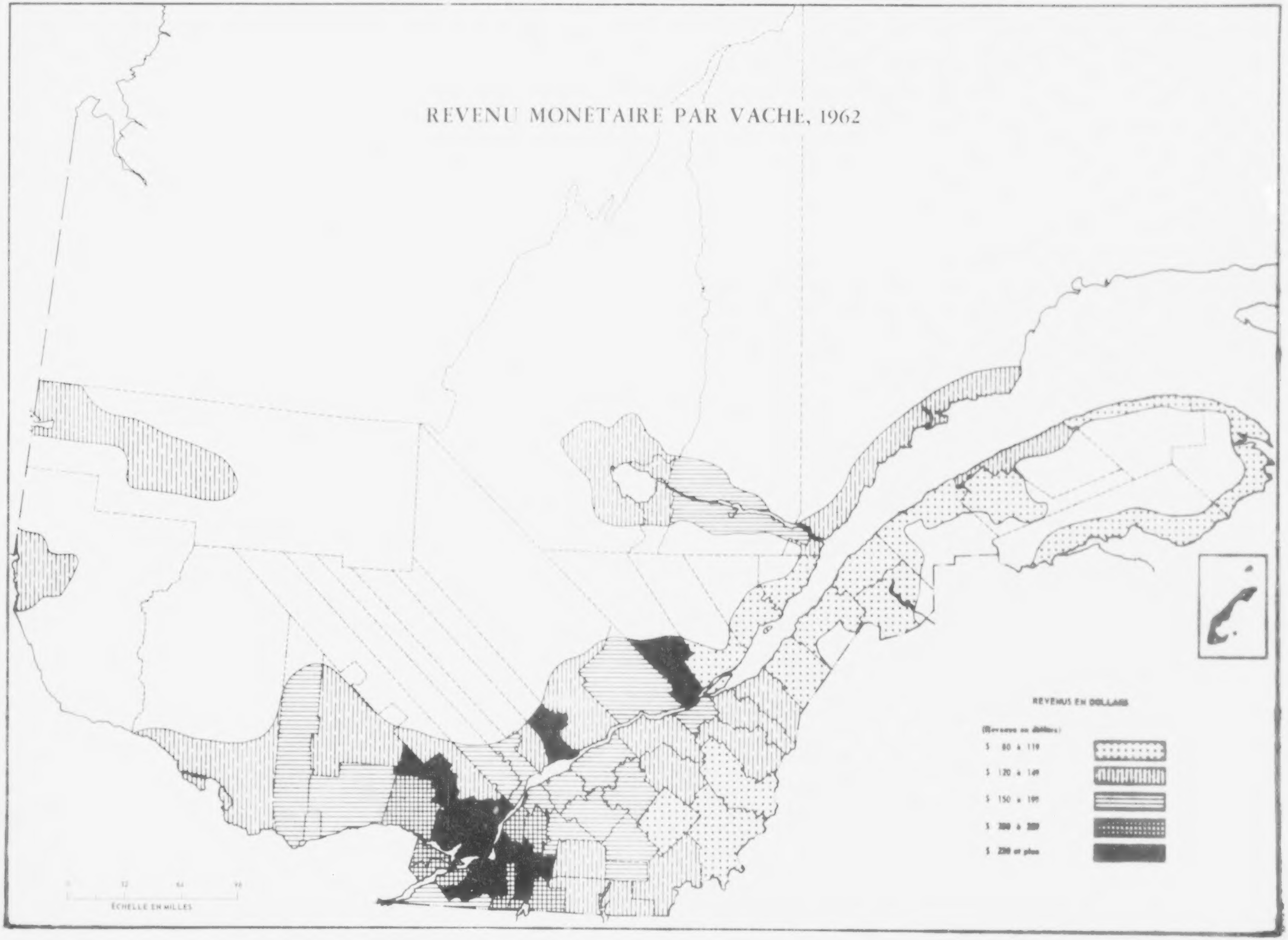

REVENU MONÉTAIRE PAR VACHE, 1962

Prenant pour acquis que le nombre de vaches dont la production commercialisée en 1961 n'a guère changé en 1962, on a mis en rapport ce nombre et la valeur de la production de lait et de crême vendue en 1962.

La répartition du revenu moyen par vache est sensiblement la même que celle des rendements. Il s'agit ici des rendements moyens par vache en 1962, mais exprimés en dollars.

Source: *Recensement du Canada, (96-535), 1961, B.F.S.*

Compilation spéciale du B.F.S. sur le nombre de fermes déclarant des vaches laitières de 2 ans et plus en 1961, classifiées selon le nombre d'animaux.

Répartition géographique de la production laitière du Québec en 1962, publication spéciale numéro 10, 1964, B.S.Q.

EXPEDITIONS DE LAIT ET DE CRÈME, 1962

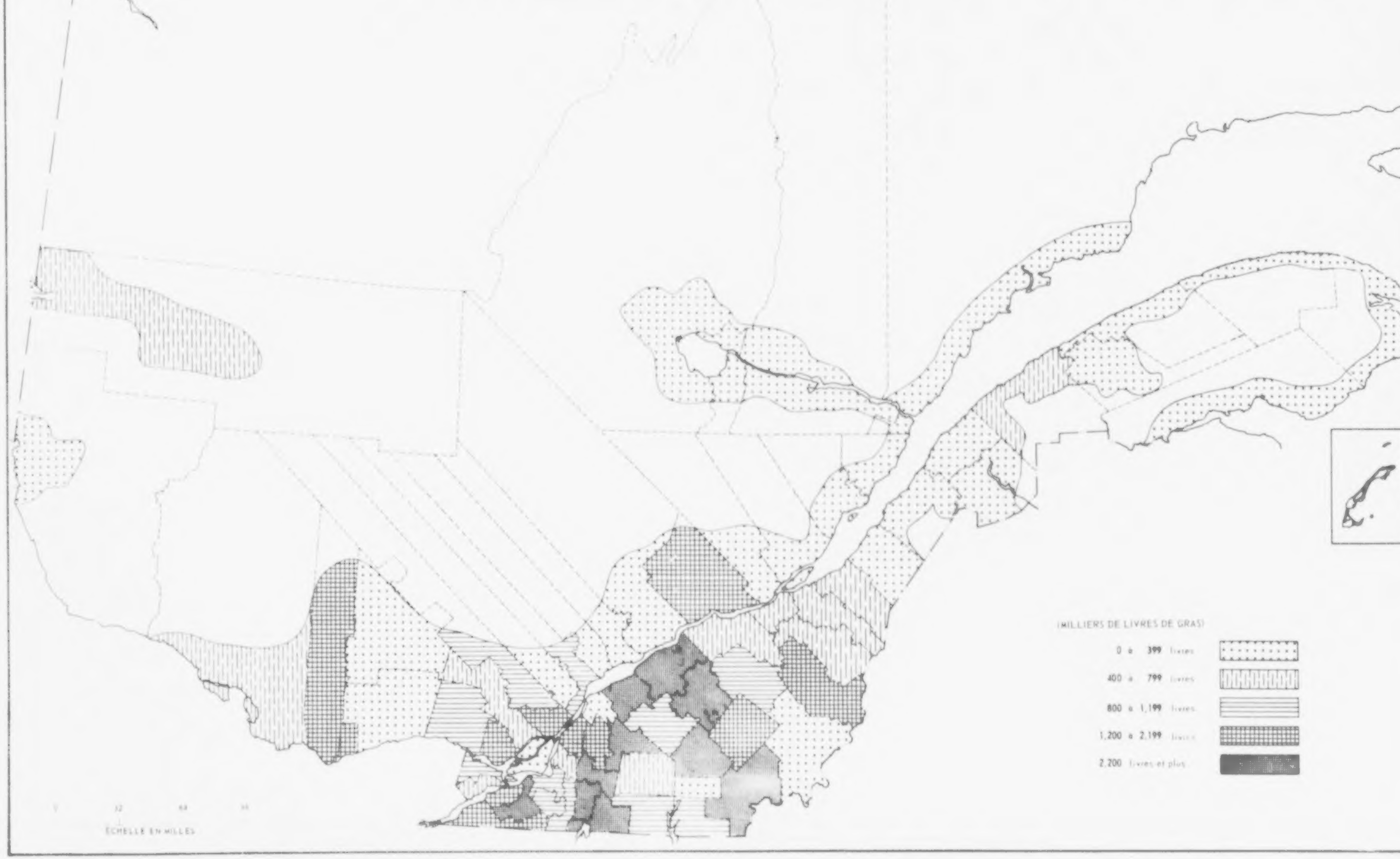

EXPÉDITIONS DE LAIT ET DE CRÈME, 1962

Depuis une vingtaine d'années, le développement des communications routières et une meilleure organisation du ramassage du lait ont permis aux grands centres de consommation de lait nature de doubler, ou presque, le rayon de leur bassin d'approvisionnement. Ces conditions nouvelles ont favorisées aussi l'établissement de grosses usines de transformation, dont les bassins, pour être moins considerables que les premiers, n'en sont pas moins très importants.

Ces changements expliquent pourquoi 38.7 pour cent (69.321.300 livres de gras (1)) de la production commerciale de lait est vendue à l'extérieur du comté d'origine pour y être consommée ou transformée. Ces expéditions représentent $68.844.000 ou 43.1 pour cent de la valeur totale de la production commerciale agricole. Une très faible production, soit 6.8 pour cent, est constituée de crème.

Au sud du St-Laurent, 16 comtés expédient plus de 1.200.000 livres de gras (1) vers d'autres comtés, tandis qu'au nord du fleuve 4 comtés seulement rapportent des quantités aussi considérables. Tous ces comtés gros producteurs de lait sont situés à proximité de grands centres de consommation de lait nature (Montréal et Québec) et de grosses usines de transformation localisées dans les comtés de Drummond, Shefford et Sherbrooke.

Dans les régions éloignées, comme l'Abitibi, le Lac-St-Jean, la rive nord du St-Laurent, la Gaspésie et le Bas-St-Laurent, la production est consommée ou transformée sur place.

(1) 3.5 livres de gras équivalent à 100 livres de lait.

Source: Répartition géographique de la production laitière du Québec en 1962, publication spéciale numéro 10, 1964, B.S.Q.

RECEPTIONS DE LAIT ET DE CREME, 1962

RÉCEPTIONS DE LAIT ET DE CRÈME, 1962

Les statistiques employées pour élaborer cette carte comprennent uniquement les réceptions de lait et de crème provenant d'autres comtés. Les ventes de gras du comté ne sont pas incluses, comme c'est le cas dans la carte de la "demande effective de lait et de crème, 1962"

Les comtés, dont les réceptions de lait et de crème sont supérieures à 2,250,000 livres de gras (1), peuvent être d'importants consommateurs comme par exemple l'Ile-de-Montréal, l'Ile-Jésus, Laprairie et Québec, ou des comtés contenant d'importantes usines de transformation comme c'est le cas dans Shefford et Sherbrooke.

Les comtés qui reçoivent moins de 600,000 livres de gras (1) sont très disséminés à travers le Québec. On les retrouve aussi bien en Gaspésie que dans la région métropolitaine de Montréal, au Lac-St-Jean ainsi que dans la moyenne vallée de l'Outaouais. Il est à noter que ces comtés peuvent être d'importants producteurs dont la consommation et la transformation sont également très importantes.

On peut s'attendre à ce que les comtés qui reçoivent les plus fortes proportions de livres de gras (1) soient des marchés importants de consommation ou de transformation, ou les deux à la fois. Mais on ne peut affirmer, par contre, que les comtés recevant des quantités moyennes et même faibles ne soient pas d'importants producteurs car on ne tient pas compte ici de la consommation ou de la transformation dans le comté même.

---

(1) 3.5 livres de gras équivalent à 100 livres de lait.

Source: Répartition géographique de la production laitière du Québec en 1962, publication spéciale numéro 10, 1964, B.S.Q.

DEMANDE EFFECTIVE DE LAIT ET DE CRÈME, 1962 *

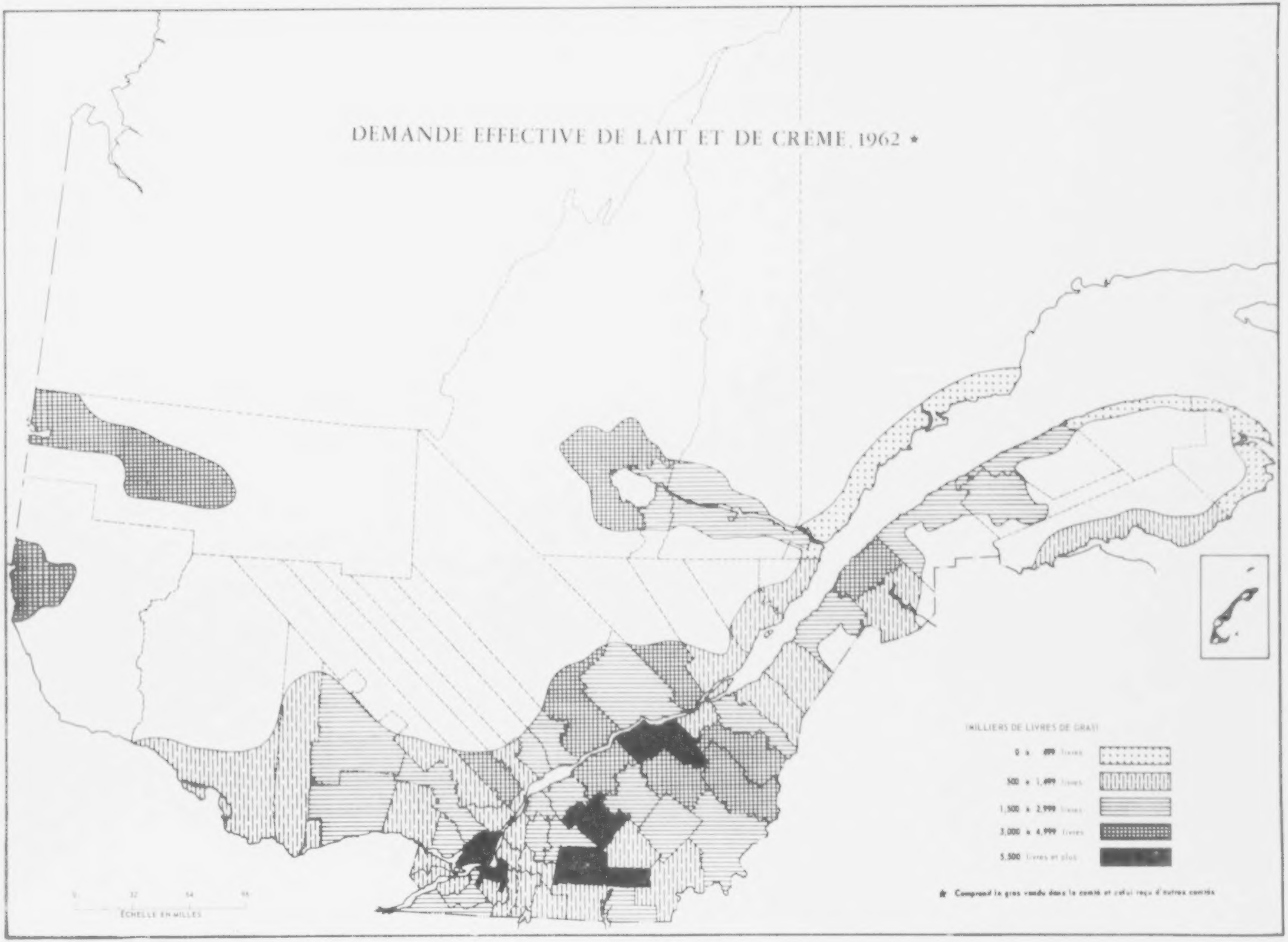

DEMANDE EFFECTIVE DE LAIT ET DE CRÈME, 1962

Par demande effective de lait et de crème, il faut entendre ici la quantité de lait et de crème achetée dans un comté.

Les comtés où il ne se fait que très peu de transformation du lait (moins de 149,000 livres de gras (1)), sont ceux de la région de Montréal qui expédient leur production dans la métropole ou vers les centres importants de transformation, comme par exemple Shefford, Sherbrooke ou Drummond. Il y a aussi les comtés dont la production est très faible comme ceux de la Gaspésie, du Bas-St-Laurent et les comtés de Montmorency 1 et 2, Charlevoix-Est, Charlevoix-Ouest et Saguenay, tous situés du côté nord du fleuve.

Les comtés qui transforment un fort volume de lait (2,250,000 livres de gras (1) et plus) sont souvent situés au centre même des bassins laitiers; tel est le cas de l'Ile-de-Montréal, Québec, Shefford, Sherbrooke, Drummond, Lotbinière et Mégantic. D'autres comtés, comme par exemple ceux de Lac-St-Jean-Ouest, Abitibi, Témiscamingue, Portneuf, Joliette, Rivière-du-Loup, Beauce et Dorchester ont une production très élevée mais celle-ci est transformée sur place dans de nombreuses usines de petite taille.

Enfin, plusieurs comtés transforment une quantité moyenne de lait (de 600,000 à 1,799,000 livres de gras (1)). Lorsqu'il s'agit d'un important comté producteur, cela signifie qu'une partie de la production laitière est vendue dans un autre comté. Si, au contraire, on a affaire à une production moyenne, c'est que la majorité de la production est transformée sur place.

(1) 3.5 livres de gras équivalent à 100 livres de lait.

Source: Répartition géographique de la production laitière du Québec en 1962, publication spéciale numéro 10, 1964, B.S.Q.

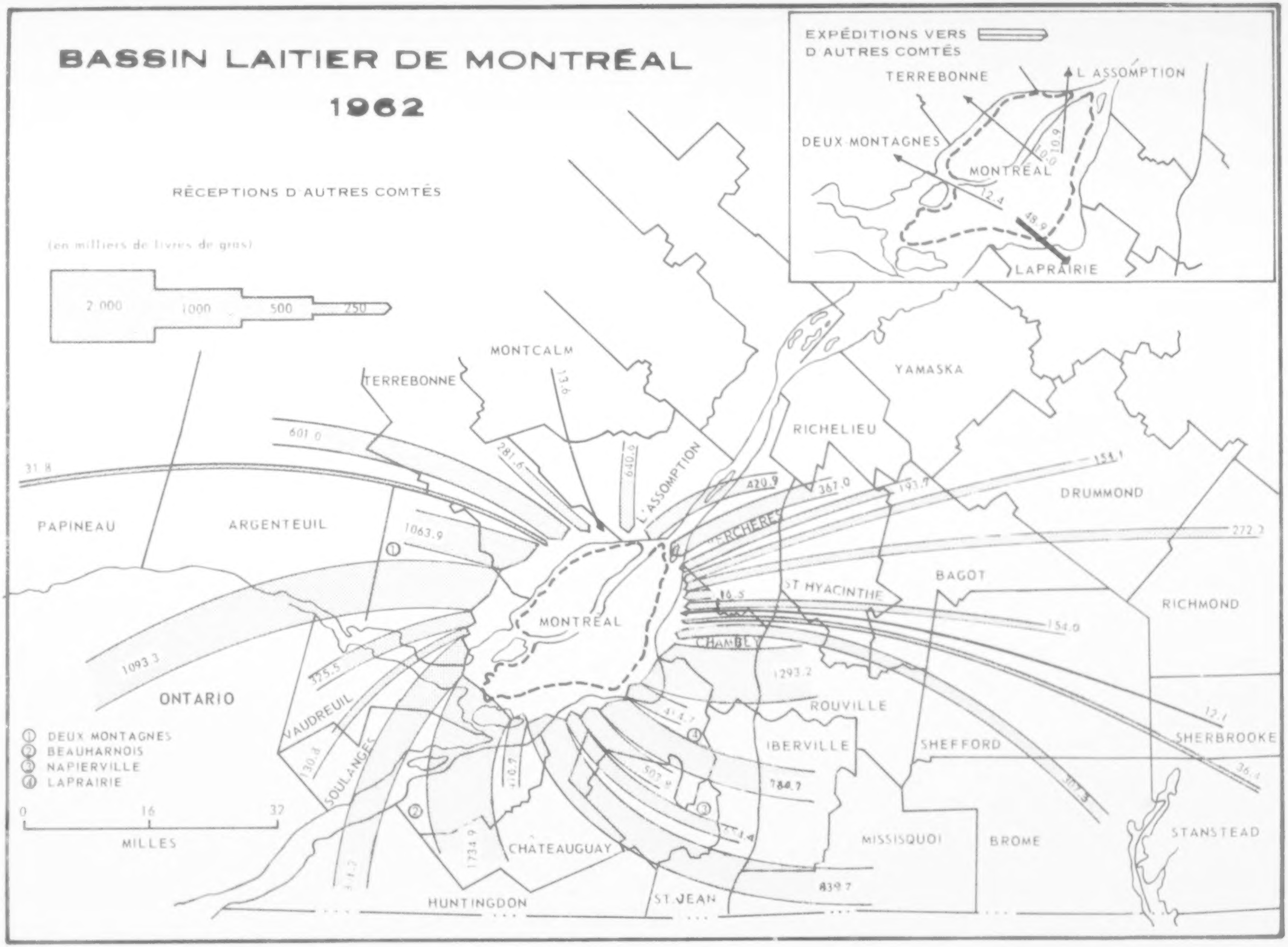
BASSIN LAITIER DE MONTRÉAL
1962
RÉCEPTIONS D'AUTRES COMTÉS
(en milliers de livres de gras)
2 000
1000
500
250
EXPÉDITIONS VERS D'AUTRES COMTÉS
TERREBONNE
L'ASSOMPTION
DEUX-MONTAGNES
MONTRÉAL
LAPRAIRIE
10.9
10.0
12.4
48.9
MONTCALM
TERREBONNE
RICHELIEU
YAMASKA
DRUMMOND
BAGOT
RICHMOND
ST HYACINTHE
VERCHÈRES
CHAMBLY
ROUVILLE
IBERVILLE
SHEFFORD
SHERBROOKE
STANSTEAD
BROME
MISSISQUOI
ST JEAN
HUNTINGDON
CHATEAUGUAY
SOULANGES
VAUDREUIL
ONTARIO
PAPINEAU
ARGENTEUIL
L'ASSOMPTION
MONTRÉAL
31.8
601.0
281.6
13.6
640.6
420.9
367.0
193.7
154.1
272.2
16.5
154.0
1293.2
12.1
36.4
307.3
784.7
839.7
507.8
414.7
1063.9
1093.3
325.5
130.8
1734.9
① DEUX MONTAGNES
② BEAUHARNOIS
③ NAPIERVILLE
④ LAPRAIRIE
0
16
32
MILLES

BASSIN LAITIER DE MONTRÉAL, 1962

Le bassin laitier de Montréal est le plus important du Québec, et probablement même du pays. À cause des données recueillies à l'échelle des comtés, deux cartes furent dressées pour délimiter ce bassin: celle du bassin de Montréal et celle du bassin de Laprairie. Tout le lait reçu à Laprairie doit être additionné au volume reçu à Montréal, car il contribue à l'approvisionnement de cette ville en crème, en lait nature, en lait écrémé et en d'autres produits laitiers.

La plus grande partie du lait de surplus des producteur qui fournissent les laiteries de Montréal est expédiée directement à Laprairie.

En 1962, Montréal reçut 20,647,000 livres de gras (1) dont la valeur s'élevait à $25,990,600. Au moins 92 pour cent du volume total reçu à Montréal provenait du Québec; le reste était fourni par l'Ontario. Montréal absorbe environ 11 pour cent de la production totale de lait et de crème vendue dans le Québec.

Le bassin laitier de Montréal - Laprairie affecte une forme ovoïde. Vers l'est, les ramifications s'étendent jusqu'aux comtés de Stanstead et Compton, à plus de 90 milles du centre de Montréal. De l'ouest, Montréal reçoit du lait de municipalités ontariennes distantes de 70 milles. Au nord et au sud, le rayon est moins considérable. Celui-ci s'étire jusqu'à 40 milles vers le nord dans les comtés de Montcalm et l'Assomption et descend vers le sud jusqu'aux comtés en bordure de la frontière américaine éloignés de 30 a 40 milles de Montréal.

Montréal reçoit du lait de 31 comtés du Québec et de l'Ontario. Les quantités expédiées varient de 400 livres de gras (Richelieu) à 2,653,500 livres (Châteauguay). Le prix relativement élevé accordé aux producteurs de lait pour revente en nature semble rendre ceux-ci indépendants des frais de transport. Environ 40 pour cent du lait reçu à Montréal provient de régions situées à plus de 30 milles de la métropole.

---

(1) 3.5 livres de gras équivalent à 100 livres de lait.

Source: Répartition géographique de la production laitière du Québec en 1962, publication spéciale numéro 19, 1964, B.S.Q.

BASSIN LAITIER DE LAPRAIRIE
1962

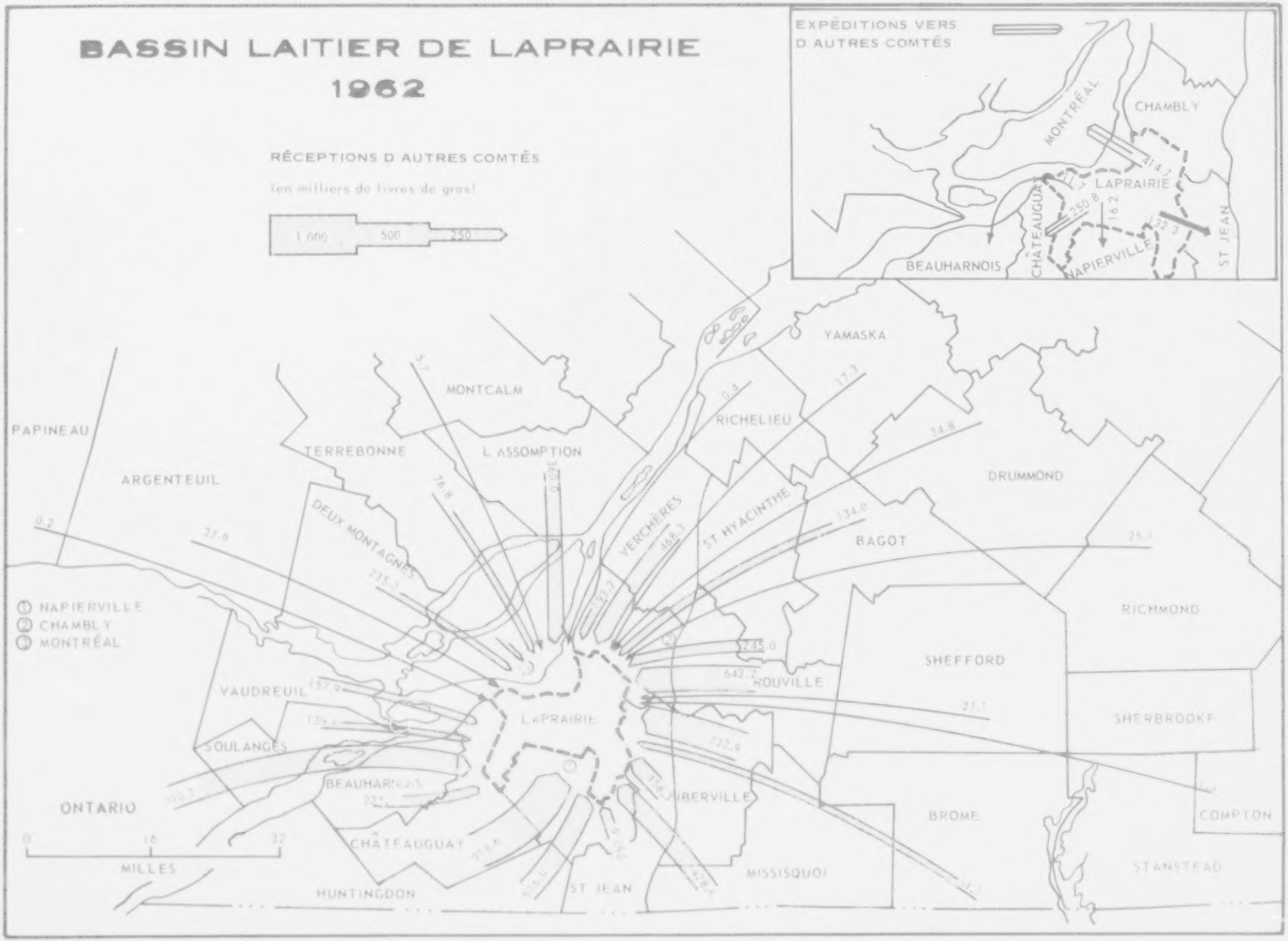

BASSIN LAITIER DE LAPRAIRIE, 1962

On voudra bien se reporter au texte qui accompagne la carte du "Bassin laitier de Montréal, 1962"

Source: Répartition géographique de la production laitière du Québec en 1962, publication spéciale numéro 10, 1964, B.S.Q.

BASSIN LAITIER DE QUÉBEC 1962

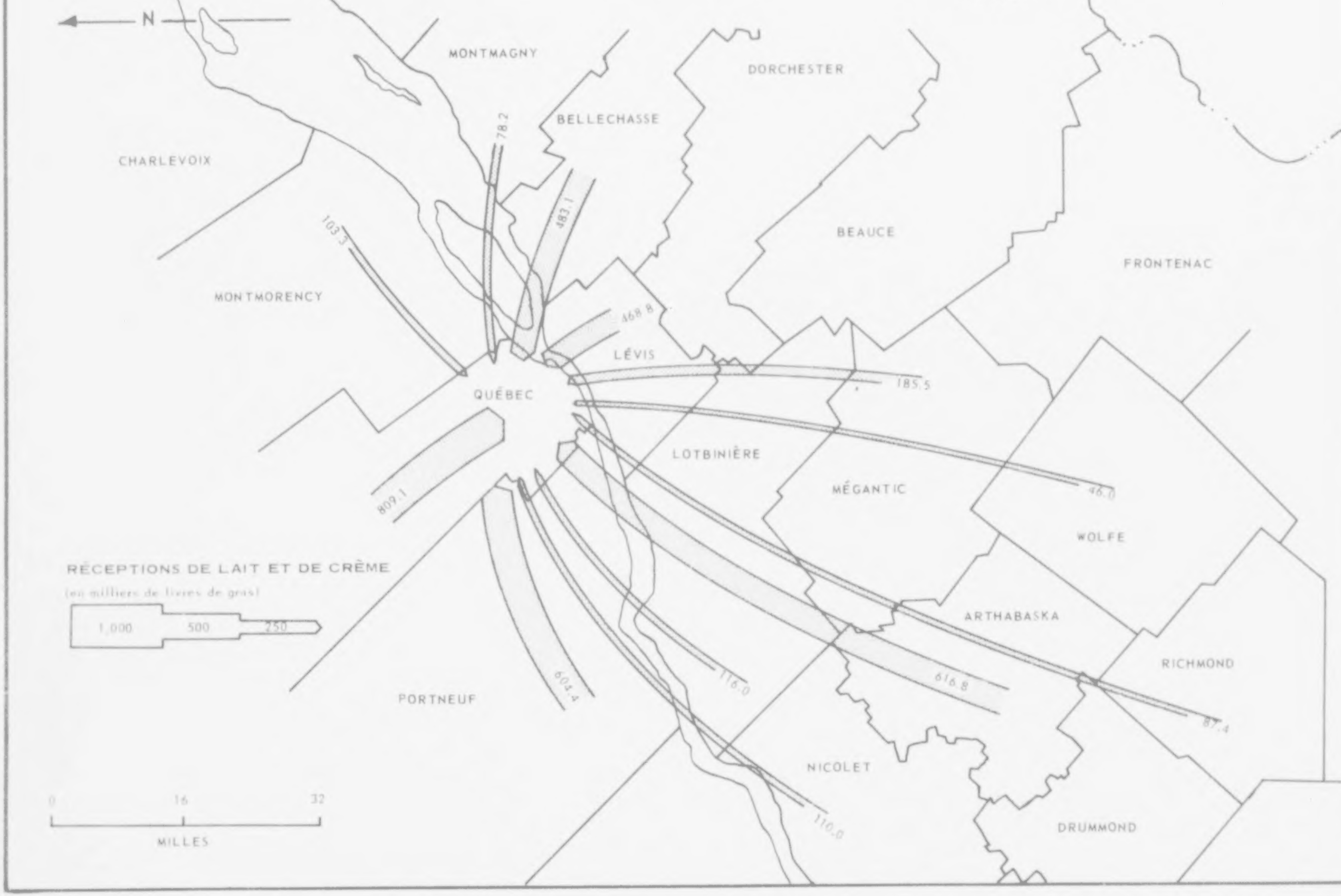

BASSIN LAITIER DE QUÉBEC, 1962

En 1962, Québec reçut 2,899,500 livres de gras (1) provenant de 11 comtés. La valeur de ce lait s'élevait à $3,944,200, soit un prix moyen de $1.36 la livre de gras ou $4.76 les 100 livres de lait. Près de 30 pour cent des arrivages de lait à Québec provenaient de régions situées à plus de 40 milles du centre de la ville.

---

(1) 3.5 livres de gras équivalent à 100 livres de lait

Source: Répartition géographique de la production laitière du Québec en 1962, publication spéciale numéro 10, 1964, B.S.Q.

REVENU MOYEN PAR FERME DECLARANT DES VENTES DE LAIT ET DE CREME, 1962

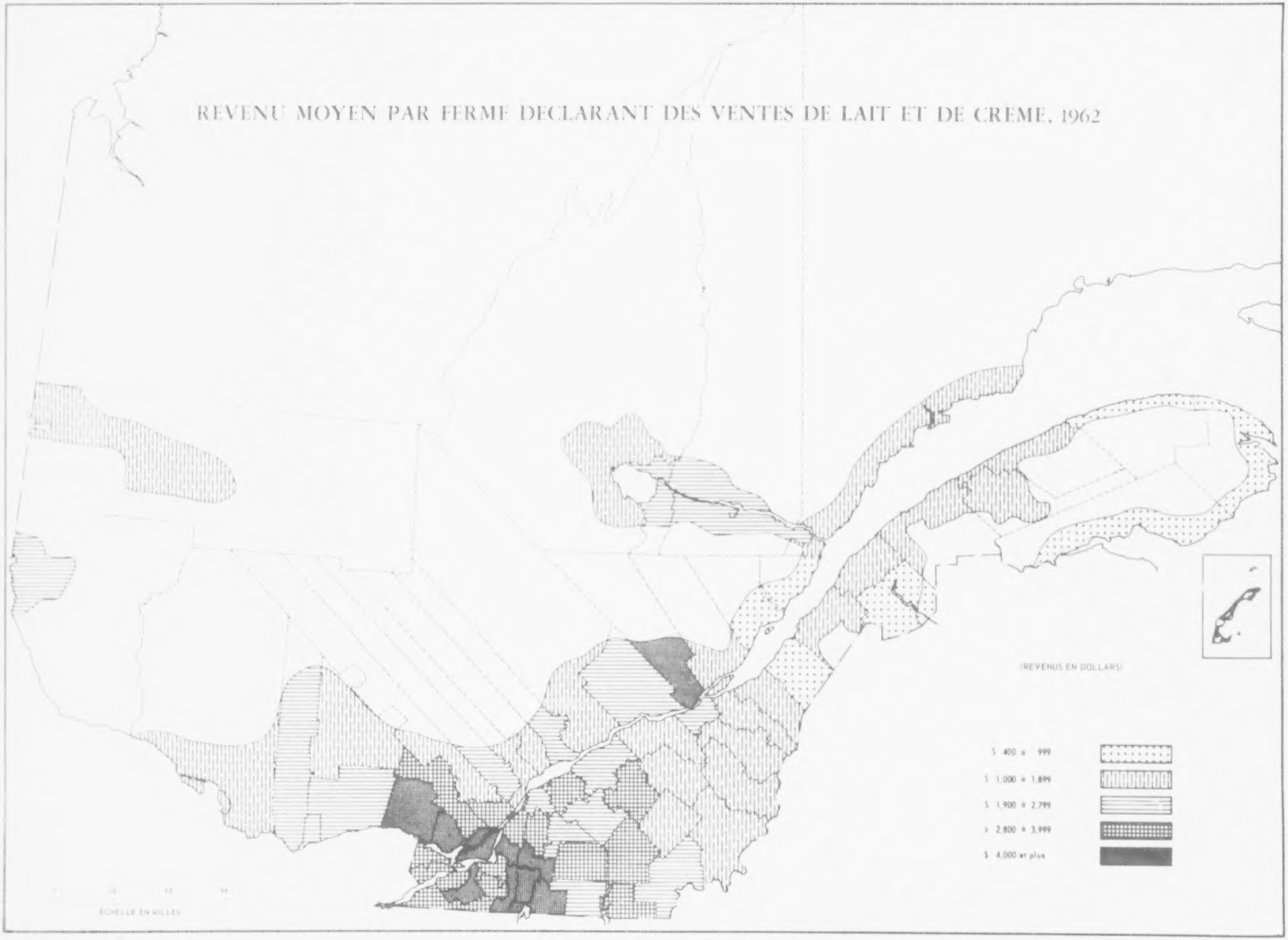

REVENU MOYEN PAR FERME DÉCLARANT DES VENTES DE LAIT ET DE CRÈME, 1962

Prenant pour acquis que le nombre de fermes déclarant des ventes de lait et de crème en 1961 ne peut avoir tellement varié en 1962, on a divisé la valeur de la production laitière vendue en 1962 par le nombre de fermes déclarant des ventes de lait ou de crème en 1961.

Au Québec, 70,729 fermes déclaraient des ventes de lait ou de crème en 1961 et le revenu brut reçu par les producteurs pour la vente de ces produits s'élevait à $159,742,600 en 1962; ce qui donne $2,259 en moyenne par ferme.

Le nombre de vaches laitières par ferme et la proximité des grands centres de consommation et de transformation du lait semblent être les facteurs déterminants de la répartition des revenus moyens des fermes vendant du lait ou de la crème.

Source: <u>Répartition géographique de la production laitière du Québec en 1962</u>, publication spéciale numéro 10, 1964, B.S.Q.

CLASSEMENTS DES MUNICIPALITES AGRICOLES DU QUEBEC
SELON QUATRE CARACTERISTIQUES

CLASSEMENT DES MUNICIPALITÉS AGRICOLES DU QUÉBEC SELON QUATRE CARACTÉRISTIQUES

Afin de présenter une idée synthétique de la valeur agricole, à l'échelle des municipalités, on a procédé à la compilation de quatre caractéristiques:

1— Superficie moyenne en culture par ferme;

2— Indice d'absentéisme des exploitants agricoles;

3— Pourcentage des fermes commerciales par rapport au total des fermes;

4— Pourcentage des fermes commerciales dont la valeur des ventes dépasse $5,000.

Ainsi, selon que la superficie moyenne en culture par ferme d'une municipalité était supérieure à 59.1 acres, ou encore que l'indice d'absentéisme des exploitants agricoles était inférieur à 42, ou si une municipalité classait plus de 65.1 pour cent de ses fermes dans la catégorie des fermes commerciales, ou enfin, lorsqu'une municipalité classait 20 pour cent et plus de ses fermes dans la catégorie de celles dont la valeur des ventes dépasse $5,000, cette municipalité présentait une caractéristique dominante. Lorsqu'il y avait concordance de plusieurs de ces caractéristiques, (2, 3 ou 4), la municipalité est dite présentant plusieurs caractéristiques dominantes.

Aucune des caractéristiques mentionnées n'a été pondérée. Il s'agit donc d'un classement brut, selon la fréquence des caractéristiques dominantes. Le lecteur pourra référer aux cartes agricoles antérieures afin de connaître, dans le détail, chacune des caractéristiques employées ici. Les cinq types initiaux de municipalités ont été regroupés en trois catégories afin de permettre une lecture plus facile de la présente carte.

Selon le degré de prospérité relative de l'agriculture, on peut distinguer trois grandes divisions du Québec méridional. La première et la plus importante de ces zones, qui comprend la vallée du St-Laurent et la basse vallée de l'Outaouais, présente des caractéristiques homogènes, de la frontière américaine jusqu'à la limite des comtés de Matane et de Rimouski. Au nord du fleuve, cette zone est très étroite et ne dépasse guère, vers l'est, la cité de Québec.

À l'opposé, les zones des Appalaches, des Laurentides et du nord-ouest québécois, présentent peu de caractéristiques dominantes. De même que l'on retrouve dans les Basses-Terres du St-Laurent des enclaves d'agriculture marginale, de même certaines enclaves d'agriculture intensive se retrouvent dans la zone appalachienne et dans les Laurentides. Dans ces derniers cas, il s'agit de vallées affluentes du St-Laurent et de l'Outaouais. D'autre part, dans la vallée du St-Laurent, l'enclave marginale la plus frappante est celle qui se situe à la limite des comtés de Lotbinière, Nicolet et Mégantic.

Dans la partie méridionale des Basses-Terres du St-Laurent, on retrouve trois concentrations de paroisses que l'on pourrait qualifier de prospères. La première est située au sud et à l'ouest de Montréal et comprend les comtés de Beauharnois, Châteauguay, Laprairie et Napierville au sud, et de Deux-Montagnes et Vaudreuil à l'ouest. La deuxième de ces zones suit étroitement la trace du Richelieu et déborde sur la rive nord du St-Laurent dans les comtés de Montcalm, Joliette, L'Assomption et Berthier. Enfin, la dernière zone s'étire de la rive est du Lac Champlain jusqu'à la limite des comtés de Lotbinière, Mégantic et Dorchester. Elle coïncide sensiblement avec le piedmont des Appalaches.

Les municipalités détenant plusieurs caractéristiques dominantes disparaissent presque totalement à la hauteur du comté de Montmagny pour réapparaître dans les comtés de l'Islet, Kamouraska, et s'élargir pour englober les deux-tiers du comté de Rivière-du-Loup, pour ensuite disparaître dans le comté de Matane.

Les enclaves appalachiennes sont localisées sur la frontière des comtés de Stanstead et Compton, et le long de la vallée de la Chaudière.

Dans la zone du Lac-St-Jean — Saguenay, on distingue nettement trois îlots de paroisses plus prospères. À l'ouest les paroisses de Normandin et d'Albanel, au sud-est quelques paroisses dont St-Bruno, Notre-Dame d'Hébertville, etc., font contraste avec les paroisses du nord du Lac-St-Jean. Enfin, à la périphérie immédiate des villes de Chicoutimi et Port-Alfred, un groupe de paroisses présente des caractéristiques certaines de prospérité.

Dans le nord-ouest québécois, seules quelques paroisses présentent trois ou quatre caractéristiques dominantes. Ces dernières sont toutes situées au Témiscamingue.

Source: *Recensement du Canada, (96-535), 1961*, **B.F.S.**